

28-03-75 00107 1-90S 001  
BIBLIOTHEQUE NATIONALE  
DU QUEBEC  
RECEPTION DES PERIODIQUES  
1700 RUE ST DENIS MTL QUE

## Les policiers de la CUM dans la rue



Plus de 3,000 policiers de la CUM sont descendus dans les rues de Montréal hier matin afin de sensibiliser la population à leur mécontentement concernant les difficiles négociations au sujet de leur

fonds de pension. Une grève est-elle possible? "Il faut tout prévoir" affirme le président de la Fraternité des policiers, Gilbert Custeau.

Photo Pierre Boisclair

Nos informations, page 3

## Le conflit s'envenime aux Postes

### La direction suspend 200 autres postiers

par Alain Duhamel

Loin de s'améliorer, le climat des relations de travail dans le bureau de poste de Montréal s'est assombri encore plus lundi.

En effet, la direction du service postal a suspendu 200 autres postiers syndiqués en tentant de fournir du travail à des employés occasionnels non syndiqués.

Bien qu'ils considèrent ce geste de la direction comme manœuvre ayant pour but de compromettre les négociations par la provocation, le Syndicat des postiers du Canada et son local de Montréal ne songent pas à ordonner un débrayage. "Nous ne tomberons pas dans le piège", nous a dit Marcel Perreault, président du local de Montréal du SPC.

Il ne semble plus question, cependant, de tenter de régler cette affaire par la procédure des griefs. "Le problème se règlera autour d'une table de négociations, affirme Marcel Perreault. Il ne s'agit plus d'un problème individuel, mais d'un problème collectif". Le SPC estime en outre que l'embauche d'employés occasionnels ne constitue pas une "matière négociable" dans le cadre de la Loi des

relations de travail dans la fonction publique fédérale.

Rappelons que durant la fin de semaine, la direction du service postal a suspendu 308 employés syndiqués et congédié 15 autres employés dont quelques représentants syndicaux. Il n'est pas impossible que durant le quart de nuit, d'autres suspensions aient eu lieu.

À l'intérieur du bureau de poste principal, le climat deviendrait rapidement irrespirable. Selon le SPC, des agents de sécurité surveillent continuellement les employés, escortent même des délégués syndicaux, préviennent les conversations entre membres du syndicat et photographient les employés expulsés.

"Le ministre Mackasey a adopté une ligne plus dure que tous les ministres précédents" a dit M. Perreault. À Ottawa, le président du SPC, M. Joe Davidson a déclaré: "Ce geste du ministère des Postes est intolérable. Les membres du local de Montréal ont fait exactement ce qu'ils faisaient depuis quatre mois et le ministre des postes n'avait rien fait. Maintenant, alors que nous sommes prêts à négocier ce sujet crucial (l'embauche d'employés occasionnels) il pose ce geste incroyable".

La suspension d'employés occasionnels des ralentissements dans les opérations postales. Dans certains cas, des employés occasionnels, embauchés pour quelques heures, n'auraient eu aucun ou peu de travail à accomplir.

Le ministère des Postes a recours fréquemment à des employés occasionnels. Bien que certains d'entre eux y travaillent régulièrement quelques heures par jour, ils n'ont aucune sécurité d'emploi, ni avantages sociaux, et sont sujets à toutes les formes de chantage. Un facteur occasionnel a déclaré au Jour qu'il était entré parce qu'il connaissait quelqu'un au bureau de poste. On l'emploie parfois comme facteur, parfois comme postier, selon les besoins.

Il y a des employés occasionnels dans toutes les régions du pays mais ce n'est qu'à Montréal, où se situe l'une des unités les plus militantes du SPC, que l'employeur a suspendu des syndiqués.

En Chambre des communes, le ministre Mackasey a déclaré que les employés suspendus pour avoir chassé des travailleurs occasionnels ont mérité leur sort. Selon le ministre, seulement 600 employés syndiqués auraient répondu à l'appel du ministère pour trier 10 millions de lettres accumulées au bureau central de Montréal.

Enfin, hier, selon une missive de l'employeur, "tous les employés du ministère des Postes, y compris les employés à temps partiel", étaient priés de se présenter au travail selon leur horaire habituel.

l'autorisation du conseil municipal.

M. Fainstat a invité le gouvernement à résister à la panique du gouvernement Drapeau. Il a affirmé que le projet de loi, comme il a été présenté, manifeste un manque de respect pour le conseil municipal, et tend à affaiblir encore davantage ce conseil.

Selon le conseiller Fainstat, si la Ville a retiré l'emprunt de \$75 millions qu'elle a tenté de lancer le 7 avril sur le marché de New York, ce n'est pas seulement à cause de l'état du marché financier, mais aussi parce que la situation financière de la Ville n'est pas bonne. M. Fainstat a souligné que la cote de crédit donnée à la Ville par Moody's, une maison internationale qui se spécialise dans ces évaluations, est de A seulement, alors que Toronto et Ottawa ont la cote AA, et qu'il y a aussi la cote AAA.

Enfin M. Fainstat a dit que la raison principale du manque d'argent à la Ville est la mauvaise performance des programmes d'autofinancement des travaux du chantier olympique.



Michael Fainstat

### Québec

Enlèvement et vol spectaculaire à Laval

page 3

Des médecins qui ne veulent pas être des technocrates

page 4

Le petit manuel du premier mai de la CEQ

page 4

### Canada

John Harney, candidat à la chefferie du NPD

page 5

On demande plus de pouvoir pour le vérificateur général

page 5

### monde

Les affrontements du Liban ont fait au moins 60 morts

page 7

## Qu'est-ce donc qui force Montréal à déposer son budget à la dernière minute?

par Evelyn Dumas

Le silence dont le pouvoir municipal de Montréal entoure ses activités financières était particulièrement lourd hier. Pendant que le RCM demandait à Québec d'attendre que le Conseil de ville étudie le nouveau budget avant d'adopter la loi-surprise accroissant le fonds de roulement de Montréal, la presse apprenait que ce nouveau budget ne serait déposé qu'après 22 heures aujourd'hui, et qu'il n'y aurait pas la conférence de presse, si symbolique soit-elle, dont le président du comité exécutif accompagne habituellement ce dépôt.

L'heure limite pour déposer le budget est minuit ce soir. Il doit être adopté avant la fin du mois. L'an dernier le budget avait été déposé le 9 avril, six jours avant la date limite, et la presse avait été prévenue plusieurs jours à l'avance. On ne se rappelle pas qu'au cours des dernières années un budget ait été déposé aussi près de la ligne d'arrivée, ce qui donnait lieu hier à des interprétations multiples: la

version définitive du budget était-elle liée à l'adoption de la loi sur le fonds de roulement? Y avait-il négociations entre Drapeau et Bourassa sur le montant des subventions que la Ville peut attendre cette année? Québec insiste-t-il, comme le premier ministre a indiqué qu'il le ferait, pour que les contribuables montréalais assument une part des coûts de construction du parc olympique? Y aura-t-il une hausse de taxes? Questions qui restaient sans réponse, puisqu'il était impossible hier, comme d'habitude, d'obtenir des informations du maire ou du président du comité exécutif.

Hier après-midi, Michael Fainstat, conseiller du RCM pour Notre-Dame-de-Grâce, a demandé au gouvernement et particulièrement aux députés de la région de Montréal, au nom de son groupe, de ne pas adopter en troisième lecture aujourd'hui le projet de loi qui porterait de \$100 millions à \$250 millions le fonds de roulement de la Ville, c'est-à-dire le montant d'emprunts à court terme que le comité exécutif peut contracter sans

## Le dernier combat pour Phnom-Penh a commencé

Le combat final pour Phnom-Penh semble commencer. Hier, les Khmers rouges ont lancé une vaste offensive et ont enfoncé les défenses de la capitale cambodgienne, brûlant des huttes de réfugiés. D'importantes infiltrations se sont produites dans le quartier résidentiel de Tuol Kork et des milliers de civils terrorisés se sont précipités vers le centre de la ville.

D'autre part, un chasseur bombardier de l'armée cambodgienne a largué deux bombes sur le quartier général du haut commandement militaire, tuant sept personnes, mais sans atteindre aucun responsable de l'état major. Le gouvernement a imposé un couvre-feu de 24 heures dans la ville qui ressemble maintenant à une ville morte.

Saigon

Au Sud-Vietnam les combats sporadiques se poursuivaient autour de Xuan Loc et près de Phan Piet, une des rares enclaves côtières encore aux

maines des gouvernementaux. M. Nguyen Ba Can, le premier ministre, a annoncé qu'il avait formé un "gouvernement d'union" et qu'il avait obtenu la coopération de l'opposition. Mais les observateurs à Saigon refont remarquer que cette collaboration est bien théorique et qu'elle ne mettra pas fin au mouvement de plus en plus fort qui veut le départ de Thieu afin de pouvoir assurer des négociations sérieuses avec le GRP.

Washington

À Washington, la Maison-Blanche a confirmé qu'on étudiait actuellement un plan d'évacuation d'urgence qui pourrait servir à faire quitter le Sud-Vietnam à près de 170,000 Sud-Vietnamiens qui ont été étroitement associés avec les Américains. Des parlementaires ont aussi présenté une résolution demandant qu'on procède dès cette semaine à l'évacuation des 6,000 Américains qui sont encore à Saigon.

Enfin, le secrétaire d'Etat a confirmé hier que des représentants américains avaient eu plusieurs échanges avec le prince Norodom Sihanouk. On sait que celui-ci a déclaré dimanche qu'il avait refusé de retourner à Phnom-Penh pour y diriger un gouvernement de transition qui négocierait avec les Khmers rouges.

Autres informations, page 6

## Les États-Unis, grands champions des ventes d'armes

page 7

## Paul Desmarais vu de Toronto: un intrus?

Dans les cercles financiers, l'annonce que Power Corporation de M. Paul Des-



marais avait l'intention de prendre le contrôle de Argus Corporation un des beaux fleurons de l'économie canadienne, a provoqué non seulement la surprise, mais souvent des hauts-cris. La presse financière de Toronto pour sa part, n'est pas tendre avec M. Desmarais. Elle se montre pour le moins fort prudente voire nettement réticente devant cette transaction possible et aussi devant la personnalité de M. Desmarais. Pour sa part, le New York Times le qualifie d'"agressif French-Canadian" et affirme qu'il se hisse sur un pied d'égalité avec Pierre Trudeau comme source de pouvoir au Québec.

page 11

# les régions

## Le travail reprend cette semaine à la mine Patino

**CHIBOUGAMAU (PC)** — Le travail reprendra cette semaine à la mine Patino, de Chibougamau, après une grève de cinq mois.

Les quelque 482 mineurs, représentés par les Métallurgistes unis d'Amérique, ont en effet approuvé dans une proportion de 74 pour-cent, dimanche, les dernières offres faites par la compagnie pour le renouvellement de leur convention collective.

Le déblocage s'est produit à la faveur de la reprise des négociations, la semaine dernière, à Montréal.

Le nouveau contrat, d'une durée de trois ans à partir de la date de la signature, remplace celui échu depuis le 16 novembre 1974. Il contient une clause de réouverture sur les salaires après la deuxième année, avec droit de grève ou de lockout pour les parties. Un porte-parole syndical a déclaré que les employés obtenaient des hausses de \$0.60 l'heure réparties sur deux ans, qui s'ajoutent à une augmentation de \$0.63 consentie en juillet dernier, et l'indexation au coût de la vie.

### Parité

Par contre, ils ont dû

renoncer à la parité des salaires avec leurs confrères du groupe Noranda ainsi qu'au reclassement scientifique des tâches.

Le porte-parole a d'autre part fait savoir que la compagnie s'était engagée à ne pas tenter d'autres poursuites contre le syndicat et les syndiqués.

Dans le cas des grévistes qui ont déjà fait l'objet de plaintes, les procureurs des deux parties s'entendent pour demander la clémence du tribunal.

Durant la grève, plusieurs employés ont été accusés d'avoir défilé une injonction provisoire leur ordonnant de laisser circuler le personnel de cadre et certains véhicules.

Samedi dernier, quelque 1,000 militants syndicaux, dont le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Louis Laberge, ont participé à une marche de solidarité avec les mineurs dans les rues de Chibougamau.

## Grève des débardeurs Pression de Toupin en faveur des agriculteurs

**LOUISEVILLE (CP)** — Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, a déclaré hier qu'il exercera des pressions plus fortes sur le gouvernement fédéral pour empêcher que la grève des 2,200 débardeurs du Saint-Laurent ne cause la ruine des agriculteurs québécois.

M. Toupin a précisé devant une réunion libérale qui avait lieu à Louiseville qu'il a demandé la semaine dernière à son homologue fédéral, M. Eugene Whelan, de prendre des mesures en vue d'obtenir une injonction ordonnant aux grévistes de

reprendre leur travail.

"Je devrais avoir une réponse lundi matin et si elle n'est pas satisfaisante, nous redoublerons d'efforts pour faire agir le gouvernement fédéral", a-t-il dit.

M. Toupin a ajouté que quelque 10,000 agriculteurs sont touchés par cette grève qui paralyse le transport des produits d'alimentation du détail.

La pénurie de ces produits risque de se révéler désastreuse pour les agriculteurs de la région de Québec si les livraisons ne reprennent pas d'ici mercredi, a poursuivi le ministre.

## UQUAR Une démission pour raison "inconnue"

**RIMOUSKI (Le Jour)** — Un communiqué du conseil d'administration de l'Université du Québec à Rimouski annonçait la semaine dernière la démission du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. l'abbé Pascal Parent. Un des fondateurs de la constituante de l'UQ, il avait été auparavant secrétaire général puis directeur des études de ce centre universitaire.

Le texte officiel du conseil d'administration ne fait aucune mention des raisons qui ont motivé le départ du vice-recteur,

malgré les rumeurs de tiraillements internes notamment au niveau du centre audio-visuel. Le démissionnaire lui-même s'est contenté de dire que "sa décision avait été prise pour le bien de l'UQUAR".

La dernière livraison du bulletin du personnel de la paroisse Saint-Roch, quartier populaire de Québec, s'adresse aux membres de "sa" coopérative. Il a fondée officiellement en 1967 et en est le "gérant général". C'est son enfant chéri, qu'il regarde grandir d'un oeil paternel.

## Conciliation fructueuse

Les sept syndicats des usines de la compagnie Dominion Textiles Ltée, affiliés à la CSD, qui représentent plus de 4,300 travailleurs lorsque les usines opèrent normalement, ont adopté le rapport de conciliation dans une proportion de 81%.

De nombreuses améliorations ont été apportées aux clauses normatives et aux bénéfices marginaux tels que: améliorations à la clause sur l'ancienneté, augmentation des bénéfices du fonds de pension, amélioration du régime de Vacances, un congé supplémentaire payé, etc. La compagnie a également accepté d'instaurer un système de participation des employés à la réduction des coûts variables d'opération des usines.



Photo Antoine Désilets

Au prix du gros, pour les bananes et pour le reste, c'est le principe des "cellules alimentaires" de la Coopérative du Pied-de-la-Falaise, à Québec, qui s'alimente auprès de la Fédération des magasins Coop.

## Le "bébé" de Mgr Lavoie à Québec La Coop du Pied-de-la-Falaise: une chatte qui fait des petits!

par Louis Fournier

"Vous êtes millionnaires! Car 1,000 consommateurs qui se regroupent pour acheter, ensemble, pour \$1,000 chacun, cela fait \$1 million. Et vous êtes 4,000 dans l'Association coopérative industrielle du Pied-de-la-Falaise".

Voilà en quels termes simplifiés l'abbé Raymond Lavoie, curé de la paroisse Saint-Roch, quartier populaire de Québec, s'adresse aux membres de "sa" coopérative. Il l'a fondée officiellement en 1967 et en est le "gérant général". C'est son enfant chéri, qu'il regarde grandir d'un oeil paternel.

La Coop du Pied-de-la-Falaise, rue du Roi dans la Basse-Ville, groupera dorénavant plus de 6,000 membres, avec l'adhésion d'un groupe de citoyens du quartier Limoilou.

### Un holding!

Ce n'est pas une coopérative comme les autres mais une "coop-holding", dit l'abbé Lavoie, qui est aussi monseigneur. Elle permet à ses sociétaires d'épargner sur la viande et les aliments, tous les achats chez les commerçants (du vêtement jusqu'aux médicaments). L'huile à chauffage, les frais funéraires, l'habitation et même les vacances.

La Coop, c'est une chatte qui a beaucoup de petits! Pour en devenir membre, il suffit d'acheter une part sociale de \$5. Plusieurs sociétaires ont aussi augmenté leur mise en souscrivant d'autres parts, considérées comme un "orêt" à la Coop afin qu'elle ait des capitaux qui permettront "des développements considérables", dit le curé Lavoie.

Cellules alimentaires C'est dans l'alimentation que la Coopé-

rative du Pied-de-la-Falaise manifeste sa grande originalité.

Après avoir expérimenté diverses formules, la Coop fonctionnera bientôt de la manière suivante:

1—Les 4,000 sociétaires se regroupent en "cellules alimentaires" de 10 à 15 membres.

2—La Coop leur propose un catalogue de 160 articles dont le prix ne variera pas pendant 2 mois. Pour ce, il faut créer une "caisse de compensation" afin de garantir la stabilité des prix, car le prix d'achat peut monter même si le prix de vente ne bouge pas pendant ces 2 mois.

3—Chacun des membres, dans les cellules, détermine ce dont il a besoin à chaque semaine ou quinzaine. Le "chef" de cellule, avec l'aide d'un "moniteur" bénévole, additionne les commandes au détail pour arriver à une commande en gros. Tout cela est transmis à la Fédération des magasins Coop.

4—La Coop a emprunté plusieurs locaux-entrepôts, en divers coins de la Basse-Ville. Le jour convenu, les commandes en gros arrivent le matin. Les chefs de cellules reconstituent les commandes au détail et l'après-midi, chacun va chercher son marché au local.

5—Tout doit être payé comptant, cela va sans dire.

Le curé Lavoie nous a révélé que l'adhésion de certaines communautés religieuses au projet permettra des achats en gros et des prix vraiment très bas...

### La viande

Du côté des viandes, la Coop s'est déjà procuré une cinquantaine de congélateurs, depuis mai 1974. Les sociétaires peuvent les acheter comptant ou en versements mensuels, sans in-

térêt. On a aussi accumulé un fonds qui permet de prêter sans intérêt aux membres qui veulent acheter leur viande en grande quantité au prix du gros.

### Autres achats

Pour à peu près tous les autres genres d'achats, la Coop a négocié des contrats d'escomptes auprès de commerçants et professionnels du quartier Saint-Roch. Cela vaut pour les vêtements, les médicaments, le garage, la quincaillerie, la bijouterie, les articles de sport, etc. La moyenne des escomptes est de 2%.

### Huile à chauffage

Pour l'huile à chauffage, depuis octobre 1974, la Coop a signé un contrat d'approvisionnement avec Pétrofina pour 110,000 gallons. Elle a acheté un camion-citerne "usagé" (et songe à un deuxième), engagé un chauffeur et offre de l'huile au prix du gros à tous ses sociétaires. Les prix: l'huile à "poêle" est à 36 cents le gallon, l'huile à fournaise à 35 cents.

### Camping-famille

Depuis les débuts, la Coop du Pied-de-la-Falaise organise, à chaque été, un "camping-famille-travail", en priorité pour les familles en chômage. L'été dernier, on a commencé à cultiver des légumes et à élever des lapins, des poules et des canards! On est aussi allé cueillir des fraises (moyennant salaire) chez des cultivateurs de l'île d'Orléans, et des bleuets au Lac Saint-Jean.

Cet été, la Coop disposera d'une terre à Saint-Pierre, sur l'île.

L'expérience camping-famille-travail reçoit l'appui financier du

Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

### Frais funéraires

La Coopérative possède aussi des salons funéraires (Funerarium) pour combattre ce qu'on a déjà appelé "le scandale des frais funéraires", en coupant les coûts. Le congrès de l'Association des coops funéraires du Québec a justement eu lieu en fin de semaine, à Lévis. Le président en est Mgr Lavoie, qui a fondé la première coop du genre il y a 5 ans. Il en existe maintenant 25!

La Coop du Pied-de-la-Falaise a aussi une petite usine qui fabrique des produits en fibre de verre — quand il y a des contrats.

Enfin, on a créé une Coop d'habitation pour rénover de vieux logements dans Saint-Roch.

### Coopérer

"Nous avons bien d'autres choses en chantier", conclut le curé Lavoie qui dit à ses ouailles: "La Coop vous rendra de plus en plus millionnaires, pourvu que vous acceptiez de coopérer de plus en plus".

La philosophie "populiste" de Mgr Lavoie n'est pas acceptée par tout le monde, à Québec, et on se méfie du personnage dans les milieux progressistes. Plusieurs disent qu'il est plus près du Crédit social que du PQ! Mais depuis 1967, le curé de Saint-Roch, qui sait frapper à la porte des communautés religieuses et des fabriques paroissiales, a quand même agi...autant qu'il peut parler!

On peut obtenir plus de renseignements sur la Coop du Pied-de-la-Falaise (ACIPF) à 590 rue du Roi, Québec 2. TÉL.: (418) 525-4637 ou 524-1426.

## bref

### Maladies industrielles

Les représentants des employés des chantiers maritimes de Lauzon et de Sorel se sont réunis au cours de la fin de semaine sur les problèmes des maladies industrielles dans leur industrie. Ces travailleurs sont exposés à des maladies pulmonaires causées par les fumées provoquées par la soudure et d'autres émanations toxiques. Des bruits intenses produits par le martèlement de l'acier exposent également ces travailleurs à la surdité.

À la suite de l'annonce, par le gouvernement provincial, de mesures visant à fixer des normes sur les poussières d'amiante dans les mines pour combattre l'amiante, les syndicats des chantiers maritimes qui représentent plus de 5,000 travailleurs affiliés à la CSN, réclament également des mesures pour l'évacuation des fumées et la prévention de la sidérose et de la silicose, rappelant au gouvernement que c'est au problème entier des maladies industrielles qu'il faut s'attaquer plutôt qu'à une de ces maladies soulevées à l'occasion d'un conflit dans un secteur particulier.

### Groupe de travail sur l'habitation

C'est aujourd'hui que débute la première phase de la tournée du groupe de travail Legault sur l'habitation par une visite en Mauricie.

Dans un premier temps, le secrétaire du groupe, M. Robert Chagnon, rencontre les représentants d'organismes régionaux afin d'expliquer le mandat du groupe de travail.

Dans un second temps, en mai, le groupe Legault entreprendra une tournée des villes et municipalités de la province.

### Grossesse secours

Le service d'écoute téléphonique "Grossesse secours" a désormais un nouveau numéro de téléphone. Il s'agit du numéro 526-0873.

"Grossesse secours" est un service de 24 heures par jour tentant d'aider les femmes enceintes à la recherche de renseignements ou d'aide.

## AUX GENS DE TROIS-RIVIÈRES

**Vous désirez recevoir LE JOUR tous les matins à votre domicile par camelot motorisé? Alors, téléphonez à:**

**Jean-René Savard**  
379-0146  
ou  
375-5105

**OU ENCORE RETOURNEZ-NOUS CE COUPON DUMENT COMPLÉTÉ, ACCOMPAGNÉ DE VOTRE CHÈQUE OU MANDAT:**

**NOM:.....**  
**ADRESSE:.....**  
**TÉL:.....**  
**12 mois (\$72)**  
**6 mois (\$36)**  
**3 mois (\$18)**

*N.B. Cette offre ne s'applique pas encore aux gens de Trois-Rivières ouest!*

**LE JOUR** 387 boul. Lebeau, Ville Saint-Laurent

## LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Composition et montage DSC composition, 385 Lebeau, Ville St-Laurent. Il est imprimé par Journal Offset Inc., 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine; par la poste: \$60.00 par année \$32 par six mois et \$18.00 par trois mois. Edition du samedi: \$15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

Rédacteur en chef: Yves Michaud

Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante

Editorialistes: Yves Michaud, Laurent Laplante, Jacques Parizeau

Chef de pupitre: Roch Côté; adjoints: Antoine K. Char, Bruno Dostie, Henri Jalbert, Paul Paré.

Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Maurice Giroux

Affaires sociales: Paule Beaupré-Champagne, Alain Duhamel, Louis Fournier, Pierre Tanguay et Gisèle Tremblay.

Economie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany

Vie et culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros

Photographie: Antoine Désilets

Caricature: Berthio

Sport: Jean-Marc Desjardins, Christian Nobert

## ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration: Jacques Parizeau

Directeur administratif: Robert St-Jean  
Contrôleur: Marcel Latendresse  
Comptable: Ginette Roy  
Assistante comptable: Johanne Marier  
Tirage: Michel Gagné  
Roland Legault

Publicité: Directeur: Publicité locale et nationale: Marcel Pinsonnault  
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Robert Pepin, Armand Lavigne, Francine Tremblay, Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy  
Petites annonces et avis légaux: Hélène Lespérance

# LE JOUR

Vers une grève des policiers de la CUM?

## "Il faut tout prévoir"

par Pierre Tanguay

"Il faut tout prévoir". C'est ainsi qu'hier, le président de la Fraternité des policiers de la CUM, M. Gilbert Custeau, commentait la possibilité que les policiers montréalais déclenchent éventuellement une grève si une entente n'intervenait pas de sitôt avec leur patron, le Conseil de sécurité publique de la CUM, au sujet de leurs fonds de pension et des indemnités en cas d'invalidité.

Affirmant que la Fraternité n'avait donné aucune directive à ses membres dans le sens d'une grève ou de ralentissements de travail, le président déclarait cependant que tout était possible.

Ces précisions, M. Custeau les apportait quelques minutes après que se soit terminée la marche regroupant 3.000 policiers. Une heure auparavant, le président donnait le coup d'envoi de cette manifestation et déclarait aux policiers réunis au Centre Paul-Sauvé pour prendre connaissance de l'état actuel des négociations, qu'advenant des événements graves, les responsabilités et les conséquences des gestes posés incomberaient à ceux "qui n'ont pas pris leurs responsabilités depuis janvier 72", faisant allusion à la position qu'a adopté le Conseil de sécurité publique depuis le moment de l'intégration des forces po-

licières de l'île de Montréal, le 1er janvier 72.

Les négociations entre les deux parties, rompues depuis mardi dernier, pourraient reprendre à condition que le Conseil de sécurité accepte de prendre pour base de discussion le projet de règlement présenté par la Fraternité. C'est du moins ce qu'a laissé entendre M. Custeau.



Unique femme parmi 3,000 policiers-manifestants

Ces négociations ont une histoire assez mouvementée et longue. À la suite de l'unification des forces policières en janvier 72, les régimes de retraite de tous les ex-copos policiers devaient être uniformisés selon un article de la loi instituant la CUM. Les négociations dans ce sens ne devaient toutefois commencer que le 12 février 74 et les policiers ne recevaient une offre complète de régle-

ment qu'au mois d'octobre dernier.

À la contre-proposition de la Fraternité, le Conseil de sécurité répond le 24 mars. Cette réponse sera qualifiée de rétrograde et d'inaacceptable par les policiers.

Selon le projet du Conseil de sécurité les policiers recevraient au moment de leur retraite, 70% de leur salaire mais ne pourraient compter sur une indexation de leurs prestations qu'à compter de 60 ans. La Fraternité réclame 80% du salaire comme cela s'applique présentement en plus de l'indexation.

Dans l'éventualité d'une grève des policiers qui assurerait la sécurité de Montréal? La Sûreté du Québec? À cela M. Custeau rétorque qu'il a communiqué avec le président de l'Association des policiers provinciaux, M. Guy Magnan qui lui a dit que dans son esprit il était impossible que les policiers de la SQ remplacent leurs confrères de Montréal et vice versa. Invité à commenter cette déclaration, M. Magnan déclarait au JOUR: "Je suis assez mal placé pour prendre une décision avant que les événements ne se produisent. Mais dans l'éventualité d'un débrayage général nous prendrons position".

## Atmosphère explosive à Laval

### Des menaces de grève des policiers pèsent toujours

(P.T.) — Bien que les policiers de Laval aient rejeté hier le recours à la grève... pour l'instant du moins comme moyen de pression en vue d'accélérer l'adoption d'une nouvelle convention collective de travail, l'atmosphère demeure des plus explosives dans la deuxième grande ville du Québec où plane toujours la menace d'un débrayage général du corps policier.

Les policiers ont en effet hier, au cours de deux meetings d'urgence tenus à la suite de la suspension de quatre de leurs officiers syndicaux, adressé un ultimatum aux autorités de la Ville affirmant que si d'ici deux semaines aucun progrès sensible n'avait été noté dans le processus

d'arbitrage qui devrait conduire à la signature d'un nouveau contrat de travail, des moyens de pression "différents" de ceux utilisés jusqu'à maintenant allaient être utilisés.

Si la suspension par les autorités municipales de Laval de quatre de ses membres de l'exécutif de la Fraternité des policiers de Laval a été l'étincelle qui a failli allumer un brasier hier, la lenteur d'un règlement négocié au conflit de travail qui oppose depuis 14 mois la Ville à ses policiers est la véritable explication de la crise actuelle.

Depuis le 2 février 74 en effet les policiers de Laval sont sans convention collective et les négociations ont fait place depuis novembre dernier à l'étape

de l'arbitrage qui s'étire beaucoup trop au gré policiers.

Le président de la Fraternité, M. André Nadon, qui est lui-même victime des récentes suspensions a affirmé hier, au JOUR qu'il ne pouvait garantir être dans la mesure de contenir encore les policiers bien longtemps. "Les membres de la Fraternité ont atteint le comble de l'exaspération" ajoutait-il en conclusion.

Prié par les policiers d'intervenir dans le conflit, le ministre du Travail, Jean Cournoyer, a déclaré hier qu'il préférerait laisser les choses suivre leur cours normal et qu'une solution négociée était toujours possible.

(par P.B.-C.) — D'un commun accord, hier, les représentants des syndicats membres du Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ-construction) ont décidé de maintenir leur unité structurelle, mais de tenter de faire amender la Loi sur les relations de travail dans la construction (loi 101) pour obtenir le droit de négocier par métier. Le désir des représentants des métiers dits mécaniques, appuyés en cela par André "dédé" Desjardins, de donner deux exécutifs au Conseil provincial a donc été rejeté.

Dernièrement, il avait été question d'une scission possible de la FTQ-construction en deux groupes, l'un représentant les métiers mécaniques et l'autre, les métiers généraux. Les métiers mécaniques (plombiers, électriciens, monteurs d'acier de structure, chaudronniers, millwrights et calorifugeurs) voulaient se donner leur propre exécutif et nommer André Desjardins leur directeur général.

Ils ont dû se rendre

aux objections des autres membres du Conseil provincial; Desjardins assistait à cette réunion et a aussi accepté la décision, nous a-t-on dit. Cette unité est essentielle, a expliqué le tuteur Fernand Daoust, pour faire face aux législations répressives que le gouvernement Bourassa pourrait être tenté d'adopter suite à la commission Cliche, à la prochaine campagne de recrutement ainsi qu'aux prochaines négociations".

Ce qui n'exclut pas que le prochain congrès du Conseil se penche sur ses pouvoirs et ses structures. Par ailleurs, tous les représentants des syndicats et les tuteurs se sont mis d'accord pour que les six mé-

tiers mécaniques tentent d'obtenir la négociation par métier afin que les conditions de travail qui sont particulières à chacun soient mieux défendues; actuellement, par la loi 101, il n'y a qu'une seule négociation globale pour tous les métiers, au niveau provincial.

Sans vouloir retourner au régime des négociations régionales, les membres de la FTQ-construction croient qu'il faudrait trouver un régime de négociation instituant des tables sectorielles ou professionnelles. Il serait possible notamment d'envisager une négociation selon les secteurs de la construction: industriel, commercial et résidentiel.

## Famille d'un banquier prise en otage

### Vol de \$400,000 à Laval

(LE JOUR) — La métropole a été témoin hier matin d'un des coups les plus furtifs de son histoire du crime alors que trois audacieux bandits réussissaient à dérober \$400,000 des coffres de la banque de Nouvelle-Écosse du centre commercial Laval après avoir gardé en otages pendant plus de douze heures le gérant de la banque et sa famille.

Cette répétition d'un scénario bien monté qui commence à devenir très populaire auprès des voleurs de banque, a débuté peu après 21 heures dimanche soir alors que les trois bandits armés et portant des verres fumés se présentaient à la résidence du gérant de la succursale de la BNE du Centre Laval, M. André Roussy, 36 ans, au 11,693 du boulevard Rolland à Montréal-Nord, et séquestrèrent les 4 personnes présentes.

M. Roussy, son épouse, Gaétane, sa petite fille de 5 ans, Isabelle de même que sa belle-sœur étaient ainsi gardés sous bonne surveillance par les trois hommes masqués jusqu'à cinq heures hier matin. À ce moment deux des trois bandits ont amené les deux femmes de même que la petite Isabelle au motel Métropole dans le nord de Montréal. Les

deux hommes accompagnés de leurs otages se sont installés dans la chambre 122 de l'établissement pendant que leur complice attendait patiemment en compagnie de M. Roussy que la banque ouvre ses portes.

Sachant sa famille menacée, le gérant de la banque n'a pas hésité à se rendre, un moment à obéir aux ordres de son garde. Les deux hommes se sont donc rendus à la banque de Laval et le gérant remettait tout l'argent que contenait le coffre de la banque soit environ \$400,000 à son agresseur. En possession du magot, le bandit prenait la fuite pour avertir ses complices que le coup avait réussi. Quelques minutes plus tard, soit vers 10 heures 10, les trois otages du Métropole étaient relâchés sans avoir été molestés ou attachés.

Les trois bandits, plus riches de \$400,000, courent toujours cependant que les enquêteurs, les sergents-détectives de la police de la CUM, MM. Jacques Gamarche et Jean-Guy Dupuis sont sur la piste et poursuivent leur enquête afin de retracer le "dynamique trio".

## Verdict du Tribunal de la femme

### La loi 22: trahison

Le Tribunal de la femme québécoise, mis sur pied à la suite de l'adoption de la loi 22, vient de rendre son verdict: il accuse le gouvernement du Québec de haute trahison envers le peuple québécois, exige le retrait de la loi 22 et de-

mande que le français devienne, par voie de législation, la seule langue officielle au Québec.

Ce tribunal, formé de femmes venant de milieux divers, a entendu 33 mémoires dont 17 avaient été ignorés par la Commis-

sion parlementaire, et ce, du 11 novembre 74 au 17 mars 75. Dix-huit autres personnes ont déposé leurs griefs devant le tribunal, sur des cas vécus. Ayant blâmé la Commission parlementaire pour n'avoir pas entendu tous les mémoires et l'avoir accusée de mépris envers les Québécois, le Tribunal de la femme québécoise propose un "code d'honneur de notre renaissance culturelle".

Selon ce code, dans une première étape, le français est proclamé la seule langue officielle du Québec et le public se fait un devoir de faire connaître le nom des établissements où le français est la seule langue de travail; les autres établissements commerciaux ne seront pas fréquentés. Dans une deuxième étape, on exige que, dans les services publics, le français devienne la seule langue de travail à tous les niveaux.

Dans une troisième et quatrième étapes, cette exigence est posée aux banques, compagnies de prêts, la Bourse et autres institutions financières, dans les écoles et au gouvernement. "Quant à la quatrième étape sera terminée, dit le Tribunal, nous serons mûrs pour la culture universelle et les échanges internationaux parce qu'à ce moment-là nous aurons une PATRIE".

## Le PQ dénonce le patronage dans le placement étudiant

Le gouvernement du Québec ne pourrait répondre qu'à un tiers des 60,000 demandes d'emploi de la part des étudiants parce que le service de placement étudiant sert d'abord les fins du Parti libéral.

M. Marcel Léger, député PQ de Lafontaine, a dénoncé le système de recommandation des étudiants par leur député et a proposé de dépolitiser le service.

"Le gouvernement a perfectionné son système de patronage" a dit M. Léger en classant par ordre les demandes d'emploi des étudiants et en exigeant du député une cinquantaine de recommandations "pour les étudiants réclamant une attention particulière". Le ministre Robert Quenneville, de Joliette, a la responsabilité de ce service et deux autres députés libéraux, Pierre Mercier et Yves Tardif, "aident" le ministre dans sa difficile tâche. L'année dernière, M. Marcel Léger écrivait

une lettre au directeur général du service de placement étudiant, M. Michel Guay, dont le nom a été cité au cours des audiences de la Commission Cliche pour sa contribution au placement d'ouvriers aux chantiers de la Baie James, dans laquelle le député péquiste refusait de recommander 50 étudiants et proposait au contraire de les recommander tous.

Le Parti québécois propose de dépolitiser tout le système en consultant les associations d'étudiants, en établissant des critères de base et en préparant un programme d'emploi dans les services publics. Ainsi, les étudiants pourraient contribuer à certains travaux publics, à des relevés d'échantillons pour la protection de l'environnement. Le PQ propose même de venir en aide aux agriculteurs en invitant les étudiants à travailler dans les fermes. L'agriculteur recevrait alors une aide du gouvernement tout comme

l'entreprise privée reçoit, dans le cadre du programme actuel, une contri-

bution gouvernementale quand elle embauche des étudiants.

### CRÉATIVITÉ ET RELAXATION CÉRÉBRALE

La nuit porte conseil dit-on. Notre cerveau a emmagasiné dans ses milliards de cellules nerveuses les informations reçues depuis notre naissance jusqu'aujourd'hui. Laissez librement à son fonctionnement, il tend à établir naturellement des synthèses, d'une lucidité remarquable.

Les spécialistes du système nerveux central ont mis au point des techniques permettant à un individu de reproduire à son gré ce phénomène d'intuition et de créativité. Lui donnant ainsi la possibilité d'utiliser pleinement toutes les informations qu'il reçoit sans cesse, pour des découvertes et applications originales. Il est évident qu'on ne peut "activer" ces réserves immenses sans qu'il en soit ainsi.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ces techniques cérébrales naturelles simples sont de véritables bains rafraîchissants. Le surmenage, la tension nerveuse, l'anxiété, diminuent nettement.

Un coût très modique de \$30.00 couvre l'ensemble de l'apprentissage.

Renseignements et inscriptions: 861-3160. Brochure gratuite et sans obligation.

Institut de Recherches Appliquées sur l'Activation Cérébrale. Organisme engagé dans l'approfondissement des connaissances sur l'activité électrique du système nerveux central.

## les échos du jour

La crise d'octobre aura 5 ans le 5 octobre prochain. À cette occasion, la société Radio-Canada diffusera un reportage de deux heures sur les "événements". Cette émission sera diffusée simultanément aux réseaux français et anglais de la société. Ce reportage coûterait près d'un quart de million de dollars.

\*\*\*

\$53,000 pour primer des chiens! Il faut le faire. Et eux, qu'en feront-ils? Ils avaient bien besoin de ça... au prix où se vend l'ALPO! \$53,000... c'est en effet la somme qu'on attribuait en fin de semaine dernière lors l'exposition internationale canine qui se tenait à Montréal, Place Bonaventure à 1,600 bêtes (lire: propriétaires de bêtes). Le gagnant du premier prix: un terrier blanc exceptionnel qui mijote son coup depuis 3 ans. Pour leur part, les éleveurs de puces s'interrogent et commencent à parler de leur première exposition internationale des puces de chiens, qui pourrait bien se tenir à l'Assemblée nationale du Québec... À ne pas manquer...

\*\*\*

Le Père Gédéon, que l'on voit de plus en plus souvent à la Galerie de la presse, au Forum a promis aux joueurs du Canadien que s'ils remportaient la coupe Stanley, il remplirait la dite pièce d'argenterie avec son meilleur sirop d'érable classe "A"... Pour plus d'informations, voir "l'écrit" du vieux dans nos chics pages sportives d'aujourd'hui.

\*\*\*

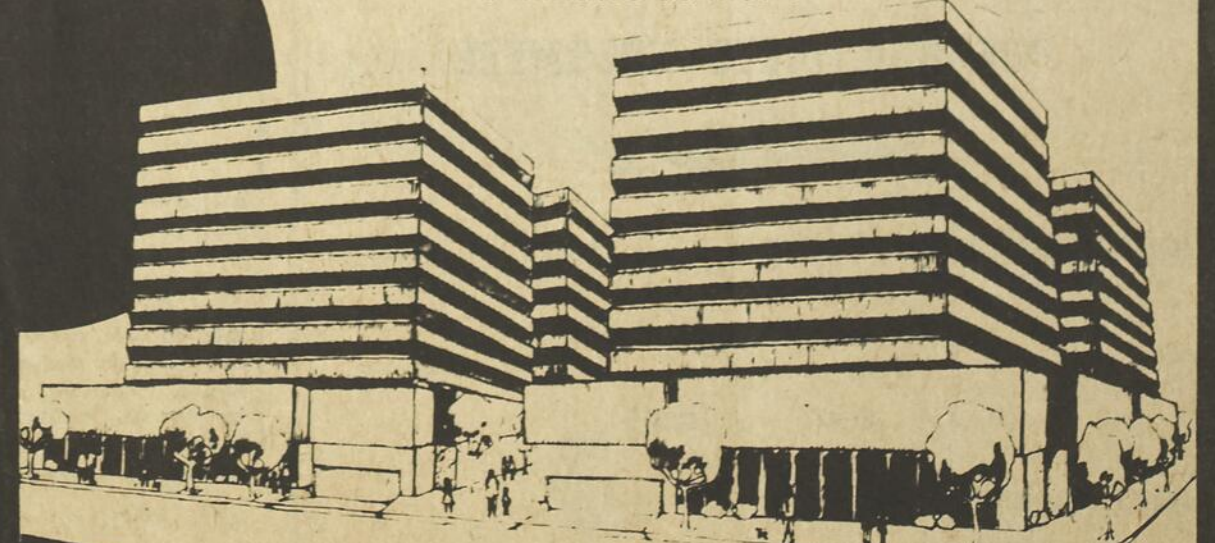
Une oreille indiscrette a entendu quelqu'un (que l'on ne nommera pas, évidemment) dire au président des postiers de Montréal que les syndiqués pourraient songer à boycotter les déclarations d'impôts, comme mesure de représailles contre leurs employeurs. Évidemment, leur employeur est le gouvernement fédéral, le même qui boycotte Le JOUR. Rapprochement fortuit et volontaire.

# Edifice Rock

## À LOUER-ESPACE DE BUREAU

À Laval, sur le boulevard St-Martin, à l'angle de l'autoroute Papineau.

- Occupation, juin 1975
- Possibilité d'aménagement selon spécifications
- Surface de plancher libre de colonnes
- Stationnement intérieur
- Deux ascenseurs rapides
- Air climatisé de première qualité
- 5 minutes du métro



LES IMMEUBLES CARREFOUR LTÉE  
1590 EST, BOULEVARD ST-MARTIN  
VILLE DE LAVAL, QUÉBEC  
TÉL.: 332-6760

# québec

## Politique du salaire minimum

# Des effets néfastes qui varient selon les régions

par Jacques Bouchard

QUEBEC (PC) — L'augmentation du salaire minimum a des effets néfastes mais mesurables tant sur la création d'emploi que sur l'augmentation des prix, mais ces effets sont très variables selon les secteurs et les régions.

C'est à cette conclusion qu'en est arrivée l'économiste Jean Baril dans une étude effectuée pour le ministère du Travail sur les incidences d'une hausse du salaire minimum dans les secteurs à bas salaires et sur l'emploi en général.

De plus, souligne M. Baril dans son document de 109 pages, les réductions d'emploi ne se mesurent pas seulement par les mises à pied mais également par un ralentissement dans la création des emplois.

Les personnes touchées par des mises à pied ou qui se voient confrontées à un marché du travail réduit sont la plupart du temps parmi celles que la législation du salaire minimum voulait aider: les tra-

vailleurs rémunérés au taux du salaire minimum ou à des taux très voisins, souligne le document.

### Salaire

Le premier ministre Robert Bourassa a annoncé le 14 avril dernier que le salaire minimum serait porté de \$2.30 à \$2.60 l'heure à compter du 1er juin et atteindra même \$3.90 lorsqu'il s'agira du temps supplémentaire, après 45 heures de travail dans une semaine. Par ailleurs, dans un autre document préparé à l'intention du ministère du Travail par l'ex-ministre des Affaires culturelles, l'actuaire Claude Castonguay, en vient à la conclusion que les grands objectifs de la politique de sécurité du revenu, soit la participation des personnes défavorisées à l'activité économique et la garantie d'un revenu fondé sur les besoins, militent en faveur d'un salaire minimum élevé étant donné les liens de complémentarité des politiques.

Selon le rapport

Castonguay, aux fins de la politique de sécurité du revenu, il n'existe aucune limite maximale souhaitable pour le salaire minimum.

Si une telle limite s'impose néanmoins, souligne M. Castonguay, cela est dû au fait qu'une hausse trop prononcée du salaire minimum est susceptible d'entraîner notamment l'élimination d'emplois et l'introduction de mesures visant à réduire le revenu effectif des travailleurs.

### Revenu réduit

De son côté, l'économiste Baril mentionne que bien que la masse salariale globale augmente suite à une hausse du salaire minimum, un certain nombre de personnes voient leur revenu réduit soit parce qu'elles sont mises à pied, un faible pourcentage cependant, soit parce que les entreprises ont recours à toute une gamme de mesures pour diminuer l'impact de la hausse, dans l'immédiat.

Ces mesures peuvent aller jusqu'à la diminu-

tion des heures à taux majoré, la réduction d'avantages sociaux, la disparition de bonis, et à plus long terme la diminution de l'emploi de surnuméraires, le non remplacement de ceux qui quittent et à des exigences accrues pour les emplois vacants ou à venir.

Les personnes ainsi touchées, précise l'économiste, ont souvent été identifiées comme étant de jeunes travailleurs, des femmes, et des marginaux.

M. Baril regrette cependant de ne pas disposer d'études concernant les effets d'une hausse du salaire minimum sur d'autres groupes particuliers, dont les invalides et les travailleurs âgés.

"On peut cependant supposer que si ces personnes sont perçues comme ayant une faible production, elles risquent également d'être touchées par les effets négatifs d'une hausse du salaire minimum", dit M. Baril.

### Effets faibles

Cependant, poursuit l'économiste, les différentes enquêtes ont montré que les effets négatifs d'une hausse du salaire minimum sont généralement faibles pour deux raisons principales:

1 — "Les hausses du salaire minimum ont rarement été fortes et elles ont généralement pris place au cours des périodes d'expansion économique.

2 — "Les mesures de compensation et d'ajustement de la part des entreprises sont proportionnelles à l'augmentation des coûts salariaux surtout dans le cas des établissements de moyenne taille".

Ce qui s'avère déterminant, note M. Baril, c'est la possibilité pour l'entreprise de reporter ou non l'augmentation du coût au consommateur.

Comme le but du salaire minimum est de réduire la pauvreté et pour atteindre pleinement ce but, "il est nécessaire de minimiser les effets négatifs d'une hausse du salaire minimum par des politiques de main d'oeuvre, des politiques d'emploi et des mesures d'aide financière et technique aux entreprises et secteurs les plus touchés", souligne M. Baril.

## La CEQ lance le manuel scolaire du 1er mai De l'Alcan à Ti-Cul Lachance et de l'amiantose au Monopoly

par Gisèle Tremblay

### La pédagogie du 1er mai

M. Tremblay travaille à Alcan. En 1973, il gagnait \$3.34 l'heure. Quel était son salaire hebdomadaire, s'il travaillait 40 heures par semaine? Le président de la compagnie Alcan, M. Paul Leman, gagne \$157,959 annuellement. Combien gagne-t-il de plus que son employé, M. Tremblay?

Ces exercices de mathématiques pour le second cycle de l'élémentaire sont tirés d'un des 42 projets de cours, conçus à partir de la vie réelle des travailleurs, que la CEQ propose aux enseignants dans son "Manuel du 1er mai", rendu public aujourd'hui.

Les 75 pages de ce livre du maître contiennent des suggestions "pour une journée d'école au service de la classe ouvrière". Il y en a pour toutes les matières et tous les niveaux d'enseignement. Les objectifs pédagogiques et la méthodologie sont, comme pour l'exemple de M. Tremblay puisé dans la convention collective des travailleurs de l'Alcan, en tout point conformes aux programmes cadres du ministère de l'Éducation dans chaque matière et à chaque niveau.

La seule différence, c'est le contenu. La CEQ a voulu en effet substituer à l'imagerie d'Épinal des manuels scolaires, qui émascule les réalités sociales, une vision plus réaliste fondée sur les données de la vie courante, qu'on retrouve constamment à la lecture des journaux et qui touchent la majorité de la population.

Ce sont les enseignants eux-mêmes qui ont conçu les projets de cours. À l'appel que lançait la CEQ il y a plus de trois mois, 30 de ses 42 syndicats d'enseignants ont répondu en lui adressant une soixantaine de projets. La centrale s'est contentée ensuite de colliger, de présenter et de publier les textes.

Mais c'est là une enseignement avancé. Le Manuel fourmille d'idées plus subtiles. Ainsi, des élèves de 2ème ou 3ème année en classe d'arts plastiques, de musique et de français, sont invités à décorer les murs d'illustrations sur les travailleurs, à inventer les paroles d'une chanson sur le 1er mai et à fabriquer des cartes de souhait qu'ils porteront ensuite aux grévistes sur la ligne de piquetage: à Thetford Mines, les grévistes de

l'amiantose, par exemple. Les enfants font déjà ce genre de travail pour la fête des mères...

L'étude du langage à la maternelle, fondée sur l'observation et la verbalisation, peut initier les enfants à l'arbitraire des rôles familiaux: coller des illustrations représentant des tâches (vaisselles, tondeuse à gazon, bain du bébé, machine à coudre...); fabriquer des "bonhommes" et des "bonnes-femmes"; les épingle, les yeux bandés, sur le tableau des illustrations; discuter sur le fait que les hommes et les femmes peuvent accomplir indifféremment les tâches qu'on attribue généralement soit aux hommes, soit aux femmes.

Un cours de français pour le secondaire V propose une étude du vocabulaire relié aux relations de travail, en simulant un conflit ouvrier. Un cours de biologie pour la fin du secondaire propose l'étude des maladies industrielles (amiantose, silicose, empoisonnement). Pour le secondaire II, un cours d'initiation aux transactions de la vie courante porte sur la loi de l'offre et de la demande; il utilise le jeu de Monopoly (les joueurs reçoivent des sommes inégales), en faisant ressortir le principe de l'élimination des concurrents et de la formation de monopoles.

L'exemple type est un cours de français conçu pour le secondaire: à partir d'une chanson de Vigneault, "Ti-Cul Lachance", étudier le genre littéraire (couplets, refrain); analyser les niveaux de langage; identifier les thèmes et les relier aux problèmes vécus par les travailleurs du voisinage.

En fait, tous les cours du Manuel s'inspirent du milieu de "Ti-Cul Lachance", chœur de son état, "poigné, marié, trois filles, deux gars", qui habite un "pays loin de l'eau" où on a fermé "l'chantier de bateau" et qui s'adresse à son "premier sous-ministre" qui

"n'aime pas" les syndicats.

### Une solution de change

Le "Manuel du 1er mai" (destiné aux enseignants, non aux élèves) est né de la réflexion que poursuivent depuis quelques années les militants de la CEQ, sur l'idéologie implicite que véhicule le système scolaire, notamment dans les manuels à l'intention des étudiants.

C'est dans le cadre de cette réflexion critique que la CEQ adoptait, à son congrès de 1972, une étude sur "L'école au service de la classe dominante" et, à son congrès de l'an dernier, un document d'enquête intitulé "École et lutte de classes au Québec".

Ce vocabulaire "idéologique" a fait sourire certains. Mais les analyses de la CEQ mettaient en relief des attitudes toutes aussi "idéologiques" que la tradition scolaire impose aux enfants. C'est ainsi qu'à l'élémentaire, les manuels présentent la fillette qui balaie ou aide maman à la lessive pendant que son jeune frère étudie.

C'est ainsi que dans les manuels de géographie, le sous-développement est dû à des conditions climatiques, jamais à des interventions politiques, économiques ou militaires.

C'est ainsi qu'en mathématiques, l'endettement est un élément "normalisé" du budget familial qui n'en souffre jamais. C'est ainsi que dans les textes des manuels, il n'y a jamais de grève, jamais de conflit, et toute le monde est heureux dans le meilleur des mondes.

Bref, c'est la biologie humaine sans le sexe; les affrontements sociaux sont le sexe de la société des manuels; il faut tout en ignorer et surtout n'y pas toucher.

Le "Manuel du 1er mai" propose une première solution de change à cette idéologie implicite que la CEQ avait auparavant dénoncée.

## CARRIÈRES



**LE SUCO**  
organisme  
de développement international

est à la recherche d'un  
**RELATIONNISTE**

**TÂCHES:**  
—organiser les campagnes de financement de l'organisme  
—rechercher des fonds auprès des organisations gouvernementales, non gouvernementales, du monde des affaires et du grand public.

**EXIGENCES:**  
—ayant déjà fait ses preuves dans ce domaine  
—parfait bilingue

**CONDITIONS:**  
—salaire à déterminer selon l'expérience et la compétence  
—lieu de travail: Montréal.

**FIN DU CONCOURS**  
—le 25 avril 1975

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE À:

M. Yvan Labelle  
Secrétaire général  
SUCO  
4824 Côte-des-Neiges  
Montréal, Qué.  
Tél.: (514) 735-4561



**LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS**


est à la recherche de professionnels non-enseignants

**4 ORTHOPÉDAGOGUES**  
secteur; enfance inadaptée  
Date d'entrée en fonction: le 1er juillet 1975  
Salaire: Selon la P.A.S.  
Adressez votre demande d'emploi avant le 30 avril 1975 au: Directeur des services du personnel  
225, rue St-Rédempteur  
Hull, P.Q.

Si...

OU

**OXFAM**



**HÔPITAL STE-JUSTINE**

Centre hospitalier universitaire ultra-spécialisé en Pédiatrie et Obstétrique-Gynécologie

**INFIRMIERS (ÈRES) AUTORISÉS (ES)**

**INFIRMIERS (ÈRES) AUXILIAIRES**

**PUÉRICULTRICES DIPLÔMÉES**

**TEMPS COMPLET**

jour (rotation des heures)	soir	nuit
temps partiel		
soir	nuit	

**INFORMATION:**  
Danielle Lemire, i.a.,  
Bureau d'emploi  
3175, Chemin Côte Ste-Catherine, Mtl.  
(514) 731-4931

## Québec

### Blessé par une bombe

QUEBEC (PC) — Un adolescent de 14 ans, Jean-François Lamarre, a subi des blessures aux bras et aux jambes, lundi, dans l'explosion d'une bombe de fabrication artisanale, à Québec.

Selon la police, la déflagration s'est produite quand le jeune homme a donné un coup de pied sur un objet qui se trouvait sur la chaussée à l'intersection des rues Bergemont et des Bouleaux, dans le quartier Limoilou.

Une enquête a été instituée pour déterminer la provenance de l'engin et sa composition. L'état du blessé n'a pas été révélé mais un porte-parole de la police a indiqué qu'il n'était pas en danger de mort.

Un compagnon a subi un choc nerveux. Les vitres de plusieurs édifices voisins ont volé en éclats sous la violence de l'explosion.

Y penser c'est aussi aider

**OXFAM**

par Paule Beaugrand-Champagne

Les 61 médecins démissionnaires, sur 71, de la région de Yamaska (St-Hyacinthe, Cowansville et Granby) en veulent aux technocrates du ministère des Affaires sociales plus qu'au ministre Claude Forget. Ils se refusent à devenir eux-mêmes des technocrates et demandent à la population qu'ils desservent, par leur geste, de leur dire si elle est d'accord avec leur prise de position.

On se souviendra que la semaine dernière ce groupe de médecins omnipraticiens annonçait qu'ils se retireraient du régime d'assurance-maladie, en guise de protestation contre l'attitude du gouvernement du Québec dans les négociations qu'il mène avec les médecins depuis bientôt trois ans. Leur démission prendra effet le 8 mai prochain, selon les règles de l'assurance-maladie. Hier, à Granby, ils expliquaient à la population, par le truchement des journalistes, les raisons de leur geste.

Ces médecins s'en prennent aux contre-propositions gouvernementales qui leur ont été faites, pour la première fois disant-ils, le 17 février et 21 mars derniers, sur l'exercice de la profession, les relations avec les mala-

des et les relations syndicales. "Nous nous en tenons aux déclarations du ministre Forget qui a déjà dit qu'il veut humaniser les services de santé et laisser aux médecins leur autonomie complète sur l'exercice de la profession. Ce n'est donc pas à lui que nous en voulons, mais à ces technocrates qui ne veulent pas respecter ces principes", nous déclarait hier le docteur J.-P. Bédard.

Selon les médecins protestataires, dont le geste pourrait être imité très bientôt dans d'autres régions, "minuter les visites des malades", établir qu'un médecin ne traite qu'une maladie par visite, faire des schémas d'investigation et de traitement des malades indépendamment de leurs particularités, c'est déshumaniser les services de santé et faire d'eux des technocrates. Ils s'y refusent carrément.

De plus, ils refusent au gouvernement le droit qu'il veut se garder, au niveau des institutions, de faire des ententes individuelles avec des médecins, ce qui, à la longue, détruirait le syndicat médical dans les faits. Enfin, autre exemple, ils rejettent la proposition qui leur est faite de laisser au directeur général de l'hôpital le droit de répartir entre les médecins de son territoire le travail à faire, ce qui mène

l'ingérence de ce directeur jusque dans leurs bureaux privés.

"En démissionnant du régime, nous voulons que la population nous dise si elle veut des technocrates ou les médecins qu'elle a toujours connus. Nous continuerons à donner les services à nos clients comme avant et aux mêmes taux que ceux de la Régie, sauf que les patients devront les payer sans remboursement possible de l'État. Mais nous tenons à indiquer que les économiquement faibles (et il ne s'agit pas seulement des assistés sociaux, selon nos critères d'expérience) seront traités gratuitement par tous les médecins de la

région qui ont démissionné", nous a dit le docteur Bédard.

La décision des médecins de Yamaska fait suite à une réunion récente de toutes les associations locales membres de la Fédération des omnipraticiens; il a alors été décidé que chaque association déciderait de son mode de pression sur le gouvernement et du moment où elle l'annoncerait. On s'attend donc, au cours des prochains jours, à ce que d'autres groupes de médecins à travers le Québec annoncent qu'ils agriront comme leurs confrères de Yamaska; "cela pourrait faire tâche d'huile", disait-on hier.

## Au jour le jour

À MONTRÉAL  
● Dîner-causerie de l'Association des Hommes d'affaires de la Rive-Sud, à 12h, à La Barre 500, Longueuil. Invité: M. Pierre Marois.  
● Déjeuner-causerie de la Chambre de Commerce de Montréal, à 12h30, à l'hôtel Sheraton Mont-Royal. Conférencier: M. Gérard Pelletier, ministre des Communications du Canada.  
● Assemblée générale des membres du Syndicat des employés du port de Montréal (CSN), à 19h, au sous-sol de l'église St-

Sauveur (coin Saint-Denis et Viger).  
● Soirée d'information sur les prisons et les droits des détenus, à 19h30, à la maison des Ateliers d'Éducation Populaire, 350, rue Boucher (mtro Laurier). Invités: Représentants de la Ligue des Droits de l'Homme  
**AILLEURS AU QUÉBEC**  
**CANTONS DE L'EST**  
Sherbrooke: Conférence de M. Pierre Bourgault, à 12h30, organisée par le Comité d'action populaire du collégial, à l'auditorium Rouge du Séminaire de Sherbrooke.

# Al'ombre du Hilton

par Jacques Guay



## Trudeau vu par Bourassa

M. Bourassa a beaucoup de points en commun avec M. Trudeau mais M. Trudeau s'accorde plus de répit que M. Bourassa.

Autrement dit le premier ministre du Québec se tue davantage à la tâche.

L'opinion est d'un observateur averti, M. Bourassa lui-même.

Il s'agit, bien sûr, de la confession de M. Bourassa à la prestigieuse émission Radioscopie lors de son dernier passage à Paris, début décembre.

M. Jacques Chancel a demandé au premier ministre du Québec quelle différence il y avait entre lui et M. Trudeau.

Robert Bourassa (à lire lentement d'une voix légèrement traînante): "Disons que, d'abord il y a presque une génération qui nous sépare, cela c'est un fait! Pour l'attitude politique, disons que c'est difficile pour moi de faire, de citer des commentaires... c'est-à-dire que monsieur Trudeau a un style politique qui est un peu différent du mien. Nous, par ailleurs, nous nous attachons à la solution de problèmes concrets. Nous avons un peu la même formation. Monsieur Trudeau, un peu plus juridique qu'économique, et la mienne un peu plus économique que juridique. Mais je crois que dans l'ensemble il y a beaucoup de points communs, sauf que monsieur Trudeau est peut-être un homme politique qui s'accorde, ou qui paraît s'accorder — et je suis convaincu qu'il fait le maximum pour assumer ses responsabilités comme chef politique — mais dans l'opinion publique, monsieur Trudeau paraît s'accorder peut-être un peu plus de répit que je puis donner l'impression de le faire moi-même".

Vous avez bien lu, ces choses sont dites en termes élégants, mesurés, mais vous avez bien lu: vous, (parce que le public c'est vous, moi, le gérant de la caisse populaire, etc) vous avez l'impression que M. Bourassa travaille davantage que M. Trudeau.

Mais enchaînons avec la question suivante de M. Chancel: "Peut-il être jaloux, aujourd'hui, des honneurs qu'on vous rend?"

Robert Bourassa: "Pas du tout, pas du tout! Je crois qu'il y a une coïncidence entre les intérêts québécois et les intérêts canadiens..."

M. Bourassa a probablement dit la vérité. D'ailleurs il venait de reconnaître, quelques instants plus tôt, qu'il était franc et naturel. M. Trudeau n'est probablement pas jaloux.

Mais lorsqu'au cours du même voyage, M. Bourassa l'a comparé à un douanier en parlant d'uranium, il s'est chargé de lui rappeler qu'il était le premier ministre du Canada et que le Québec dans ce domaine ne pouvait rien faire sans l'autorisation d'Ottawa.

Cela a même assombri dans les jounaux la radioscopie de M. Bourassa en France.

Note radioscopie: "examen de l'image que forme sur un écran fluorescent un corps traversé par des rayons X. Autrement dit M. Bourassa a participé à une émission où l'on voulait voir ce qu'il avait dans le ventre."

## Le comptable avait une "influence maléfique"

LONDRES (PC) — Le comptable montréalais Ronald Saint-Germain, 31 ans, décrit par un juge du tribunal de Old Bailey comme un homme à l'"influence maléfique", a été condamné, lundi, à sept ans de prison pour son rôle dans une tentative de frauder la Banque royale du Canada d'une somme de \$500.000.

"Vous avez été une source d'influence maléfique pour tous ceux qui ont eu la malchance de vous rencontrer dans cette affaire", a déclaré le juge Bernard Gillis. Le juge a également ordonné des procédures de banqueroute en vue de permettre à la banque d'essayer de récupérer entièrement ou en partie la somme de \$240.000 encore manquante à même la fortune personnelle de Saint-Germain.

Deux Britanniques reconnus coupables de complicité avec Saint-Germain, William McCallum, 42 ans, et Frank Brockley, 46 ans, ont chacun écoupé d'une sentence de quatre ans.

Saint-Germain, ainsi que l'avocat torontois Hamilton Martin Douchart, 35 ans, et l'Écossais David James Stevens, 28 ans, font face à des accusations de conspiration de meurtre. Leur procès commencera dans quelques mois.

En réponse à une question du député créditiste Fabien Roy, le ministre a déclaré aux députés qu'il venait de goûter à la tomate et qu'elle était "très bonne".

Quelques instants plus tôt, il avait pu entendre les responsables de la Coop exposer leurs besoins: \$160.000 dont quelque \$90.000 devraient venir de fonds gouvernementaux.

Le député créditiste Fabien Roy, un vieux militant des coopératives, ne retenait pas son enthousiasme face à cette expérience. Faisant allusion aux réticences qu'aurait démontré, l'an dernier, le ministre face au projet, il a plaisanté: "Le ministre a fait comme Saint-Thomas, il a demandé à toucher du doigt. C'est un autre miracle de la coopération".

Nos informations, page 6

# Candidat à la chefferie NPD, John Harney se prononce pour le statut particulier

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Se prononçant résolument pour le "statut particulier du Québec au sein de la Confédération", M. John Harney, député défait dans la circonscription de Scarborough-Puest le 8 juillet dernier, a annoncé hier son intention de se porter candidat au congrès de direction du Nouveau Parti démocratique, prévu pour juillet à Winnipeg.

M. Harney a notamment soutenu que le NPD ne peut constituer le gouvernement du pays sans rechercher la sympathie et l'appui de tous les Canadiens, y compris les Québécois.

"Aucun parti sans racines, et au Canada anglais et au Canada français, ne peut ni ne doit espérer gouverner le pays", a-t-il dit.

M. Harney devient ainsi le quatrième candidat à briguer la succession du chef actuel, M. David Lewis, qui lui aussi a subi la défaite dans son propre comté lors des dernières élections fédérales.

Les autres candidats en lice sont Mme Rosemary Brown, député à l'Assemblée législative de Colombie-Britannique, M. Lorne Nystrom, député fédéral représentant la circonscription de Yorkton-Melville, en Saskatchewan, et le chef parlementaire par intérim du parti, M. Ed Broadbent.

Au cours d'une conférence de presse, M. Harney, qui enseigne ac-

tuellement la littérature à l'université York, de Toronto, a déclaré que s'il est élu chef du NPD, il cherchera, à la "première occasion raisonnable", à briguer les suffrages au cours d'une élection complémentaire pour siéger aux Communes.

M. Harney a toutefois exclu la possibilité de se présenter aux élections complémentaires qui doivent bientôt avoir lieu dans le comté de Restigouche, au Nouveau-Brunswick, devenu vacant avec la démission de M. Jean-Eudes Dubé.

"Je reviens d'une tournée dans cette région et la situation pour le NPD est passablement déprimante, a-t-il affirmé, en motivant sa décision.

M. Harney n'en croit pas moins en outre qu'il y a certains avantages pour un chef de parti à ne pas siéger aux Communes, particulièrement dans le cas d'un tiers parti comme le NPD: il peut ainsi oeuvrer plus librement pour aller chercher des appuis à travers le pays, notamment dans les régions plus difficiles.

### Appuis

Faisant part des appuis sur lesquels il compte pour entreprendre sa campagne, M. Harney a donné les noms de deux membres du caucus, MM. Stuart Leggat New Westminster et John Gilbert Broadview.

"Un autre député libéral se prononcera incessamment en ma faveur et il

est possible qu'il soit imité par un ou deux de ses collègues", a déclaré M. Harney.

En annonçant sa candidature, à la fin de mars, M. Broadbent avait déclaré détenir l'appui de la majorité du caucus néo-démocrate, donnant les noms de neuf de ses 15 collègues.

Pour M. Harney, cette liste est légèrement erronée, et il ne faudrait pas se surprendre de voir l'un ou l'autre des prétendus partisans de M. Broadbent se déclarer en faveur de sa candidature. M. Harney dit par ailleurs compter sur nombre de candidats défaits aux dernières élections, dont notamment M. Alf Gleave, qui assumera la direction de sa campagne au leadership, et M. Mark Rose, membre de l'exécutif du NPD de Colombie-Britannique.

Quoi qu'aucun dirigeant syndical ne se soit prononcé en sa faveur, M. Harney soutient que plusieurs militants syndicaux l'ont assuré de leur support.

M. Harney oriente son programme électoral autour de trois thèmes particuliers, soit l'instauration d'une société socialiste, l'indépendance économique du pays et la définition d'une "nouvelle solidarité nationale" devant assurer un statut particulier au Québec.

Sur ce dernier point, M. Harney affirme: "Nous devons envisager carrément les différences régionales qui existent au Ca-

nada et en assurer la reconnaissance dans un pacte confédératif remanié."

Soutenant qu'aucune formule magique ne permettra au NPD de trouver la confiance des Québécois, M. Harney croit qu'il faudra pour le parti faire preuve d'une présence soutenue et quotidienne auprès des travailleurs québécois.

Le fait que la clientèle naturelle du NPD au Québec soit en grande partie indépendantiste, ne constitue pas, selon M. Harney, une difficulté insurmontable puisque la population s'intéresse d'ores et déjà aussi bien au socia-

lisme qu'à l'indépendance. "Ce que veux, c'est incarner l'idée abstraite du NPD auprès de la population, je veux donner chair à l'idée du socialisme", a-t-il déclaré.

Pour ce faire, M. Harney croit détenir autant d'atouts, sinon plus, que son principal concurrent, M. Ed Broadbent.

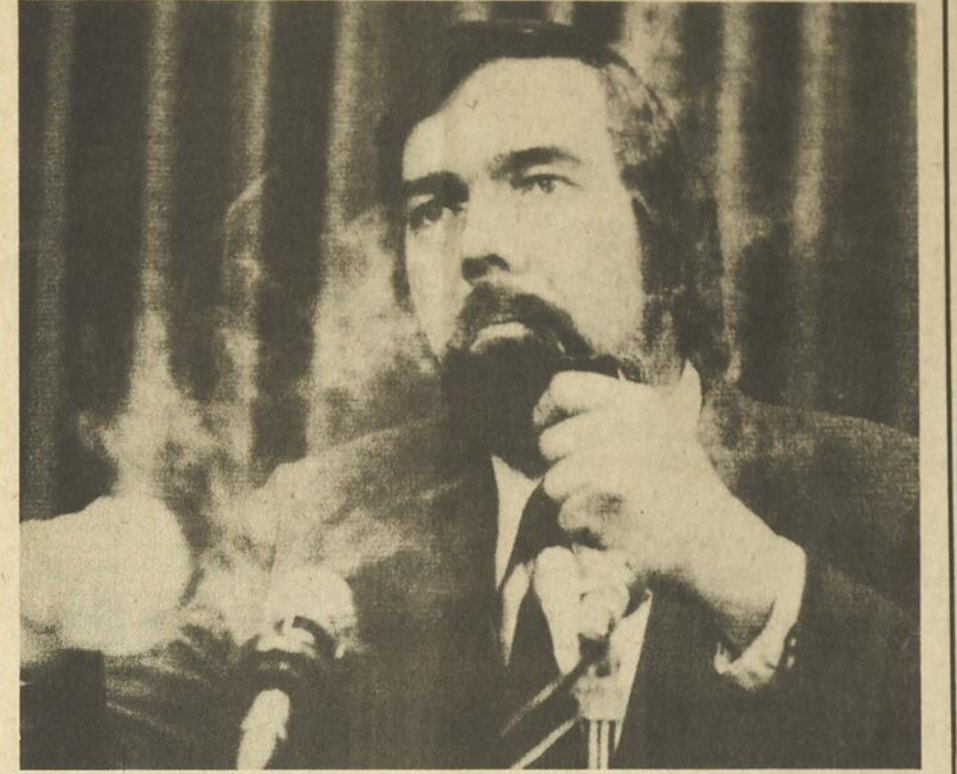
Parfaitement bilingue, M. Harney ne se cache pas à cet égard pour affirmer qu'il peut, à l'encontre de son rival, s'adresser directement dans sa langue à un vaste groupe de Canadiens.

Âgé de 44 ans, originaire de la ville de Qué-

bec, M. Harney a été défait aux élections générales de 1962, 1963, 1965, et 1968, avant d'être élu en octobre 1972 et de nouveau défait en juillet 1974.

En avril 1971, il s'était porté candidat à la tête du Nouveau Parti démocratique et s'était classé troisième derrière MM. Lewis et Jim Laxter et devant MM. Broadbent et Frank Howard.

Fait inusité, le député libéral de Matane aux Communes, M. Pierre De Bané, assistait à la conférence de presse de M. Harney.



M. John Harney

# Un comité indépendant recommande d'accorder plus de pouvoir au vérificateur général

par André Bellemare

OTTAWA (PC) — Un comité indépendant de révision composé de trois personnes recommande des pouvoirs accrus, un plus grand champ d'action, un bureau du personnel plus important et un texte législatif distinct concernant le rôle, les attributions et les relations professionnelles du vérificateur général.

Le document de 175 pages comprenant 47 recommandations, déposé hier aux Communes par le ministre des Finances, M. John Turner, risque fort de relancer un débat acrimonieux qui avait accaparé passablement de temps aux Communes en 1970 et 1971.

Le gouvernement Trudeau de l'époque avait même été forcé par l'Opposition de retirer un projet de loi qui, de l'avis des néo-démocrates et conservateurs, "tendait à éliminer l'emprise que détient ce genre sur l'appareil gouvernemental".

Le vérificateur d'alors, M. Maxwell Henderson, avait "osé", dans quelques-uns de ses rap-

ports annuels, critiquer certaines dépenses injustifiées, du gaspillage et de la mauvaise administration du gouvernement.

En même temps qu'ils apportaient de l'eau au moulin de l'opposition, les propos de M. Henderson ont indisposé les ministres, le premier ministre Trudeau le premier, qui ont vivement reproché au vérificateur des comptes du gouvernement de dépasser son mandat en faisant plus ou moins de la politique.

Or, la présente étude, commandée par le successeur de M. Henderson, M. James J. Macdonnell, semble donner raison, sur plusieurs points, à M. Henderson qui se plaignait de ne pouvoir bénéficier suffisamment de moyens, tant sur le plan de la loi que de son personnel, pour mener à bien sa tâche de scruter les dépenses gouvernementales.

Au 31 décembre 1974, le nombre d'employés du bureau du vérificateur s'élevait à 290 alors que l'effectif autorisé atteignait 395, laissant donc 105 postes vacants.

### Champ d'action

Le rapport de MM. J.R. Wilson, A. Lorne Campbell et Marcel Bélanger, C.A., en vient à la conclusion qu'une nouvelle loi devrait autoriser le vérificateur à scruter non seulement les dépenses des ministères mais aussi celles des sociétés gouvernementales.

Il importe de définir plus clairement les attributions du vérificateur général quant aux sujets sur lesquels il doit faire rapport à la Chambre des Communes, en particulier son droit de faire rapport sur les dépenses pour lesquelles une valeur raisonnable en contrepartie de l'argent dépense n'a pas été reçue.

Afin de s'acquitter de cette responsabilité et des autres qui lui incombent, le vérificateur devrait avoir la liberté d'examiner tous les comptes et documents qu'il juge nécessaires, suggère le comité.

De plus, ajoute-t-il, le vérificateur devrait devenir le chien de garde de toute société dont les dépenses ont des effets sur les comptes budgétaires du Canada, tels les chemins de fer nationaux, Air Canada, le Canadian national, Téléstat, etc.

### Les Communes

Par ailleurs, le rapport du vérificateur ne devrait pas toujours être présenté une fois l'an aux Communes mais le gardien des comptes publics devrait jouir de l'autorisation de soumettre un rapport spécial en tout temps sur un secteur en particulier dont les dépenses auraient besoin d'être étudiées immédiatement.

Au-delà de tout ceci, l'indépendance du vérificateur général "est un attribut

essentiel de sa fonction, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement et si l'on veut que les opinions et les rapports d'un vérificateur soient considérés comme dignes de confiance, ils doivent être établis et présentés sans idées préconçues".

"Le vérificateur indépendant, impliquant l'impartialité, l'honnêteté intellectuelle et le sens de la justice... doit donner l'impression de l'être à tous ceux que son travail touche ainsi qu'au public", souligne le rapport qui ajoute que le vérificateur doit continuer de remplir ses fonctions tant qu'il a bonne conduite et jusqu'à ce qu'il atteigne 65 ans.

Au chapitre de la liberté d'action du vérificateur, celui-ci devrait pouvoir conclure des marchés de services professionnels sans obtenir l'approbation préalable du Conseil du Trésor, sous réserve bien entendu des contraintes financières globales imposées au Bureau de la vérification par les lois portant affectation de crédits.

À ce propos, le rapport annuel du vérificateur, qui est à la base de la majeure partie des délibérations du comité permanent des comptes publics, peut être déposé aux Communes seulement le 31 décembre, même s'il a été remis au ministre des Finances beaucoup plus tôt.

Or, le comité recommande que le document soit déposé en Chambre au plus tard 15 jours après sa réception ou, si le

Parlement ne siège pas, 15 jours après le début de la session suivante.

En outre, on devrait envisager la possibilité d'établir un mécanisme de renvoi automatique du rapport au comité.

### Indépendance personnelle

Une des controverses qui ont entouré, ces dernières années, le rôle du vérificateur concerne l'indépendance de celui-ci vis-à-vis de pressions politiques.

Ne niant pas le droit au Cabinet de nommer cette personne, le comité propose cependant que l'on prévienne la nomination d'une autre personne chargée de remplir les fonctions de vérificateur général dans le cas d'une incapacité temporaire de ce dernier.

En plus de jouir d'une plus grande indépendance personnelle et d'un personnel plus important en nombre, le vérificateur devrait aussi bénéficier d'un meilleur accès aux renseignements, estime le comité.

Dans son rapport

annuel à la Chambre des Communes, le vérificateur devrait continuer à faire des observations au sujet des états financiers du Canada et demeurer libre d'exposer les motifs des réserves qu'il a dû apporter à son opinion sur ceux-ci.

Cette pratique avait apporté des ennuis à M. Henderson qui, après des débats orageux en Chambre, avait démissionné de son poste au milieu de 1973.

La fonction de vérificateur général existe depuis 1878 et on devrait s'attendre qu'elle soit nettement définie et généralement bien comprise, note le rapport.

Or, au contraire, particulièrement entre 1968 et 1972, les responsabilités et relations professionnelles du vérificateur ont été l'objet de nombreuses discussions et controverses.

"Il est en effet évident que plusieurs personnes, à l'intérieur comme à l'extérieur du gouvernement, ne saisissent pas très bien la portée de ses responsabilités actuelles et surtout ne s'entendent pas sur ce qu'elles devraient être", estime le comité.

Après avoir goûté aux tomates Vendredi, 17 mai 1974

## Toupin est prêt à aider la Coop de Manseau

par Jacques Guay

QUÉBEC — Le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, est prêt à rencontrer, dans les plus brefs délais, les membres de la Coop de tomates de Manseau afin de "regarder avec eux" ce que son ministère peut faire pour leur venir en aide.

En réponse à une question du député créditiste Fabien Roy, le ministre a déclaré aux députés qu'il venait de goûter à la tomate et qu'elle était "très bonne".

Quelques instants plus tôt, il avait pu entendre les responsables de la Coop exposer leurs besoins: \$160.000 dont quelque \$90.000 devraient venir de fonds gouvernementaux.

Le député créditiste Fabien Roy, un vieux militant des coopératives, ne retenait pas son enthousiasme face à cette expérience. Faisant allusion aux réticences qu'aurait démontré, l'an dernier, le ministre face au projet, il a plaisanté: "Le ministre a fait comme Saint-Thomas, il a demandé à toucher du doigt. C'est un autre miracle de la coopération".

Nos informations, page 6



Le ministre Toupin a reçu des tomates... De façon très pacifique, toutefois. Ce sont les représentants de la Coop de Manseau, qui sont allés lui présenter les dernières nees, hier à Québec.

Cette découpe du JOUR date du 17 mai 1974, il y aura donc bientôt un an. La veille, le ministre Toupin avait mordu à pleines dents dans une tomate de Manseau et l'avait trouvée, paraît-il, excellente. La nouvelle récolte sera bientôt prête à Manseau. Une récolte qui a poussé sans l'aide des sous promis par monsieur le ministre. Sera-t-elle bonne quand même? Le ministre voudra-t-il encore y goûter?

**PSST !!!**  
LA PEUGEOT  
504  
Gazoline ou diesel

LA MEILLEURE DANS LE PRIX  
VENEZ L'ESSAYER

**Biarritz**

PLACE LONGUEUIL 10,825 Racette — 323-1900

**SCRIBEC**  
45 est, rue Jarry  
Montréal H2P 1S9  
387-2486

SECRÉTARIAT  
DACTYLOGRAPHIE  
IMPRESSION

PHOTOCOPIE XEROX

PHOTOCOPIE XEROX

1-4	11c
5-10	8c
11-16	7c
17-30	6c
31-49	5c
50-70	4c

Format légal et papier couleur. 10% en sus. Réduction à partir de 14" x 18"

IMPRESSION OFFSET

copies		8 1/2 x 11"	8 1/2 x 14"
100	3.50	4.15	
200	4.65	5.95	
300	5.85	7.15	
400	7.00	9.20	
500	8.15	10.05	
600	9.00	11.25	
700	9.60	11.90	
800	10.20	12.75	
900	10.80	13.35	
1000	11.70	14.00	
2000	20.70	25.85	
3000	30.25	38.00	
4000	39.70	49.90	
5000	49.00	61.75	

**le BOTTIER**

CLINIQUE D'ÉPILEPSIE DE MONTRÉAL

L'épilepsie, un phénomène naturel qui peut se contrôler

Un jour, ça sera peut être notre tour

Tél.: LAN-3000  
822 est, Sherbrooke, Suite 400  
Montréal, Québec

Dr. Fernand Poirier, Epileptologue, Directeur

**OXFAM**

# monde

## Les Khmers rouges ont pénétré dans Phnom Penh

PHNOM PENH (AP, AFP et Reuter) — Les khmers rouges ont réussi, hier, à franchir les défenses gouvernementales à l'ouest de la ville et ont brûlé des camps de réfugiés, entraînant une nouvelle fuite de civils en panique vers le centre de la ville.

Le gouvernement a imposé un couvre-feu de 24 heures dans l'enclave de Phnom Penh afin de maintenir l'ordre, mais la chute de la ville paraissait imminente et les magasins demeuraient fermés dans le centre de la ville où seules quelques personnes s'aventuraient.

Un chasseur-bombardier T-28 a pilonné le Q.G. du commandement, tuant sept personnes.

La radio des khmers rouges a invité les forces gouvernementales à déposer les armes et à se joindre aux insurgés.

Déjà, des khmers rouges auraient atteint le

terrain d'aviation.

Le général Sak Suth Sakhan a fait diffuser à la radio un message invitant la population à résister à la progression des insurgés.

Le général, qui préside le Comité suprême de la république, a demandé aux habitants de garder leur calme et de ne pas créer de problèmes à l'armée ou aux forces de sécurité.

Le message radiodiffusé a précisé que le pilote s'appelait Kieu Yos Savac et appartenait à l'aviation cambodgienne gouvernementale. Le pilote, à bord d'un chasseur-bombardier T-28, a lâché une bombe qui n'a blessé aucun membre de l'état-major de Phnom Penh.

L'explosion a causé l'incendie et la destruction d'un cantonnement.

Démenti

De source proche de

l'ambassade du Cambodge à Bangkok on dément — après avoir été en contact avec Phnom Penh — une information de l'agence japonaise Kyodo selon laquelle les Khmers rouges seraient entrés dans Phnom Penh.

«Nous contrôlons la situation. Pas de Khmer rouge, rien», a-t-on précisé de même source, disant que des éléments khmers rouges s'étaient bien infiltrés il y a deux jours dans les quartiers occidentaux de la ville, entre les villages de Tuol Leap et de Kap Srauv, mais que les gouvernementaux avaient contre-attaqué et que les insurgés avaient été repoussés après avoir laissé 400 morts sur le terrain.

Le porte-parole a précisé que des roquettes étaient tombées sur l'aéroport de Pochentong mais a affirmé: «Nous maintenons notre périmètre», précisant que les gouvernementaux avaient contre-attaqué

dimanche soir au nord-est et nord-ouest du périmètre défensif.

De source militaire américaine, on apprend que les États-Unis ont repris dimanche leur approvisionnement, par parachutage, de Phnom Penh.

Les réfugiés

Des milliers de réfugiés et de déserteurs sont arrivés lundi à Phnom Penh tandis que les Khmers rouges accentuaient leurs pressions à l'est et à l'ouest de la capitale.

La police militaire a tenté inutilement de refouler à coups de crosse les réfugiés qui affluaient sur la route 3 à pied, à moto et en chars à buffles.

Les réfugiés ont déclaré que les insurgés prenaient position dans le secteur de l'aéroport.

D'après des déserteurs, des Khmers rouges se

sont mêlés à la foule des réfugiés. Les soldats gouvernementaux qui sont arrivés à Phnom Penh étaient équipés d'armes chinoises et soviétiques, mais certains avaient des fusils AK-47 pris aux insurgés.

De violents combats ont été signalés à 1,500 mètres de la route 3. D'après des informations en provenance du théâtre des combats, une garnison de 200 soldats gouvernementaux serait isolée avec quatre howitzers.

Sur le front est, les rebelles ont intensifié leur pression sur les forces gouvernementales retranchées sur la rive orientale du Mékong.

À Washington, un porte-parole du Pentagone a déclaré que des avions-cargos ont effectué plusieurs lâchers de vivres.

### l'Indochine



Peu importe l'âge, tous sont conscrits pour la dernière bataille à Phnom Penh. Ici, c'est une famille entière qui prépare les munitions pour les mortiers. (téléphoto AP)



Selon les Sud-Vietnamiens, les forces communistes auraient subi de lourdes pertes autour du Xuan Loc, à 40 milles de Saïgon. Mais les forces gouvernementales qui tiennent toujours la ville ont elles aussi été décimées par les combats. (téléphoto AP)

## Saïgon se donne un nouveau gouvernement pendant que se poursuit la bataille de Xuan Loc

SAÏGON (AP et Reuter) — Des combats sporadiques se sont déroulés de nouveau, hier près de Xuan Loc, chef-lieu de province à 60 km à l'est de Saïgon.

Ce secteur avait été le théâtre d'une violente bataille pendant la semaine écoulée.

D'après le haut-

commandement militaire sud-vietnamien, les raids aériens ont tué 120 autres Nord-Vietnamiens dans la région. Pour beaucoup, les combats dans le secteur de Xuan Loc sont considérés comme un test de la combativité de Saïgon.

Le commandement sud-vietnamien a annoncé que 375 communistes ont été tués au cours d'accrochages et de raids aériens près de la ville de Phan Phiet, à 150 km à l'est de Saïgon. Phan Phiet est l'une des rares enclaves côtières encore aux mains des gouvernementaux.

Des combats ont eu lieu également dans le delta du Mékong près de la ville de Thu Thua et sur la route 4.

L'aviation gouvernementale a pilonné des positions communistes à 24 km seulement du centre de la capitale, où les insurgés s'efforcent de couper la route 4, principale voie de communication vers le delta.

Les appareils ont attaqué les concentrations communistes à 6 km de la ville de district de Ben Luc, dans la province de Long An, et le commandement militaire rapporte que cinquante insurgés y ont été tués.

Nouveau gouvernement

Entre-temps, le premier ministre sud-vietnamien, M. Nguyen Ba Can, a annoncé lundi qu'il avait formé un "gouvernement d'union" qui aurait obtenu la coopération de l'opposition.

M. Can, qui a été désigné il y a dix jours par le président Nguyen Van

Thieu pour former un nouveau gouvernement, a expliqué qu'il avait eu de nombreux contacts avec les membres de l'Assemblée nationale et les dirigeants politiques, religieux et professionnels pour former un gouvernement dont la liste devait être rendue publique aujourd'hui.

Bien que M. Can ait déclaré que les dirigeants de l'opposition avaient accepté de coopérer avec le nouveau gouvernement, la plupart des observateurs estiment que cela n'arrêtera pas le mouvement en faveur du départ de M. Thieu.

Le Vietcong, pour sa part, a fait savoir à maintes reprises qu'il ne traiterait pas avec un gouvernement dirigé par le général Thieu alors que celui-ci ne cesse d'affirmer qu'il refusera la participation du Vietcong dans son gouvernement.

«En réponse à notre appel profondément senti, a déclaré le premier ministre, de nombreuses personnalités prestigieuses appartenant à différentes organisations populaires, y

compris à celles dont on sait qu'elles sont indépendantes ou dans l'opposition, ont accepté de coopérer avec le gouvernement d'union que je dirige, en tant que conseillers du gouvernement ou membres à part entière».

Parmi les personnalités citées par M. Can figurent le général à la retraite Tran Van Don, qui occupe le poste de ministre de la Défense, et M. Vuong Van Bac, ministre des Affaires étrangères.

Le président Thieu a invité d'autre part les États-Unis à voter d'urgence les crédits supplémentaires pour le Sud-Vietnam et a réaffirmé sa volonté de lutter contre l'agression communiste.

Un échec

Le chef de l'État sud-vietnamien avait ordonné à M. Can de constituer un nouveau gouvernement, il y a dix jours, afin d'élargir la base politique du régime. Or le nouveau premier ministre paraît avoir échoué dans son entreprise. Le plus important

changement au sein de ce cabinet composé de 25 membres est le départ du Dr Phan Quang Dan, vice-premier ministre chargé des affaires sociales et de la réforme agraire.

M. Dan s'est refusé à tout commentaire au sujet de ce départ et a montré un visage austère pendant toute l'heure qu'a duré la rencontre avec M. Thieu. Selon une source diplomatique, par ailleurs, le nouveau premier ministre aurait provoqué la colère du président Thieu en lui suggérant de tenir compte des multiples requêtes pour sa démission.

L'ancien ministre des Travaux publics, M. Duong Kich Nhuong, a été nommé ministre des Réfugiés, et M. Tran Van Bay, homme politique inconnu jusqu'à présent, aux Affaires sociales.

Les deux ministères-clés des Affaires étrangères et du Développement économique sont allés à des anciens ministres, mais deux nouvelles personnes ont été nommées à la Défense et à l'Intérieur.

## La CEE refuse de condamner Hanoi

(AFP, Reuter) — Les neuf pays de la Communauté européenne ont refusé d'accéder à la demande des États-Unis, qui souhaitaient obtenir la condamnation du Nord-Vietnam pour agression, apprend-on de source informée à Luxembourg.

Les neuf ministres des Affaires étrangères de la C.E.E. et leurs directeurs des Affaires politiques examinent la réponse qu'ils entendent donner à une démarche américaine à ce sujet faite à Dublin auprès de

la présidence irlandaise.

D'autre part, la Communauté européenne a accordé hier à Luxembourg une aide humanitaire d'urgence de 1,4 million de dollars aux deux parties en présence au Sud-Vietnam, le GRP et le gouvernement de Saïgon.

Cette aide sera distribuée essentiellement, mais pas exclusivement, par l'UNICEF, le Comité international de la Croix-Rouge et le Haut-Commissariat des réfugiés des Nations-Unies. Une seconde tranche

de 3,6 millions de dollars environ sera accordée ultérieurement dans un délai probable de deux à trois semaines.

Le conseil des ministres des Affaires étrangères des pays du Marché commun s'est également prononcé en faveur d'une coordination de l'aide bilatérale tant pour le GRP que pour Saïgon.

La Croix-Rouge internationale a annoncé, hier, que deux avions étaient attendus à Saïgon aujourd'hui et demain pour

commencer des opérations de secours destinées à aider les centaines de milliers de réfugiés de guerre du pays.

Un porte-parole de la Croix-Rouge internationale a indiqué qu'un DC-6 suisse arriverait pour entamer une navette entre Vientiane et Saïgon avec des chargements de vivres et produits médicaux.

Le lendemain, un DC-4 norvégien commencera à transporter les produits de secours de Saïgon vers des régions choisies par la Croix-Rouge sud-vietnamienne.

Le porte-parole a ajouté que la Croix-Rouge internationale avait lancé un appel aux Croix-Rouges nationales et aux gouvernements en espérant recueillir 35 millions et qu'elle avait pour l'heure obtenu 10 millions.

Cette somme sera répartie entre la Croix-Rouge sud-vietnamienne et le gouvernement révolutionnaire provisoire GRP du Sud-Vietnam, lequel contrôle maintenant plus des deux-tiers du pays.

La campagne d'investissement populaire dans la co-op de Manseau est commencée, dans cette espace vous trouverez les faits marquants de cette campagne.

Presque chaque jour nous vous dirons (nous les gars de Manseau) comment ça ce déroule.

Déjà de grandes nouvelles... on a dépassé le cap des \$3,500. et ça 4 jours après le début de la campagne.

La société Nationale des Québécois du centre du Québec a investi \$2,000 dans le co-op tomate.

Beaucoup de québécois dans les lettres que nous recevons ont investi jusqu'à \$100.

Entre autre les Ursulines de la région de Québec ont fait parvenir \$100. en disant: "nous admirons surtout le courage le dynamisme qui garde foi dans les possibilités des consitoiens, et nous voulons vous le redire dans ce geste concret."

campagne d'investissement

C'est pas avec Rockefeller qu'on va bâtir le Québec

\$40,000	
\$35,000	
\$30,000	
\$25,000	
\$20,000	
\$15,000	
\$10,000	
\$ 5,000	

ADRESSÉ À: COOP — TOMATE MANSEAU CTE LOT BINIERE

1<sup>er</sup> mai  
 "le jour" vous prépare  
 un cahier spécial pour la  
 fête des travailleurs.  
 Réservez votre espace  
 publicitaire dès aujourd'hui  
 Francine Yumblay  
 331-8961

# monde

## Les affrontements entre la droite libanaise et les Palestiniens ont fait plus de 60 morts

BEYROUTH (AP) — Des accrochages sporadiques entre feydayin palestiniens et militaires des Phalanges libanaises extrême-droite se sont poursuivis hier, dans toute la ville de Beyrouth. Selon la police, le bilan des violences qui ont débuté dimanche matin s'élève, pour les deux jours, à plus de 60 morts et 78 blessés.

Plus de 15 civils libanais pris sous le feu croisé des combats de rue ont notamment été tués, a précisé la police. Parmi les morts figureraient plus de 30 feydayin.

Tandis que le président égyptien Anouar El Sadate a demandé aux parties en cause de mettre fin aux affrontements, le secrétaire général de la Ligue arabe,

M. Mahmoud Riad, a été dépêché du Caire pour tenter d'arranger un cessez-le-feu.

Le premier ministre libanais, M. Rashid El-Solh, a réuni son Conseil national de sécurité jusque très tard dans la nuit de dimanche à lundi, pour examiner la situation. Le gouvernement a annoncé que 14 personnes ont été arrêtées dans le faubourg de la capitale où les premiers incidents ont éclaté.

Les dégâts causés par les bombes, les grenades, les bazookas et les mitrailleuses sont très importants. Les banques et les magasins sont restés fermés et rares étaient les habitants qui s'aventuraient dans les rues.

D'autre part, des grèves générales ont par-

alysé deux grandes villes du pays, Tripoli au nord et Saïda au sud. La population locale a manifesté son soutien aux Palestiniens en bloquant des routes.

Des coups de feu ont été tirés sur un défilé de personnes favorables aux feydayin à Tripoli, et un employé de banque phalangiste a été enlevé à Tyr, signale la police.

Cette flambée de violence non contrôlée a rendu encore plus fragile l'autorité du gouvernement sur les Palestiniens et les autres groupes armés existant dans le pays. La petite armée libanaise, forte de 15,000 hommes seulement, se tient scrupuleusement à l'écart des combats.

Un couvre-feu de fait s'est installé progressivement

dans les rues de Beyrouth dès les premières heures de la nuit. De temps à autre, rafales d'armes automatiques et explosions sourdes retentissaient.

Dans "Hamra", la rue principale de Beyrouth moderne, habituellement très animée, il n'y a pratiquement pas de passants. Seules quelques silhouettes se hâtent. Cafés, restaurants, cinémas sont fermés. La circulation automobile est presque inexistante.

Dès 20H.30 (18H.30 GMT), selon des témoins oculaires, la police a fait le tour des rares restaurants

## Proche-Orient Poursuite du mandat de la force d'urgence des Nations Unies

NATIONS UNIES (AFP) — Dans un rapport au Conseil de sécurité publié hier, le secrétaire général des Nations-Unies, M. Kurt Waldheim, recommande sans précision dans le temps, la reconduction du mandat de la Force d'urgence des Nations-Unies stationnées dans le Sinaï entre les positions égyptiennes et israéliennes.

Le secrétaire général de l'ONU constate dans son rapport que le gouvernement égyptien ne présentera pas d'objections au renouvellement du mandat de la FUNU pour une nouvelle période de trois mois se terminant le 24 juillet 1975. Il précise que le gouvernement israélien a déclaré qu'il était en faveur du renouvellement de ce mandat pour une période d'au moins six mois et a fait valoir que la FUNU faisait partie intégrante de l'accord de désengagement du 18 janvier 1974.

Le rapport de M. Waldheim déclare que durant la période du 13 octo-

bre 1974 au 14 avril 1975 la situation dans la zone des opérations de la FUNU est restée calme et que, de part et d'autre, s'est généralement conformé à l'accord de désengagement égypto-israélien du 18 janvier 1974.

Cependant, ajoute le rapport du secrétaire général de l'ONU, la situation dans la région sera instable tant qu'il n'y aura pas de règlement d'ensemble. "La possibilité de maintenir le calme actuel et d'éviter un nouveau déclenchement d'hostilités dépendra des perspectives de progrès dans la recherche d'un règlement juste et durable du problème du Moyen-Orient comme le demande le Conseil de sécurité. C'est pourquoi le maintien de la présence de la FUNU en cette période cruciale est, à mon avis, essentielle non seulement pour maintenir le calme dans le secteur égypto-israélien mais aussi pour créer une atmosphère propice à de nouveaux efforts vers la paix".

Cependant, ajoute le rapport du secrétaire général de l'ONU, la situation dans la région sera instable tant qu'il n'y aura pas de règlement d'ensemble. "La possibilité de maintenir le calme actuel et d'éviter un nouveau déclenchement d'hostilités dépendra des perspectives de progrès dans la recherche d'un règlement juste et durable du problème du Moyen-Orient comme le demande le Conseil de sécurité. C'est pourquoi le maintien de la présence de la FUNU en cette période cruciale est, à mon avis, essentielle non seulement pour maintenir le calme dans le secteur égypto-israélien mais aussi pour créer une atmosphère propice à de nouveaux efforts vers la paix".

Cependant, ajoute le rapport du secrétaire général de l'ONU, la situation dans la région sera instable tant qu'il n'y aura pas de règlement d'ensemble. "La possibilité de maintenir le calme actuel et d'éviter un nouveau déclenchement d'hostilités dépendra des perspectives de progrès dans la recherche d'un règlement juste et durable du problème du Moyen-Orient comme le demande le Conseil de sécurité. C'est pourquoi le maintien de la présence de la FUNU en cette période cruciale est, à mon avis, essentielle non seulement pour maintenir le calme dans le secteur égypto-israélien mais aussi pour créer une atmosphère propice à de nouveaux efforts vers la paix".

Cependant, ajoute le rapport du secrétaire général de l'ONU, la situation dans la région sera instable tant qu'il n'y aura pas de règlement d'ensemble. "La possibilité de maintenir le calme actuel et d'éviter un nouveau déclenchement d'hostilités dépendra des perspectives de progrès dans la recherche d'un règlement juste et durable du problème du Moyen-Orient comme le demande le Conseil de sécurité. C'est pourquoi le maintien de la présence de la FUNU en cette période cruciale est, à mon avis, essentielle non seulement pour maintenir le calme dans le secteur égypto-israélien mais aussi pour créer une atmosphère propice à de nouveaux efforts vers la paix".

## bref monde

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger fera, du 23 au 27 avril, un voyage en Amérique du Sud qui le conduira successivement en Argentine, au Brésil et au Venezuela, a confirmé officiellement, hier, le département d'Etat.

Cette tournée, prévue depuis plus de six mois mais reportée à plusieurs reprises en raison des autres obligations internationales de M. Kissinger, ne comprendra cependant pas les capitales des deux pays de la côte du Pacifique que le secrétaire d'Etat prévoyait d'y inclure: le Chili et le Pérou.

### Erlichman ne peut plaider

WASHINGTON (AFP) — M. John Ehrlichman, ancien conseiller pour les affaires intérieures de l'ex-président Richard Nixon et inculpé dans l'affaire du Watergate, a perdu provisoirement le droit de plaider, en tant qu'avocat, devant la Cour suprême.

M. Ehrlichman, qui a été condamné, le 1er janvier dernier, à une peine de deux ans et demi à neuf ans d'emprisonnement pour conspiration, obstruction à la justice et faux témoignage, est actuellement en liberté en attendant qu'une décision soit prise au sujet de son appel. La Cour suprême lui a donné 40 jours pour apporter la preuve qu'il ne devrait pas être rayé du Barreau.

### USA: opposition au Concorde

WASHINGTON (AP) — Adversaires de l'avion supersonique franco-britannique Concorde, plusieurs parlementaires américains ont affirmé hier, que l'administration fédérale de l'aviation FAA a sous-estimé gravement les effets de la mise en service de l'appareil sur l'environnement.

Ils ont exhorté l'organisme à reconsidérer sa proposition initiale qui autoriserait les compagnies Air France et British Airways à utiliser Concorde à partir de l'an prochain pour des vols entre l'Europe et New York et Washington.

Au cours d'une déposition publique concernant la déclaration de la FAA sur les répercussions sur l'environnement, le sénateur William Proxmire démocrate-Wisconsin a affirmé que la FAA et l'Agence pour la protection de l'environnement "continuent d'ignorer leurs propres conclusions selon lesquelles le niveau du bruit des avions dans ce pays est tout à fait inacceptable".

### Impasse à la conférence de Paris sur l'énergie

PARIS (AP) — La réunion préparatoire à la conférence mondiale sur l'énergie était de nouveau dans l'impasse, lundi, et les perspectives de compromis semblaient sombres.

Après plus d'une semaine de tractations, les délégués des pays consommateurs et des pays producteurs de pétrole étaient incapables de se mettre d'accord sur un ordre du jour.

Le Shah d'Iran a tenu à souligner que si la conférence échouait, le monde occidental devrait s'attendre à une nouvelle hausse des prix et à une relance de l'inflation.

"Nous sommes toujours dans une impasse, a déclaré un membre de la délégation américaine. Cela devient futile. Quelqu'un proposera peut-être une solution mais, pour le moment, je ne vois pas de règlement sur la question des principes".

### Succès électoraux pour les péronistes

POSADAS (Reuter) — Les péronistes fidèles à la présidente Maria Estela Peron ont remporté, hier, la victoire dans les élections de la province du

nord-est de Misiones. Il s'agissait du premier scrutin en Argentine depuis la mort du général Juan Peron.

Le Front justicialiste de libération Frejuli a obtenu 74,326 voix, soit 46 pour-cent, pour l'élection du gouverneur et la moitié des 32 sièges de l'Assemblée provinciale. Le Parti radical, de tendance centriste, a remporté 62,776 voix, soit 38 pour-cent des suffrages, et trois sièges.

Les péronistes dissidents de gauche, qui estiment que la présidente a trahi les idéaux du général Peron, ont subi un échec.

### Communications coupées au Tchad

(AFP) — Les liaisons téléphoniques et télex avec le Tchad sont interrompues depuis hier matin, vingt quatre heures après le coup d'Etat militaire au cours duquel le président Ngarta Tombalbaye a trouvé la mort.

Ces liaisons n'avaient pas été suspendues dimanche, jour du coup d'Etat et la situation s'était rapidement calmée après les accrochages violents qui avaient marqué le coup de force.

La prise du pouvoir par les militaires et la mort du chef de l'Etat tchadien n'ont pas suscité de réactions dans les capitales d'Afrique noire, où on invoque le principe de non ingérence dans les affaires intérieures d'un autre pays.

### Le conflit à la Renault semble en voie de se régler

(AFP) — Après bien des péripéties, le conflit le plus long dans l'histoire de la Régie Renault paraît cette fois en bonne voie de règlement. Les responsables syndicaux qui toute la nuit de dimanche à hier ont négocié avec la direction soumettent aux salariés le contenu du compromis final qu'ils qualifient de "succès honorable".

Dans cette entreprise qui occupe près de cent mille personnes, les quatre mille ouvriers travaillant à l'usine du Mans, à deux cents kilomètres à l'ouest de Paris, ont constitué le fer de lance du mouvement depuis neuf semaines, en menant une grève "perlée" qui a entraîné une forte baisse de la production.

### Victoire gouvernementale au Japon

(AFP) — Les élections aux postes de gouverneur au Japon ont donné une victoire totale au parti gouvernemental libéral démocrate en province où il a remporté 14 des 18 postes à pourvoir. La gauche pour sa part a enregistré trois succès dans les grandes villes, à Tokyo, où la participation a été de 67,29 pour-cent pour 71,90 dans le reste du pays, le gouverneur Ryokichi Minobe a été réélu de justesse grâce à l'appui des socialistes, des communistes et du Komeito (Parti bouddhiste de centre gauche).

### Les USA ont donné \$237 millions à la junte chilienne

(AFP) — Les États-Unis ont accordé une aide financière de 237 millions de dollars au gouvernement du général Augusto Pinochet, depuis sa prise de pouvoir, il y a dix huit mois, a annoncé hier le bureau chilien de l'agence internationale pour le développement.

Selon M. Stuart Van Dyke, directeur du Bureau de l'AID à Santiago, ce chiffre montre une augmentation importante de l'aide américaine au pays, suspendue pendant les trois ans du gouvernement du président Salvador Allende. Seules quelques donations de nourriture pour les enfants, par l'AID, avaient en effet subsisté après la décision du gouvernement Allende de suspendre le remboursement de la dette extérieure chilienne.

## Les USA ont vendu \$8 milliards d'armes cette année dont \$6.5 milliards au Proche-Orient

NEW YORK, (AFP) — Les pays étrangers achètent pour plus de 8 milliards de dollars d'armes par an aux États-Unis, et les ventes augmentent chaque année, écrit le New York Times, lundi.

Dans un long article, consacré à l'exportation d'armes américaines, le quotidien new yorkais rappelle que ces exportations sont dans une grande mesure destinées au Moyen-Orient. Au cours de l'année fiscale qui s'est terminée le 30 juin l'année dernière, sur les 8,3 milliards de dollars d'armes commandés de l'étranger 6,5 milliards de dollars provenaient des pays du Moyen-Orient — dont 3,8 milliards d'Iraq, 2,1 milliards d'Israël et 588 millions d'Arabie Saoudite.

Les États-Unis, avec 54,4 pour cent du total mondial sont "de loin" les plus gros exportateurs, précise le New York Times. L'Union soviétique, avec 27,5 pour cent de ce commerce vient en deuxième place. La France et la Grande-Bretagne sont parmi les autres exportateurs importants qui se partagent les 18,1 pour cent qui restent de ce marché florissant.

Parmi les firmes américaines les plus importantes engagées dans le commerce d'armes le New York Times cite Textron (hélicoptères), Northrop

(chasseurs-bombardiers), McDonnell Douglas chasseurs, General Electric (moteurs à réaction pour chasseurs), FMC (véhicules à chenilles, rampes de lancement pour missiles, affûts de canons de marine), Raytheon (missiles et équipement électronique), Chrysler (chars d'assaut), United Aircraft (hélicoptères), American Motors (Jeeps), et Hughes Aircraft (missiles).

D'autre part, la Bendix Corporation vient de signer un contrat de 139 millions de dollars, couvrant la mise sur pied d'un système de logistique pour l'armée saoudienne, tandis que la Vinnell Corporation, pour 76,9 millions de dollars, va entraîner la garde nationale de ce pays.

Toutefois, malgré la part énorme du marché qu'ils détiennent, les industriels américains se plaignent, selon le New York Times, de l'aide que les gouvernements étrangers apportent à leurs concurrents. "L'aide que reçoivent les sociétés étrangères de leurs gouvernements est beaucoup plus importante que celle que nous accordons les nôtres", a déclaré un de leurs porte-paroles, M. Jean Caffiaux, vice-président de la Electronic Industries Association, en affirmant que les ministres de la Défense français et britannique "sont des vendeurs pour les produits de leurs pays".

## En présentant le nouveau premier ministre Sadate promet des réformes fondamentales

LE CAIRE (AFP) — Le président égyptien Anouar El Sadate a déclaré, hier, qu'il allait procéder immédiatement à des changements fondamentaux pour affronter les problèmes qui se posent actuellement à la société égyptienne et pour réaliser les objectifs tendant à développer la production et à assurer le bien-être de la population. Dans un discours de 40 minutes qui a été diffusé en direct par la radio du Caire, le président Sadate a précisé: "Les changements que je désire introduire ne sont pas des changements de personnes, mais des changements de méthode. Je ne veux pas apporter des modifications dans la forme, mais dans l'essentiel et le fond".

Le chef de l'Etat égyptien, dont le discours a été entièrement consacré aux problèmes intérieurs, a dénoncé les personnes qui l'opposent à Nasser et a affirmé que son "mouvement de redressement" du 14 mai 1971 s'inscrivait dans le prolongement de la révolution du 23 juillet 1952.

"La modification de certains aspects négatifs de l'expérience révolutionnaire ne signifie pas la remise en question du fondement même de la révolution, a-t-il dit. Nous n'avons jamais été opposés du vivant de Nasser et rien ne nous opposera maintenant qu'il n'est plus".

Le président Sadate a souligné que "l'ancienne société dans laquelle un demi pour-cent de la population accaparait la moitié du revenu national ne sera jamais rétablie. Certains s'imaginaient que les nouvelles conditions devaient leur être personnellement profitables, sans tenir compte des intérêts de la société, a-t-il ajouté. J'ai malheureusement constaté que certaines fortunes se sont édifiées sur une activité parasitaire".

Le chef de l'Etat égyptien a affirmé que la politique d'ouverture économique menée depuis la guerre d'octobre n'avait pas été réalisée "en raison des influences du passé" et parce qu'elle a oublié que "le véritable socialisme a pour but de nous faire tous participer à la production". Le président Sadate a, d'autre part, estimé que si l'inflation est un phénomène mondial, il fallait néanmoins trouver une solu-

tion pour que les familles modestes puissent vivre décemment.

Le président égyptien a, enfin, affirmé la volonté d'indépendance et de non alignement de son pays, son désir de coopérer avec tous les pays et "avec toutes les forces sans restriction dans l'intérêt du progrès arabe" et d'accéder à la technologie grâce notamment à la richesse arabe. Le président Sadate a aussi présenté le nouveau premier ministre, M. Mamdouh Salem.

M. Mamdouh Salem, qui vient d'être mis à la tête du cinquième gouvernement égyptien depuis l'arrivée au pouvoir du président Sadate, est l'homme qui a su redonner au ministère de l'Intérieur le "visage humain" qu'il avait eu tendance à perdre du temps du président Nasser.

M. Mamdouh Salem a succédé, en mai 1971, à l'un des hommes les plus redoutés et les plus détestés du régime nassérien, M. Charaoui Goma, mêlé au complot de mai 1971 contre le président Sadate, et en prison depuis.

Dès sa prise de fonctions, le nouveau ministre de l'Intérieur appliqua avec intelligence et célérité les directives libérales du président Sadate. Dès 1971, la police égyptienne rentra peu à peu dans le rang; les surveillances policières se firent plus en plus discrètes, et, dans certains cas, disparurent complètement. Les écoutes téléphoniques, systématiques du temps de Nasser, furent officiellement supprimées. Mais surtout, les arrestations arbitraires et les mauvais traitements, courants sous le régime précédent, cessèrent d'obséder la vie des Égyptiens.

Lors des troubles estudiantins en 1972 et en 1973, M. Mamdouh Salem rétablit l'ordre en employant certes les forces de police, mais il sut éviter tout excès et ne lâcha ses troupes qu'après de multiples appels au calme.

M. Mamdouh Salem eut à intervenir de nouveau, le mois dernier, à Mehalla Al Kobra, la grande ville de l'industrie textile égyptienne, entre Le Caire et Alexandrie. Là encore, il fut fait en sorte que les troubles dus au mécontentement ouvrier ne se terminent pas tragiquement.

## TOUS LES SERVICES D'UNE AGENCE DE VOYAGES DANS UNE ATMOSPHERE - CLUB

- Vols nolisés vers l'Europe. Départ toutes les semaines de mai à octobre
- Location de voitures à prix très avantageux
- Programmes de voyage en liberté pour tous les âges
- Circuits programmés à l'intention des 18 - 30 ans
- Circuits "Caravane ouest Canadien" et "Initiation à l'Europe" pour les 14 - 17 ans.



Vu la grande popularité des vols nolisés sur Paris, Club Jeunesse est heureux de vous annoncer l'addition d'un vol du

7 juillet au 5 août

Service Boeing 747 d'Air Canada. Départ et retour garantis par Econair Canada

**\$329.00**

Réservez maintenant

DEMANDEZ NOS BROCHURES

CLUB JEUNESSE INC.  
5450 Côte des Neiges, suite 304  
Montréal 249

341-4420

# éditorial

# Où s'en va l'impôt foncier?

Le débat sur l'impôt foncier est présentement aussi coloré que stérile. Administrateurs scolaires et administrateurs municipaux s'abreuvent de menaces et tentent presque de s'entretenir, même s'ils savent, autant les uns que les autres, que la véritable solution à leurs problèmes se trouve à Québec. Au gouvernement québécois, toutefois, l'heure n'est pas encore venue de parler clair. Le ministre Goldbloom, face aux questions de la commission parlementaire, a refusé, en effet, poliment mais fermement, de dévoiler d'avance les intentions de son confrère Raymond Garneau. Il faudra donc attendre jeudi soir pour savoir grâce au budget en quel sens évolue le gouvernement québécois.

Avec les années, on accepte de mieux en mieux l'élimination graduelle de l'impôt foncier dans le secteur scolaire. Certes, le ministère de l'Éducation paie aujourd'hui, bon an mal an, 80% des dépenses scolaires et les commissions scolaires ne prélèvent donc, via l'impôt foncier, qu'une maigre portion de ce qu'engouffre l'éducation. Il n'en demeure pas moins que l'impôt foncier préserve des disparités encore visibles dans un domaine où elles devraient disparaître en priorité. Les régions ne comptent pas toutes, en effet, sur une richesse foncière égale et elles n'engendrent donc pas, au chapitre de la taxe foncière, une véritable égalité de chances scolaires.

La Gaspésie, par exemple, compte 3.8% de la population québécoise, mais seulement 1.7% des ressources foncières imposables. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean représente 4.6% de la population et 2.7% de l'assiette foncière. Montréal, à l'inverse, regroupe 70% des biens fonciers imposables et 57% de la population. Même si un même ministère de l'Éducation vient en aide à toutes les régions, on ne saurait qu'en arriver à la conclusion que formulait le député Marc-André Bédard: "Le jeune Montréalais a plus d'argent à sa disposition pour s'éduquer que le jeune Gaspésien".

"De fait, poursuivait M. Bédard devant l'Assemblée nationale, le Montréalais dispose d'un coussin de taxation possible,

sous forme de bien-fonds imposables, de \$4,560 per capita, alors que le Gaspésien dispose de près de trois fois moins, soit \$1,688 per capita. Dans ma région, chaque citoyen représente \$2,063 per capita en valeurs imposables. Il s'agit là d'une beauté de l'impôt foncier dont on parle peu, mais la discrimination régionale est flagrante".

À partir de telles constatations, deux questions majeures se posent. Vaut-il mieux, purement et simplement, abolir un impôt capable de susciter une telle ségrégation? D'autre part, si on le conserve, comment peut-on l'empêcher d'exercer sur les affaires municipales une influence néfaste comparable à celle qu'on lui reproche dans le secteur scolaire?

Pour mille et un motifs, nul ne songe sérieusement à supprimer complètement l'impôt foncier. Au moment où chacun souhaite élargir l'assiette fiscale et trouver pour les collectivités de nouvelles sources de revenus, celui qui plaiderait en faveur d'une suppression de la taxe foncière s'attirerait plus de quolibets que de félicitations. En outre, il faut tout de même convenir qu'une collectivité fait bien de tirer profit de la richesse qui s'étale trop volontiers dans certains quartiers. Le tape-à-l'oeil au niveau de l'habitation mérite, autant que les autres, d'attirer la concupiscence de l'État. Certes l'argent qui parvient jusqu'à la résidence ou jusqu'à l'achat de terrains a déjà payé son dû aux impôts sur le revenu, mais il demeure aussi logique de taxer les "audaces résidentielles" que de taxer vigoureusement les objets de luxe.

Il est certain, cependant, que l'impôt foncier comporte de sérieuses insuffisances au plan social. Le bannir du monde de l'éducation ne change guère ce fait. C'est dire que, même en le réservant au financement de services municipaux, l'impôt foncier doit faire l'objet de nettes réformes. Si l'on s'insurge contre les disparités qui persistent dans le monde de l'éducation, on n'admet pas davantage qu'un impôt foncier accroisse indéfiniment le faste de certaines municipalités et laisse dans le plus

grand dénuement d'autres municipalités. Pour éviter, en somme, que persiste et même s'élargisse le décalage entre des municipalités comme Hampstead ou Ville-Mont-Royal et des agglomérations comme Verdun ou Pointe-aux-Trembles, il ne saurait être question de maintenir l'impôt foncier dans sa teneur actuelle et encore moins d'accroître la marge de manoeuvre de certaines municipalités déjà gavées.

On entrevoit une solution lorsque la régionalisation répartit certains financements sur un ensemble de municipalités, lorsque, à titre d'exemple, elle impose à la région métropolitaine le financement du Conseil de sécurité. Toutefois, on ne règle pas totalement le problème de cette manière: d'une région à l'autre, ainsi que le soulignait M. Bédard, les disparités persistent. On crée quand même de cette manière des vases communicants et on se dirige peu à peu vers un nivellement des ressources et des dépenses. À la limite, l'impôt foncier s'intègre à son tour au financement étatique et toutes les ressources qu'il conscrivent à l'ensemble de la société.

Plusieurs voient d'un mauvais oeil une telle évolution de l'impôt foncier: le jour, disent-ils, où les citoyens ne financent plus eux-mêmes au moins en partie leur commission scolaire ou leur hôtel-de-ville, ne perdent-ils pas intérêt à ce niveau de gouvernement? Peut-être. La solution, ce n'est quand même pas de laisser l'impôt foncier gaver Westmount jusqu'au luxe inclusivement pendant que l'autre municipalité ne peut même pas financer un parc. C'est, d'abord, de bannir l'impôt foncier du monde de l'éducation et, ensuite, de convertir progressivement cette taxe en un impôt de moins en moins discriminatoire.

Québec montre présentement une générosité accrue à l'égard des municipalités et c'est heureux. Il est urgent, cependant, que l'État québécois dise clairement aux administrateurs municipaux s'ils peuvent, oui ou non, espérer le plein contrôle de l'impôt foncier.

Laurent Laplante



## billet

### La "Compagnie Montréal Trust"...

C'est pour "respecter l'esprit de la loi 22 sur la langue officielle" que les actionnaires du Montréal Trust Company ont voté, il y a deux semaines, en faveur de l'adoption d'une raison sociale française pour leur compagnie.

Au cours d'une assemblée tenue exclusivement en anglais, il ne s'est trouvé que quelques individus, représentant les détenteurs de 650 actions, pour s'opposer au barbarisme qui figurera désormais sur les documents officiels émis par cette société financière: "Compagnie Montréal Trust".

Curieuse francisation, que celle qui consiste à changer uniquement un "y" pour "ie", en ajoutant un "g" et un accent.

Car, que je sache, le mot "Trust" ne figure pas encore comme tel dans le vocabulaire français, et son insertion n'y serait guère justifiée, puisqu'il en existe un équivalent fort respectable: "fiducie".

Et même en admettant, un peu comme on emploie "Kleenex" pour désigner les papiers-mouchoirs, ou "Frigidaire" pour les réfrigérateurs, que l'usage

général permette, à titre occasionnel, de tolérer l'anglicisme "Trust", il est dans cette étrange raison sociale un défaut encore plus grave: celui d'utiliser une construction linguistique étrangère à l'esprit de notre langue. J'aurais toléré "Compagnie Trust de Montréal", voire même "Le Trust Montréal", mais l'inversion est indigeste, et rend l'accent ridicule.

J'en suis arrivé à me demander si les détenteurs de 650 actions qui ont voté contre ce barbarisme ne représentent pas en fait les seuls authentiques francophones de l'entreprise!

Rien de plus vrai par contre que cette affirmation que l'on voulait ainsi se conformer à l'esprit de la loi 22. Le résultat est du même accabit: une formule officiellement francisée, mais essentiellement assimilatrice par son contenu.

En respectant l'esprit de la loi 22, le Montréal Trust a tout simplement évité de respecter celui de la langue française.

Pierre Sormany

## Laissez-nous de l'espoir!

Depuis quel temps, tout ce que nous voyons et lisons dans Le Jour traite de scandales, de pots-de-vin, d'intrigues, de faits crapuleux. Je crois déceler une sorte de harcèlement contre un piètre gouvernement au pouvoir. Tout est dans la manière. Or, je trouve qu'il y a beaucoup de facilité dans la façon dont vous vous y prenez pour détruire une image ternie.

Je suis déçu. Le Jour devrait pouvoir être un véhicule propre de nos idéologies, de nos pensées, devrait entretenir et nous laisser une

lueur d'espoir.

Nous vous demandons une critique éclairée; des moyens de recherche, des suggestions de valeur afin que cette période trouble arrive à terme le plus tôt possible. Vous me faites penser à un journal style "Allo Police" qui ramasse tous les faits plus ou moins morbides et s'ingénie à en décrire et à renchérir tous les détails...

Il faut être plus perspicace que les gens au pouvoir, plus positifs. Il faut commencer à bâtir du neuf, tout au moins à en faire des plans, et ne pas s'attarder d'une façon sado-masochiste sur un monde crapuleux qui s'en va à sa perte.

Nous voulons et avons droit à l'information; nous voulons savoir ce qui se passe, mais soyons objec-

tifs, arrêtons de jouir de notre propre déchéance, après tout ce gouvernement, qui l'a élu? Le peuple est complice.

Soyons attentifs, vigilants à ce qui se passe, mais laissons-nous une chance, de l'espoir. Il n'y a pas que des gens qui meurent, il y a ceux qui paissent. Rendez-nous à la vie en nous offrant des articles sains et constructeurs. Détruire est trop facile. Nous, au Québec, connaissons déjà trop ce piège.

Céline Lapointe, Québec.

P.S.: La tournée autour du Québec, cet été, ainsi que la petite histoire du Saguenay sont des exemples intéressants et positifs qui ont paru dans "Le Jour".

## vous avez la parole

"Lâche pas la patate"...

### La renaissance du français en Louisiane dépassera-t-elle le stade du folklore?

Mars se termine! Je suis heureuse, bien dans ma peau. La Louisiane est emplie de surprises, de bonnes et de mauvaises. Mais mon bonheur ne me ferme pas les yeux et j'ai vu le CODOFIL, organisme d'état, qui flirte avec l'incohérence, la bureaucratie et la malhonnêteté.

Il m'est parvenu quelques articles écrits au Québec, je les ai lus et relus, laissés passer le temps, mais il m'est impossible de continuer à croire que c'est la seule opinion que les Québécois possèdent au sujet de ce programme: "Renaissance du français en Louisiane". Je ne veux rien avancer, ce serait trop facile. Je ne regrette absolument pas l'expérience que je vis, mais je me passerais volontier du cadre dans laquelle elle se

trouve. Le CODOFIL m'enrage, le moins possible je le voudrais sur mon chemin, mais il va et vient: un de ses buts est sans doute atteint, sensibiliser la population!

Mais contre cet héritage français qui demeure toujours vivant, se prépare une action qui pourrait lui être mortelle. On implante peut-être quelques bribes de français international, trop souvent de français français, mais celui qu'on appelle cajun, n'approche que plus vite de sa fin. La France a son vocabulaire propre, le Québec de même, la Louisiane n'y échappe pas. Pourtant on nous envoie dans les écoles en nous laissant la tâche de le découvrir, et pour beaucoup on y a mis du temps, trop de temps. On enseigne ce qu'on croit être le mieux, on se débrouille tant qu'on peut. Je travaille dans le Sud de la Louisiane, dans un petit village à majorité cajun. J'ai des enfants qui ne parlent que le français à la maison, mais pourquoi m'adressent-ils la parole en anglais? Ne craignez rien, j'ai la réponse! Notre français n'est pas le même. Celui que je parle ressemble beaucoup au cajun, mais pas celui que j'enseigne. Comment un enfant de six ans peut savoir que le "Qu'est-ce que c'est" des méthodes employées est le même que son "Quoi c'est ça". Bien sûr il le devine avec le temps, mais dans sa tête vient de se dresser une barrière. Et maintenant que je réalise mes erreurs, il est un peu tard, j'ai perdu trop de temps.

Pourtant il existe des personnes qui sont venues en Louisiane, qui parlent le français et qui pourraient grandement nous aider. Mais le CODOFIL préfère engager des français et un québécois comme conseillers pédagogiques et, ils ne s'y connaissent pas plus que vous et moi! Quand on les rencontre on parle trop souvent de phonétique, de français fondamental, etc... La Louisiane a sûrement besoin de l'aide francophone étrangère, mais je me demande si elle est bien employée.

Pour moi le CODOFIL a en-

trepris une action louable, mais il s'embourbe, il voit trop loin pour ce qu'il possède de corde, il va trop vite et pas assez. Il joue dans notre dos et dans celui des cajuns. Le Français ne ressuscitera probablement jamais, il est devenu presque folklorique et le folklore court à sa perte parce que la cabane devient le cottage acadien et que "Lâche pas la patate" se promène au nord sous une identité qui ne lui appartient pas.

Rachel Béliste  
Monitrice de français, en Louisiane,  
Nouvelle Ibérie

## Le parti des travailleurs?

LE JOUR ouvre-t-il ses pages au débat sur un éventuel parti des travailleurs? Je me pose la question à savoir s'il le fait dans une intention de semer la confusion au sein de ceux que cela préoccupe, ou s'il le fait dans une perspective électoraliste qui se précise de plus en plus dans la bouche de leaders péquistes (Lévesque, et tout récemment Bourgault). À mon sens les deux intentions se valent: un éventuel parti des travailleurs concrétiserait l'image anti-socialiste du P.Q. aux yeux des électeurs, et confondre ce débat aux querelles d'intellectuels; ou de "chapeliers" gauchistes, sauvegarde le "réalisme politique" des centristes.

Dans un article de Pierre Vadeboncoeur, "Il y a eu assez de gachis depuis dix ans", il me semble retrouver ces éléments. Dans un premier temps M. Vadeboncoeur identifie au purisme tout ce qui se préoccupe du parti, et dans un deuxième temps, il invite au "réalisme politique" et le rangement derrière les "lieux où l'action peut compter: le RCM, le P.Q." C'est par des affirmations gratuites sur la conscience politique des travailleurs, et en ramenant la question nationale dans le cadre flou de la "place politique au soleil", que M. Vadeboncoeur dresse son analyse. Elle ne m'apparaît pas sérieuse.

Cette question du parti des travailleurs, à l'ordre du jour de tous les groupes et organisations progressistes du Québec, correspond à une réalité objective de la conjoncture. Cette réalité ce sont les travailleurs qui la subissent le plus durement. Le parti ce n'est pas l'histoire des intellectuels, ou des "chapeliers" gauchistes. Dans cette optique, tous ceux que la question intéresse, devraient se placer au-delà des clichés et des mythes que charrient nos élites. analyser le plus scientifiquement possible la réalité objective québécoise, et s'inscrire au sein du débat sur la question. Pour se faire il importe d'aller voir ce qui se brasse dans le mouvement progressiste québécois, et de lire autre chose que les débats vaxoux (lire le journal "En lutte!" par exemple).

A. Tremblay  
Montréal

## Les menaces à la langue

Arrivée au seuil de la retraite, je n'ai jamais constaté dans ma jeunesse que la langue française ait été menacée. Ce n'est que depuis la venue de ces libéraux au pouvoir et ce fédéraliste Jean Lesage et sa clique depuis 1960 "Maîtres chez nous" comme slogan, que nous traversons cette période d'aberration mentale. Jamais dans ma longue vie je n'ai connu autant de folies se propager au Québec, dues à cette infâme "LOI 22". Qu'avons-nous besoin d'une telle loi pour faire savoir aux étrangers qui s'installent au Québec, qu'ici nous parlons français depuis trois cents ans?

Pourtant, nous avons un psychiâtre en la personne de notre Ministre de l'Éducation, Dr. François Cloutier. C'est à se demander, qui aurait le plus besoin de traitement mental?

Fabiola Lebreton  
St-Bruno.

## Un boycott en attire un autre

Service de publicité, Eaton, Depuis dix ans, je suis un client assidu de vos magasins, où j'ai dû acheter pour pas moins de 5,000 dollars (vérifiez mes états de compte).

Je trouve tout simplement dégoûtante et abjecte votre attitude vis-à-vis le quotidien LE JOUR, et votre acharnement à vouloir boycotter le journal (cf. publicité) me porte à agir de même vis-à-vis votre compagnie: vous semblez oublier que 1,000,000 de Québécois, s'ils suivaient mon exemple, vous feraient sûrement changer d'idée, à défaut de fermer vos portes.

C'est à cause de compagnies comme les vôtres que des situations comme celles d'aujourd'hui arriveront un jour à exploser.

Je vous renvoie donc ma carte de crédit déchirée en espérant que tous les péquistes en feront autant.

P. Vaillès  
Ville de Laval

## Discrimination et intolérance

M. Donald Macdonald,

J'ai appris avec stupeur le geste de discrimination et d'intolérance que vous venez de poser à l'égard du JOUR. Je comprends que la disparition d'un journal francophone et indépendant ferait bien votre affaire, mais il me semble que vous ne pouvez vous permettre de recourir à n'importe quel moyen pour réaliser votre objectif. D'autre part, tout en les privant d'une information à laquelle ils ont droit, vous obligez les amis du journal à se cotiser pour assurer sa survie. Il serait équitable, en une telle conjoncture, que vous obteniez une réduction d'impôt pour ceux qui sont victimes de votre geste de discrimination, puisque vous les privez d'un service auquel ils ont droit tout en les pénalisant pour délit d'opinion.

Louis O'Neill  
Québec

# le fond des choses

## La structure du pouvoir à l'Université de Montréal

par Claude Lagade

L'article 7 de la charte de l'université de Montréal désigne quatre organismes comme constituant l'administration de l'université. Pour situer le pouvoir à l'intérieur de l'université, nous étudierons les attributions de chacun de ces quatre corps.

Le conseil, composé de 20 à 24 membres, possède en premier lieu des pouvoirs de nomination: il nomme le chancelier de l'université, le recteur, les 5 vice-recteurs, les 13 doyens de faculté, les 18 vice-doyens de faculté, les 13 secrétaires de faculté, les quelque 70 directeurs de département, chacun des 1200 professeurs à qui il accorde ou refuse la promotion, et contre qui il prend sans appel toute mesure disciplinaire, y compris le renvoi. Le conseil nomme encore le secrétaire général, le directeur des finances, le registraire et le vérificateur. Il nomme tous les membres de la commission des études sauf les 4 qui sont nommés par l'assemblée universitaire et les directeurs des 4 écoles affiliées. Il nomme enfin 9 de ses propres 24 membres.

Outre des pouvoirs de nomination, le conseil exerce "tous les droits de l'université et tous les pouvoirs nécessaires à son administration": il autorise toute dépense, adopte le budget, approuve les états financiers; il se nomme un comité exécutif de 4 à 8 personnes dont le mandat est "selon bon plaisir". Il reconnaît toute faculté ecclésiastique; il modifie la charte de l'université, avec ou sans l'approbation de l'assemblée universitaire; il crée, fusionne ou abolit les facultés ou écoles.

Le comité exécutif du conseil assure d'une façon générale l'exécution des décisions du conseil, mais son autorité prévaut sur celle du conseil: ni le conseil ni le tiers ne peuvent se prévaloir de l'incapacité du comité exécutif si celui-ci, à l'égard du conseil, outre ses pouvoirs.

L'assemblée universitaire qui comprend 69 membres dont au moins 30 sont soit des membres du conseil soit ses créatures c'est-à-dire des agents administratifs, énonce des principes généraux; fait des re-

commandations au conseil sur la création, la fusion et l'abolition des facultés et écoles, sur l'intégration, la fusion et l'abolition des facultés et écoles, sur l'intégration et l'affiliation des institutions; fait des recommandations aux autres corps universitaires; nomme 5 membres au conseil; nomme 4 membres à la commission des études; est informée de la répartition des crédits.

De son côté, la Commission des études qui est essentiellement composée des doyens de faculté assure la coordination de l'enseignement; fait les règlements de l'organisation pédagogique; approuve les programmes; fait des recommandations à tout corps universitaire; décide de l'équivalence des premiers grades; fait les règlements relatifs à la bibliothèque.

Terminons cette description par l'énumération des pouvoirs expressément reconnus à un cinquième corps, le conseil de faculté. Le conseil de faculté adopte les programmes et les règlements pédagogiques et les transmet pour approbation à des organismes supérieurs; recommande l'octroi des grades; fait aux corps universitaires toute recommanda-

tion sur la création, la fusion ou la suppression des départements et sur les besoins prioritaires de la faculté; est informé par le doyen, avant la présentation du budget et après son adoption de la répartition des crédits; est consulté sur toute nouvelle répartition des crédits; consulte l'assemblée de faculté et de département chaque fois qu'il le juge à propos; recommande toute mesure qu'il juge utile à la régie interne de la faculté.

Cette énumération de tous les pouvoirs des différents organismes universitaires désigne clairement le conseil et son comité exécutif comme l'unique lieu d'un pouvoir sans aucune contrepartie. Il n'y a pas un seul acte administratif de quelque importance qui ne relève du conseil. L'assemblée universitaire ne possède en propre aucun pouvoir, sauf celui de décerner des doctorats honorifiques, et la mention de cet unique pouvoir a été supprimée dans la dernière version de la charte, probablement par crainte du ridicule qu'elle causait.

Cette énumération appelle cependant quelques commentaires. Il importe en premier lieu de signaler que le terme de "pouvoir" dans le présent texte désigne l'autorité de celui dont la décision prévaut sur toute autre. Le langage abondamment fleuri et euphorisant des universitaires rend cette précision utile. Par exemple, une première version maintenant révisée de la charte reconnaissait expressément au doyen de faculté le pouvoir de faire des recommandations au conseil de faculté qu'il présidait.

Autre exemple, il faut également préciser dans quelles conditions se font les nombreuses cérémonies de votation qui donnent lieu à des scrutins mais non à des élections. La procédure suivante vaut pour la nomination du recteur, des doyens et des directeurs de département:

- 1) un comité de nomination reçoit des suggestions de noms pour le poste de recteur.
- 2) Le comité communique la liste des noms proposés, et organise un vote à l'assemblée universitaire.
- 3) Le comité dépouille le scrutin et le garde secret. Le vote n'est pas exécutoire et le comité délibère.
- 4) Le comité fait au conseil des recommandations qui peuvent tenir ou ne pas tenir compte du résultat du vote.
- 5) Le conseil nomme la personne de son choix au poste de recteur, sans être lié d'aucune façon ni par le vote qu'il n'est pas censé connaître ni par les recommandations du comité.

C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre l'article 20.01 qui dit que "l'assemblée universitaire participe à la nomination du recteur". On comprendra qu'il ne soit pas apparu utile d'inclure ce texte dans les "pouvoirs" de l'assemblée universitaire.

Dans le même esprit, l'article 50.14 de la charte précise même: "Aucune nomination ou recommandation en vue d'une nomination à un corps universitaire ne



peut donner lieu à une procédure d'élection ou à l'équivalent d'une telle procédure, sous peine de nullité.

Ce qui veut dire, en clair, que si des professeurs syndiqués s'avaient un jour d'introduire un semblant de démocratie à l'université en faisant précéder une nomination par une large consultation au cours de laquelle le candidat au poste de recteur, de doyen ou de directeur de département accepterait de participer à des assemblées publiques, définirait un programme, et surtout accepterait d'avance de se considérer responsable auprès de ses électeurs-commettants, sa nomination pourrait être de ce fait invalidée. Nous savons que cette procédure est utilisée dans certains départements avant la nomination du directeur, mais elle est illégale et ne subsiste que par le fait d'une tolérance.

Il est probable que les auteurs de l'article 50.14 voulaient éviter la formation de cabales et la lutte ouverte entre partis opposés peu compatibles dans leur esprit avec la tradition universitaire. Ils avaient à choisir entre les inconvénients de la démocratie et ceux du franquisme. Leur choix est clair. Plusieurs scrutins sont exécutoires à l'université: au conseil de faculté, à l'assemblée universitaire et au conseil, mais l'article 50.14 interdisant les procédures d'élection vide d'avance toute votation du contenu démocratique qu'elle pourrait avoir. Le pape à Rome est aussi un élu, ce qui n'en fait pas un démocrate.

Il faut également préciser pourquoi les mesures disciplinaires contre les professeurs sont prises par le conseil sans appel, car l'article 13.01 f) reconnaît au conseil le pouvoir d'"entendre les appels interjetés" par les professeurs, et que l'article 27.09 institue un tribunal de l'assemblée universitaire pour juger de ces cas. La procédure prévue est la suivante: 1) Le conseil, et lui seul, peut prendre une sanction contre un

professeur. Il le fait avec ou sans l'approbation du conseil de faculté (27.07).

2) L'assemblée universitaire est alors saisie du différend. Elle institue un tribunal qui entend la cause et rend jugement.

3) L'une ou l'autre partie peut en appeler de ce jugement devant le conseil qui rend une décision finale. Il faut se rappeler que l'une des parties est nécessairement un agent administratif, donc une créature du conseil.

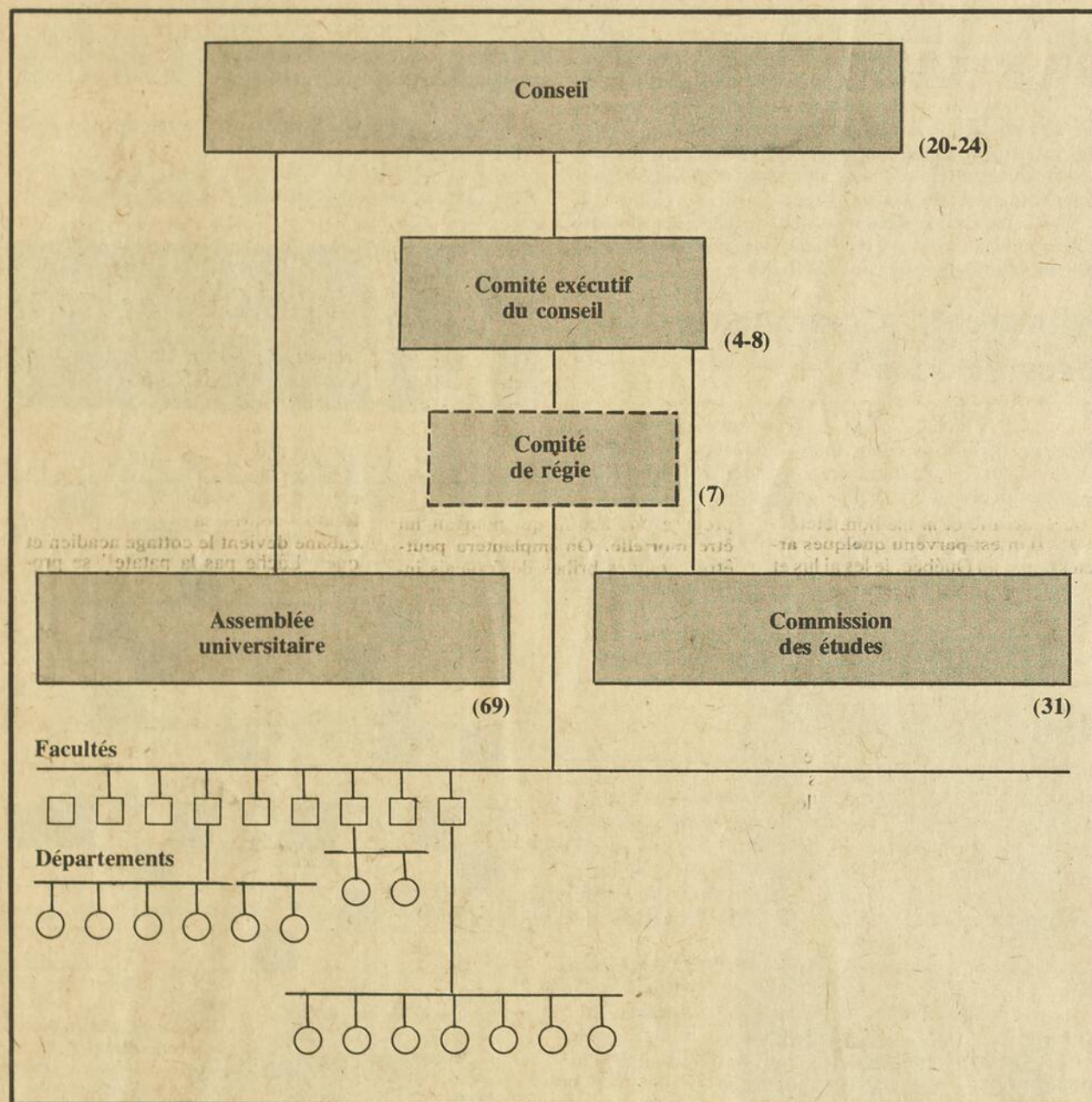
En première instance, le conseil était l'accusateur. En "appel" il est à la fois accusateur, juge et employeur. Tout ceci n'est pas de l'ordre de l'imagination, c'est exactement ce qui s'est passé dans le cas des professeurs Morazzin et Prévost congédiés en réalité pour activités syndicales: le tribunal de l'assemblée universitaire leur avait donné raison et avait demandé leur réengagement, mais le conseil a renversé cette décision et approuvé en appel sa propre mesure d'expulsion. Nous n'avons donc pas inclus dans les pouvoirs de l'assemblée celui de juger en matière de sanctions disciplinaires.

Le conseil peut donc administrer un budget de plus de 70 millions de dollars dont plus de 80% proviennent de l'État du Québec sans jamais avoir de véritable responsabilité à l'égard des premiers concernés: les professeurs, les autres salariés de l'université, les étudiants et la population en général.

La seule exception connue à la règle du huis-clos réside à l'assemblée universitaire, mais les membres actuels du conseil auraient tort de s'en vanter puisque ce sont les étudiants excédés qui en ont forcé les portes vers la fin des années '60 au cours d'une mémorable bataille de fleurs. Paul Lacoste, prochain recteur de l'université, ne nous a d'ailleurs laissé aucun doute sur son sentiment à l'égard de la règle du huis-clos. Lors de la présentation du projet de charte en juillet 1967 à Québec, les professeurs syndiqués avaient réclamé l'ouverture des assemblées. Paul Lacoste avait répliqué:

"Même si nous (l'université) sommes d'intérêt public, il n'est pas d'intérêt public que tout le monde sache ce que l'on fait" (Le Devoir, 15 juillet 1967).

Enfin, on aura remarqué que le comité de régie a été dessiné en petit dans l'organigramme ci-contre, c'est un super comité exécutif composé du recteur, des 5 vice-recteurs et du secrétaire général. La charte ne fait état ni de son existence ni de sa composition. Nous sommes donc dans l'incapacité d'en décrire les attributions, mais on se serait mal venu de nous en faire grief. J'ai horreur que l'on me reproche de ne pas savoir ce que l'on m'interdit de connaître.



### Les refrains de l'an passé

M. Robert Bourassa, dans ses propos ordinaires, a la voix monotone, presque blanche, comme s'il arrivait à grand-peine à s'écouter lui-même... Mais ça et là, brusquement, il sent le moment venu de faire de l'effet en frappant un bon coup sur les tympanes sinon sur les esprits. Alors, le ton monte, s'accélère et, passant de la psalmodie au débit commercial, le chef libéral se met à pousser ses slogans comme un vendeur sous pression.

On a eu droit, au télé-journal de dimanche soir, à une excellente petite démonstration de cette métamorphose instantanée. Au lendemain de la grande conférence inachevée qui venait de réunir à Ottawa tout le gratin politique du pays, il s'agissait évidemment d'énergie et d'approvisionnement pétrolier. Et comme l'avenir demeure non seulement incertain mais tout chargé de nuages sans précédent, M. Bourassa a instinctivement haussé le ton encore plus que d'habitude. Ainsi l'homme public qui se sent de moins en moins sûr de lui est-il toujours porté, à ces moments-là, à donner le change et paraître de plus en plus catégorique.

Il y avait donc un arrière-goût de fébrilité, frisant même la panique, dans cette voix durcie qui s'accrochait mordicus au refrain triomphaliste dont les circonstances menacent de le priver à brève échéance: "Pour un Québec qui n'a ni pétrole ni gaz ni pipeline, disait-il, voyez comme la politique pétrolière, qui nous a permis de payer moins cher depuis un an, a confirmé de façon éclatante et incontestable la rentabilité du fédéralisme!" Et les qualificatifs de se précipiter à la queue-leu-leu, plus éblouissants les uns que les autres.

Le fait est que, pendant cette brève année, le Canada a trouvé, pour ce seul secteur ultra-sensible, une recette de péréquation convenable mais éminemment provisoire. En redistribuant les surplus récoltés dans l'ouest aux dépens des Américains, on a pu retarder dans l'est l'escalade des prix de l'essence et de l'huile à chauffage. Aucun régime, même le plus inadéquat, n'arrivera jamais à vous faire tort tout le temps...

Les magiciens du dehors

Mais le fait est aussi que ce moratoire politico-économique tire à sa fin. Bien plus politique qu'économique, d'ailleurs, car il est probable qu'on aurait mieux fait, en bonne administration, de songer dès le départ à employer une partie importante de ces surplus à l'exploration intensive et à la mise en valeur des ressources nouvelles, plutôt que de les consacrer au maintien d'une consommation "pas problème" et d'une mentalité d'après-moi-le-déluge. (Rappels en passant que, le printemps dernier, le gouvernement Trudeau, bien tanné d'être minoritaire, ne pensait plus qu'à se refaire vite une image populaire et à provoquer aussitôt des élections...)

Maintenant, où en sommes-nous? Du beau fouillis qui s'est étalé au sommet la semaine dernière, il ressortait à l'évidence que le temps des facilités électoralistes est terminé. D'ici quelques brèves années, le pétrole dit "classique", c'est-à-dire accessible et peu coûteux, aura fini de s'épuiser en Alberta. Déjà, pour l'"étirer" au maximum, il va falloir réduire les exportations — et du même coup la manne des surplus gentiment fournis par les acheteurs américains. Quant aux fameux "sables" pétroliers, il aura suffi de voir les contorsions financières d'une poignée de multinationales et de trois gouvernements pour deviner que ça pourra être tout ce qu'on voudra sauf bon marché... Bref, le pétrole canadien de l'avenir, d'où qu'il vienne, promet d'être au moins aussi cher que tous les autres.

Et le Québec dans cette perspective? Marché captif, manipulé par des décisions politiques et commerciales qui se prennent toutes au dehors, il s'en va vers cet avenir les yeux bandés et sans l'ombre du commencement d'une politique. Ailleurs dans le monde, l'immense majorité des peuples non-producteurs s'organisent au moins pour y voir clair et se donner des instruments de mesure et de contrôle de leurs marchés. Ils font eux-mêmes, les uns au complet et les autres au moins en partie, leurs propres achats pétroliers, de même que le raffinage et la distribution. Ils en tirent une expertise qui permet d'agir sur le présent et, surtout, de se préparer lucidement à affronter la grande inconnue du futur énergétique. Ici, l'on continue à faire de nous de purs "agis" qui attendent des seuls sorciers de l'extérieur une magie qu'ils feront à leur guise...

### vous avez la parole

## Quand les oeufs québécois prennent la route des USA

Du 2 au 9 mars 75, 3.510.000 oeufs AMÉRICAINS ont franchi nos frontières.

Monsieur Whelan, ministre fédéral de l'Agriculture exigea récemment que SES producteurs réduisent leur production de 10%, et... il n'est nullement intéressé à rationaliser les importations. (1)

Alors... pendant que les AMÉRICAINS NOURRISSENT LES CANADIENS, QUÉBÉCOIS. INCLUS, NOS oeufs reprennent inversement la même route, pour la transformation, soit environ 50% du prix de consommation. C'est notre régime canadien de libre échange.

Quelle présomption au petit producteur, que je suis, de contester ainsi leur droit, d'envahir nos marchés saturés, lorsque notre bienveillant Gouvernement canadien, mêt tout en oeuvre, pour leur faciliter l'entrée.

Ainsi, les lois fédérales d'étiquetage, révisées en avril 74, obligent TOUTES les importations américaines à déclarer leur lieu d'origine par PRODUIT AMÉRICAIN, sur les contenants de 15 et 30 douzaines, tandis qu'aux cartons destinés aux consommateurs, on exige rien de plus, que le NOM du producteur, OU du poste de classification, OU d'emballage, OU du grossiste OU du détaillant.

Quoi de plus facile, sous le vocable de marque bien canadienne et québécoise d'écouler ces surplus américains (60 millions en 74) auprès de consommateurs totalement inconscients, qu'ainsi ils encouragent le dumping, les intermédiaires, les producteurs étrangers, aux prix de leur propre production, préparant ainsi, sur leur sol, des gâchis aussi désastreux, que l'été dernier, avec leurs propres produits.

Il nous reste, à nous, un ESPOIR... Au Québec, les oeufs québécois possèdent leur marque: FEDCO, ainsi que l'identification PRODUIT DU QUÉBEC et le code apparaissant à l'extrémité des cartons d'une douzaine. Seul ce code (Ex: Q=Québec, 12=Saint-

Hyacinthe, + un nombre) vous assure la haute qualité du produit, son authenticité, la responsabilité des producteurs québécois.

Mais... certaines chaînes alimentaires, opérant en notre territoire n'encouragent pas pour autant l'économie de ceux de qui elles dépendent, se permettent parfois même d'en boycotter leurs produits. En vous offrant des boîtes d'oeufs démunies de toute identification du lieu de provenance du produit, (La feuille d'étable CANADA n'indique que la catégorie) OU elles se foutent éperdument des lois québécoises, OU effectivement elles n'offrent point de produit québécois.

Quels embêtements créerait donc la présence d'oeufs FEDCO, aux oeufs DOMINION?... On nous traite si bien!

Monique Bernard, avicultrice Saint-Hilaire (Verchères)

## Mathias Rioux candidat du Crédit social?

M. Mathias Rioux,

Seriez-vous le prochain candidat à la chefferie du Crédit social, M. Rioux? Vous avez toutes les qualités pour cela.

Vous avez eu du culot pour vous rendre jusqu'à la radio. Vous avez remplacé à merveille votre cher Yvon Dupuis; un autre drôle de plus ne vous était pas nécessaire, la pollution existe aussi à la radio vous savez.

M. Laurent Laplante vous a calibré comme confesseur public, vous n'avez qu'à vous confesser où pêcher.

Gérard Galarneau Montréal

# Économie

## La transaction agricole de l'année

# La Fédérée acquiert la Québec Poultry

par Louis Fournier

C'est sans doute la transaction de l'année dans le monde agro-alimentaire au Québec.

La Coopérative Fédérée du Québec, la plus importante entreprise québécoise (avec un chiffre d'affaires de \$422 millions en 1974), a fait l'acquisition de la compagnie Québec Poultry, le numéro un dans l'abattage de volailles de marque Flamingo.

La Québec Poultry, dont le chiffre d'affaires dépasse les \$100 millions, contrôle 38% de l'aviculture au Québec. Son achat par la Fédérée, qui occupe près de 15% du marché du poulet, donnera à la Coopérative — propriété des agriculteurs — plus de 50% du marché avicole.

La nouvelle a été annoncée dans un communi-

qué laconique émis par la Fédérée. Le montant de la transaction n'a pas été divulgué, mais des sources proches de la Coop parlent d'une offre de plus de \$10 millions.

### Le porc

Le ministère québécois de l'Agriculture a participé à l'opération en rapprochant les parties. À Québec, on craignait — à raison — que la Québec Poultry soit "digérée" par une entreprise étrangère comme la multinationale Esmark, anciennement Swift.

En mettant la main sur la Québec Poultry, la Fédérée contrôlera en outre environ 30% du marché du porc au Québec. À ses installations de Princeville et du Bic viennent en effet s'ajouter Turcot et Turmel de Valley Junction, en Beauce.

La Québec Poultry — dont les quatre abattoirs de poulets sont actuellement paralysés par une grève du front commun de ses 1,200 employés, membres de la CSN — était à vendre depuis le début de l'année. Fondée en 1958 par l'homme d'affaires Benoit Beauregard, la compagnie a souffert des difficultés de l'industrie avicole au Québec. On parle aussi de problèmes de croissance, voire même d'une gestion trop audacieuse. Le déficit en 1974: près de \$10 millions.

On croit que ces quotas pourraient être rachetés éventuellement par le ministère de l'Agriculture et redistribués aux producteurs par l'entremise de la Régie des marchés agricoles du Québec.

La Québec Poultry possède aussi des ateliers de préparation de conserves, de "bouchées" de poulet et de dindes congelées.

Tout cela intéressait au plus haut point la Fédérée, qui oeuvre dans le même secteur et est connue dans l'industrie de transformation de la viande sous la marque de commerce Le-grade.

Concentration

L'achat de la Québec Poultry par la Coopérative Fédérée ne règle pas tous les problèmes de l'industrie du poulet au Québec, non plus que la grève de ses employés! Toutefois, l'entreprise demeure propriété québécoise et, surtout, elle tombe entre les mains d'une Coopérative qui appartient aux agriculteurs québécois.

À la Fédération des producteurs de volailles (VOLBEC), affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA), on se réjouissait hier de la transaction.

Cette opération financière ne manque évidemment pas d'accentuer la concentration dans l'industrie agro-alimentaire au Québec et on peut aussi craindre que la Fédérée — qui a toujours négocié rudement avec les syndicats — soit conduite à fermer des installations considérées comme marginales. Il

tagé de poulets et de dindes, mais aussi un élevage de volailles. Elle possède des quotas de production qui frisent les \$4.5 millions.

On croit que ces quotas pourraient être rachetés éventuellement par le ministère de l'Agriculture et redistribués aux producteurs par l'entremise de la Régie des marchés agricoles du Québec.

La Québec Poultry possède aussi des ateliers de préparation de conserves, de "bouchées" de poulet et de dindes congelées.

Tout cela intéressait au plus haut point la Fédérée, qui oeuvre dans le même secteur et est connue dans l'industrie de transformation de la viande sous la marque de commerce Le-grade.

Concentration

L'achat de la Québec Poultry par la Coopérative Fédérée ne règle pas tous les problèmes de l'industrie du poulet au Québec, non plus que la grève de ses employés! Toutefois, l'entreprise demeure propriété québécoise et, surtout, elle tombe entre les mains d'une Coopérative qui appartient aux agriculteurs québécois.

À la Fédération des producteurs de volailles (VOLBEC), affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA), on se réjouissait hier de la transaction.

Cette opération financière ne manque évidemment pas d'accentuer la concentration dans l'industrie agro-alimentaire au Québec et on peut aussi craindre que la Fédérée — qui a toujours négocié rudement avec les syndicats — soit conduite à fermer des installations considérées comme marginales. Il

s'agira, dira-t-on, d'une rationalisation des opérations.

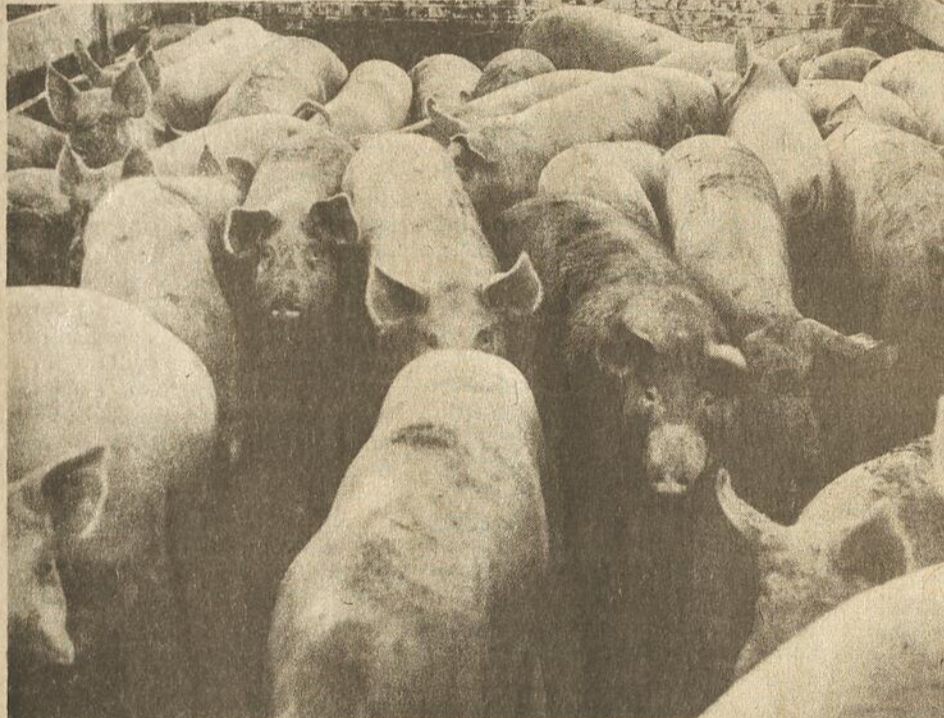
### La grève

Hier, le Front

commun des travailleurs (CSN) de la Québec Poultry a donné une conférence de presse pour faire le point sur le conflit dans les quatre

abattoirs de poulets: un lock-out à Québec, le 17 mars, et une grève générale de solidarité dans les trois autres abattoirs, depuis le 3

avril. Une requête en injonction ordonnant le retour au travail sera entendue en Cour, à Montréal, mercredi.



(photo Antoine Desjardis)

La Coop Fédérée contrôlera désormais 30% du marché du porc au Québec et plus de 50% du marché du poulet.

## Horaires Télévision

Table with multiple columns listing TV programs and their times for various channels (CBFT, CFCM, CBOT, CKML, CBMT, CJPM, CHLT, CBOFT, CFTM, CBVT, TCO, CFCF, CKRS, CKTM, CJOH, CIVO-TV, CIVM-TQ, CFVO). Includes sections for matinée, soirée, and après-midi.

## denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées, transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.
Beurre: arrivages courants, 92 points, \$1.02; 93 points, \$1.03; Commission canadienne de l'industrie laitière, \$1.03.
Fromage: blanc, 99; coloré, 99.3.
Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, sacs de 50 lbs, \$9.50-10.66; procédé par rouleau, pas de cotation; pour nourrissement, en sacs, rouleau et vaporisation, 41 à 42.
Lait de beurre en poudre, procédé par vaporisation et rouleau, 45 à 46; pour nourrissement, 41 à 44. Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, \$15.95.
Lactosérum en poudre, pour nourrissement, procédé par rouleau, 6 3-4 à 8 1-2; procédé par vaporisation, 16; procédé par vaporisation non-hydroscopique, 25.5.
Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra gros, 69.0; A-gros, 65.0; A-moyens, 61.0; A-petits, 53.8.
Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, 66; A-gros, 62; A-moyens, 58; A-petits, 51; A-peewee, 39.
Pommes de terre: prix de gros, patates nouvelles, Québec, blanches No 1, \$1.00 à \$1.10 les 50 lbs; N-B, \$1.15 à \$1.25 les 50 lbs; .64 à .70 les 25 lbs; .30 à .32 les 10 lbs I.P.E.; \$1.35 à \$1.45 les 50 lbs; .65 à .80 les 25 lbs; .38 à .42 les 10 lbs. Arrivages: 868 sacs de 50 lbs.
FRUITS ET LÉGUMES
MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.
Pommes: Délicieuses, jaunes et rouges, \$6.00 en boîte de verger; McIntosh, \$4.00 à \$4.50 en boîte de ver-

## Les sommaires des bourses

### New York: Après 9 mois, le Dow Jones crève le 800

NEW YORK (AFP, AP) — La hausse des cours s'est poursuivie de plus belle, lundi, à Wall Street. L'indice des industrielles a gagné plus de 17 points, dépassant le cap des 800 points pour la première fois depuis le mois de juillet dernier, à l'issue d'une séance très active, plus de 20 millions d'actions changeant de mains.

Cet indice avait déjà gagné plus de 42 points la semaine dernière. Plusieurs facteurs semblent être à l'origine de cette nouvelle hausse: statistiques gouvernementales sur une baisse des stocks des entreprises en février; prévisions sur une baisse continue des taux d'intérêt faites par le président de la First National Bank, M. Walter Wriston; estimations de bénéfices meilleures que prévues — quoiqu'en forte baisse faites par la firme Du Pont pour le premier trimestre.

La cote, en vive hausse dès l'ouverture, s'est par la suite tassée avant de progresser à nouveau très nettement en fin d'après-midi. La plupart des compartiments terminent la séance en bonne hausse à part les mines d'or qui baissent très nettement à l'image de Dome Mines qui perd 3 1-2, tout comme American South African.

Les gains les plus marquants ont été enregistrés aux aérospatiales où General Dynamics (qui contrôle Asbestos Corp. en grève au Québec) gagne 3 3-4.

L'indice Dow Jones a avancé de 17.45 et a clôturé à 806.95, niveau le plus élevé depuis le 26 juin de l'année dernière où il avait terminé à 816.96.

### Montréal: Alcan gagne près de \$1.50

MONTREAL (PC) — Tendance générale à la hausse et activité modérée, lundi, à la Bourse de Montréal. À la clôture, le volume avait atteint 722,800 actions comparativement à 643,500 vendredi.

Les industrielles ont gagné 2.20, à 188.69, les banques 2.02, à 252.91, l'indice composé 1.82, à 184.89, les papiers 1.78, à 106.72 et les services publics 0.40, à 135.54. Au comportement des valeurs: 86 gains, 84 pertes et 34 inchangées.

Alcan Aluminium Ltd. était l'industrielle la plus active, en hausse de 1 3-8, à \$21 après un virement de

134,900 actions. Nordore Mines Ltd. venait en tête des mines, en hausse de huit cents, à \$1.30 après un virement de 15,500 actions.

Les pétroles ont généralement monté. Husky Oil a grimpé de 3-4, à \$16 1-8, Imperial Oil A de 5-8, à \$27 3-8, Pacific Petroleum de 3-8, à \$19 7-8, Hudson's Bay Oil de 1-4, à \$23 1-2 et Pan Ocean Oil de 1-8, à \$12 1-2.

Alcan Aluminium Ltd. s'est adjugé 1 3-8, à \$21, International Nickel A 7-8, à \$28, Canadian Javelin 3-4, à \$7 1-4, Falconbridge Nickel 3-4, à \$35 3-4, Banque royale 5-8, à \$31 3-4, Domtar Ltd. 5-8, à \$21 1-2, Moore Corp. 5-8, à \$45 1-8, Ivaco Industries Ltd. A 3-8, à \$13, IAC Ltd. 1-4, à \$19 1-4, Seagram CO. Ltd. 1-4, à \$30 et CP Ltd. 1-8, à \$15 3-4, tandis que Massey-Ferguson a perdu 1-8, à \$16.

Parmi les valeurs spéculatives, Gaspé Québec Mines Ltd. a gagné cinq cents, à \$1.85 après un virement de 13,400 actions.

### Toronto: les cours montent

TORONTO (PC) — Les cours ont encore monté, lundi, à la Bourse de Toronto, poursuivant ainsi l'avance de la semaine dernière.

Cependant, les aurifères faisaient exception à la règle à la suite de la chute du prix du lingot dans les marchés mondiaux.

L'indice industriel, principal indicateur de la tendance du marché, a enregistré une hausse de 2.07, à 184.17, niveau le plus élevé depuis le 4 mars dernier. L'indice a avancé de presque sept points au cours des cinq dernières séances, reflétant le regain d'activité qu'a connu le marché new yorkais.

L'or a chuté et l'indice a accusé une perte de 18.2 points, à 360.04.

Les pétroles de l'Ouest se sont adjugés 1.96, à 161.01, tandis que les métaux de base flechissaient de .36, à 72.45.

Advertisement for 'Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.' Includes a crossword puzzle grid with 12 columns and 12 rows, and a list of clues for horizontal and vertical words.

Continuation of the crossword puzzle clues and solutions. Includes horizontal and vertical clues, and a list of solutions for the puzzle.

# l'économie

## Toronto réagit mal à Paul Desmarais

par Jean Chartier

La presse torontoise a très mal réagi à la volonté de Paul Desmarais de mettre la main sur le plus important holding industriel canadien tandis que la presse new yorkaise qualifie le finan-

cier numéro un du Québec d'homme agressif.

Paul Desmarais, le président de Power Corporation, contrôle déjà le plus important empire financier canadien. Il détient la majorité des actions de cinq très importantes institutions fi-

nancières: la Great West Life Insurance, l'Imperial Life, l'Investors Group, le Montreal Trust et Laurentide Financial.

Si l'on ajoute ses deux grandes entreprises industrielles, Canada Steamship Lines et Consoli-

dated Bathurst, on en arrive à des actifs de l'ordre de \$5.2 milliards. Les ventes de cet empire, cependant, n'atteignent que \$1.8 milliard pour la dernière année.

Le holding Argus Corporation diffère du tout au tout de Power Corpora-

tion. Le pourcentage des actions que celui-ci détient dans une entreprise est la plupart du temps sensiblement inférieur à 50 pour cent; il frôle plutôt les 10 ou les 20 pour cent. Les actifs des compagnies d'Argus atteignent également les \$5 milliards mais les ventes totales pour la dernière année dépassent les \$5.6 milliards.

L'empire industriel inclut Domtar, General Bakers, Dominion Stores, Massey Ferguson, Noranda Mines, l'Iron Ore et British Columbia Forest en plus du poste de radio le plus rentable au Canada, CJAD.

L'on comprendra qu'il apparaisse ambitieux de mettre la main sur un tel empire avec \$148 millions. Il s'agit de la troisième transaction financière majeure au Canada depuis un an. Il y a d'abord eu l'offre d'Abitibi Paper pour prendre en main Price Paper puis Bombardier qui a acquis MLW-Worthington mais l'offre de Power dépasse de

loin toutes les anticipations antérieures.

La transaction Abitibi-Price avait été favorablement accueillie dans les milieux torontois puisque Price exerçait ses activités essentiellement au Québec. Cette compagnie passait entre des mains torontoises. Cette fois-ci, l'on accepte beaucoup moins facilement les ambitions de celui que le New York Times qualifie d'"agressive French-Canadianian"...

"A large pot"

Le grand hebdomadaire financier torontois, The Financial Post, a d'abord mis en garde ses lecteurs en titrant: "Frisolous? Not this Power play". Dans la perspective de l'unique correspondant montréalais de cet hebdomadaire qui tire à 140,000 exemplaires: "Argus must be looked at as a large pot of discounted Cash".

Amy Booth souligne que la lancée de Paul Desmarais a coïncidé avec la révolution tranquille. Il a d'abord amassé un magot avec des expropriations de compagnies d'électricité, mentionne William Borders du New York Times. Puis, il a procédé de manière non-orthodoxe pour constituer son empire.

Paul Desmarais détient personnellement des intérêts majoritaires dans un holding nommé Gelco. Celui-ci lui assure 53 pour cent des actions de Power Corporation. Power détient à son tour 38 pour cent du capital-actions de Consolidated-Bathurst. Consol possède Dominion Glass. Paul Desmarais procède par une série de contrôle en cascades.

Le grand saut est survenu voici dix ans, lorsque le groupe de Desmarais, par le biais de la corporation Trans-Canada, fondée par Jean-Louis Lévesque, s'est fusionné avec Power Corporation qui n'était alors qu'un assemblage d'expropriations de compagnies d'électricité.

Plusieurs analystes, fait ressortir le Financial Post, n'apprécient pas du tout la façon dont les actifs de Power sont transférés de manière fréquente d'une compagnie à une autre.

Non-orthodoxe

En 1972, par exemple, Power a vendu ses parts dans Dominion Glass, Investors Group, Consol, Shawinigan Industries, la corporation Trans-Canada et Gesca à Canada Steamship Lines. Par la suite, Dominion Glass a été vendu à Consol. Power et Consol avaient auparavant fait des échanges initiaux d'actions de Dominion Glass en 1967 à \$15 l'action. En 1968, les actions de Consol avaient été vendues à Power. Par de telles transactions, M. Desmarais acquiert des liquidités et évite des impôts.

À partir de 1970, les actions de Power ont glissé jusqu'à \$5. Elles se situent actuellement à \$10 à cause des bons rendements des filiales. Le meilleur prix du marché serait en partie le résultat d'un changement de philosophie. Autrefois Power tout comme Argus visaient des gains en provenance des actions.

La nouvelle philosophie de Power est dorénavant

de prendre un contrôle suffisamment fort pour consolider ses positions et ensuite acheminer les fonds de ses filiales vers la maison-mère qui les réinvestit où bon lui plaît. Si Power réussit sa transaction avec Argus, le même stratagème se répétera certainement, ce qui allumera, écrit Army Booth, une nouvelle étincelle dans un groupe que plusieurs membres de la communauté financière jugent comme portant de "vieilles culottes".

Le Financial Times du Canada qui vient de démentir de Montréal à Toronto conseille aux investisseurs dans sa chronique "On the street" de "joindre la partie de poker" qui se joue actuellement. Quiconque a acheté des actions d'Argus entre \$10 et \$15 voici une couple d'années, commente l'échotier de Bay Street, devrait les vendre sur le marché maintenant, en n'attendant pas l'offre de Power qui n'achètera pas nécessairement. Les propriétaires de petits montants d'actions privilégiées non-votantes ne devraient pas hésiter. Ils feraient bien de vendre à \$15.

Toutefois, n'importe quel actionnaire de longue date d'Argus peut montrer un peu de patience. L'offre de Power est correcte considérant l'état actuel du marché mais elle pourrait être meilleure, estime l'analyste. Plusieurs compagnies d'Argus ont de bonnes performances, cela devrait donner une poussée aux dividendes et au prix des actions. Et, si l'offre de Power échoue, il y aura certainement des développements de ce côté.



**LA SAUVEGARDE Nomination**  
JEAN-MARIE OUELLET  
La Sauvegarde, Compagnie d'assurance sur la vie, une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, est heureuse d'annoncer la nomination de Monsieur Jean-Marie Ouellet comme membre de son Conseil d'administration.

M. Ouellet est président exécutif de l'Union Régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins depuis 1973. Il assume la présidence du conseil d'administration de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins et est membre du comité exécutif de cette Fédération.

M. Ouellet est également président du conseil d'administration du Conseil de la Coopération du Québec ainsi qu'administrateur à l'Assurance-Vie Desjardins, à la Société d'Investissement Desjardins et à l'Association Coopérative d'Investissement du Québec. Il fut nommé récemment membre de la Commission de l'expansion de l'Université Laval.

Soulignons que M. Ouellet est entré au service de l'Inspection de La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins en 1946.

### Consolidated Bathurst fermera à son tour trois moulins

MONTREAL (PC) — La Consolidated-Bathurst a annoncé, la semaine dernière, la fermeture temporaire de trois de ses moulins à papier du Québec et du Nouveau-Brunswick, au cours des mois d'avril et mai.

Quelque 800 travailleurs seront ainsi mis à pied pour une période allant de deux à quatre semaines.

Les moulins affectés sont ceux de Portage du Fort et New Richmond, au Québec, et de Bathurst, au Nouveau-Brunswick.

Plusieurs autres compagnies de pâtes et papiers ont annoncé des fermetures similaires au cours des dernières semaines, en raison d'une baisse de la demande pour ces produits.

Solidarité au tiers monde  
**OXFAM**

### on peut vaincre le cancer



### NOMINATIONS LE GROUPE SNC



M. C.A. Dagenais



M. J.P. Gourdeau

Lors d'une récente réunion du comité d'administration du Groupe SNC, M. Camille A. Dagenais, ing. O.C., LL.D., a été élu président du conseil d'administration et chef de la direction, tandis que M. Jean-Paul Gourdeau, ing., M.Sc., était élu président des Entreprises SNC Ltée et de Surveyer, Nenniger & Chênevert Inc. Les Entreprises SNC Ltée est le holding de Surveyer, Nenniger & Chênevert Inc., la principale société d'exploitation de quelque trente filiales et compagnies affiliées, mieux connues sous le nom du Groupe SNC. Le Groupe SNC est une des entreprises canadiennes les plus importantes et les plus diversifiées dans les domaines de la conception, de l'approvisionnement et de la construction. Au Canada et à l'étranger, le Groupe assure la gestion complète de travaux de grande envergure. Au cours de ces dernières années, il s'est également développé en une entreprise capable d'offrir des services d'appui en sciences économiques, sciences de la gestion, planification urbaine et planification de développement socio-économique.

M. Dagenais, qui était président du Groupe SNC depuis 1966, a orienté la diversification de la compagnie vers de nouveaux domaines technologiques et a élargi ses marchés à l'échelle internationale. Il est administrateur de plusieurs autres compagnies et membre du Conseil national de recherches du Canada. Actif au sein de plusieurs associations professionnelles, M. Dagenais est également vice-président de la Commission internationale des grands barrages.

Dans ses fonctions antérieures de vice-président et directeur général, M. Gourdeau a joué un rôle important dans l'organisation et la coordination des travaux de la compagnie et à l'étranger durant une période d'expansion sans précédent. Il est membre du comité de direction de la Fédération internationale des ingénieurs-conseils et ancien président de l'Association des ingénieurs-conseils du Canada. En 1971, la "Water Pollution Control Association", de Washington D.C., lui décernait le prix Arthur Sidney Bedell pour "dévouement personnel extraordinaire envers le Canadian Institute of Pollution Control."

## The Financial Post INVESTMENTS

Second Section April 5, 1975 Pages 15-28

### Frivolous? Not this Power play

# Financial Times

OF CANADA

Join in the poker game

## Desmarais rejoint Trudeau comme "Top Head" du Québec

par Jean Chartier

Le prestigieux New York Times présente Paul Desmarais dans son édition économique hebdomadaire comme "le premier jeune prince suave du Québec qui émerge dans les sphères de la haute finance".

Le correspondant du

quotidien le plus influent des États-Unis classe la tentative de Power d'acquiescer Argus comme l'une des plus importantes entreprises de consolidation financière de l'histoire canadienne. Il compare la transaction à une hypothétique transaction entre Macy's les immenses magasins à rayons

Macy's et Gimbel's.

Paul Desmarais occupe la plus claire partie de son temps à discuter avec ses associés ou d'autres membres de la communauté financière pour qu'ils prennent les décisions justes en étudiant la situation des différentes compagnies. "Faire de l'argent de cette manière,

j'aime ça, déclare sans ambiguë Paul Desmarais. C'est ça que les gens ne réalisent pas. C'est du travail mais c'est également agréable".

"Le type impeccable"

À 48 ans, indique William Borders du NYT, l'homme de six pieds et

deux, à la mise impeccable, est le Canadien-Français le plus influent et le plus puissant au Canada en dehors du champ politique. Effectuant un rapprochement avec Pierre-Elliott Trudeau, Borders avance que Desmarais considère le type de mouvement qu'il incarne dans son groupe ethnique comme l'alternative la plus sûre pour faire échec au séparatisme.

Il est fils d'un avocat et d'un homme d'affaires qui fut prospère mais qui n'était pas vraiment considéré comme un homme riche, note-t-il. Il est diplômé de l'Université d'Ottawa et s'est lancé en affaires à 25 ans.

À l'instar de la grande bourgeoisie anglophone, Paul Desmarais possède un immense château en pierre à Westmount là même où les présidents de banque détiennent des résidences avec vue impressionnante sur la ville. Il s'est également doté d'une villa somptueuse à Murray Bay et d'un chalet suisse dans les Laurentides. Ajoutons que c'est dans les Bermudes et en Floride qu'il a mijoté la transaction avec Argus Corp.

Lors de la crise d'octobre 70, son nom aurait été inscrit sur la liste de mort des terroristes québécois qui le considéraient comme un vendu, comme l'un des leurs qui se serait vendu aux Anglo-saxons, affirme le New-York Times. Même si la violence s'est estompée depuis, Paul Desmarais continue de garder secrète son adresse de même qu'il garde cachée aux yeux du public sa femme et ses quatre enfants.

Paul Desmarais refuse d'ailleurs systématiquement toute entrevue qui lui est demandée par la presse. Lors du conflit au quotidien La Presse en 1971, il était toutefois exceptionnellement sorti de son mutisme pour déclarer: "Personne ne va prendre le contrôle de ce journal. C'est mon journal. S'ils veulent le contrôle, qu'ils fondent leur propre journal".

## The New York Times

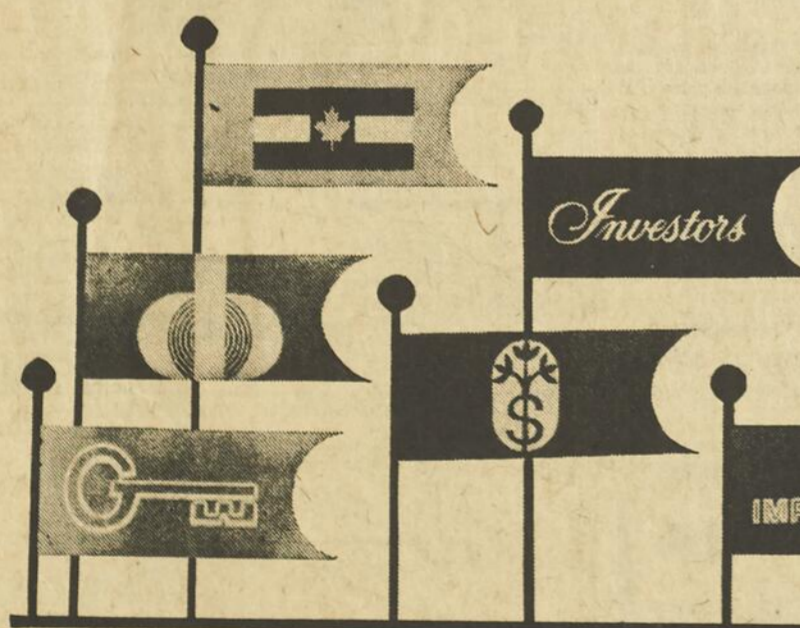
BUSINESS AND FINANCE

SPOTLIGHT

### Paul Desmarais, An Aggressive French-Canadian



Paul G. Desmarais, head of Power Corporation of Canada, a major holding company



By WILLIAM BORDERS

number the English in the province five to one.

In the days of Paul Desmarais' youth, a legend in Canadian history and literature developed around these Anglo-Sax-

made him realize how vulnerable his bus companies were, he expanded into the areas of finance and investment. The empire he controls now has a market value of several hundred million

### bref économie

#### Les américains ont compris le message!

Les fournisseurs arabes n'ont pas eu besoin d'annoncer dans les journaux (comme notre ministre "fédéral" l'a fait, lui) pour faire comprendre aux américains qu'ils devaient modérer leur consommation d'énergie.

L'embargo de novembre 1973 et la crise, fin 1974, ont suffi, et la consommation fut réduite en 74 pour la première fois depuis 1952. Après plus de dix ans de progrès rapides à un rythme annuel entre 4 et 5 pour cent, la consommation de pétrole a baissé de 3.7% l'année dernière, pour une diminution totale de 2.2%, pour l'ensemble des formes d'énergie.

#### Les stocks industriels retombent enfin

WASHINGTON (AFP) — Grâce à une forte baisse des stocks des constructeurs et des vendeurs d'automobiles, les stocks des entreprises ont diminué d'un montant record en février, aux États-Unis, a annoncé lundi le département du Commerce.

La baisse s'est chiffrée par \$1.5 milliard, précise le département du Commerce, mais les stocks d'automobiles ont diminué, à eux seuls, de \$1.6 milliard. Ce dernier repli est dû au programme de ristournes lancé en février par les constructeurs de Detroit, précisément en vue de réduire leurs stocks d'inventures. Dans les autres secteurs, notamment dans celui des biens non durables, les stocks ont augmenté.

Le département du Commerce a d'autre part révisé son estimation de l'évolution des stocks en janvier. Il avait initialement annoncé une légère baisse mais il estime maintenant qu'ils sont restés pratiquement stationnaires, augmentant en fait de \$5 millions.

#### U.S.A.: Les importations de cuivre augmentent, malgré la chute de consommation

WASHINGTON (AFP) — La consommation de cuivre des États-Unis s'est chiffrée par 2.1 millions de tonnes courtes en 1974, en baisse sensible par rapport aux 2.4 millions de tonnes consommées en 1973, indiquent les dernières statistiques publiées par le Bureau des mines.

La production de cuivre primaire s'est chiffrée à 1.6 million de tonnes, dont 1.4 million à partir de minerai produit aux États-Unis, comparé à respectivement 1.8 et 1.7 millions de tonnes en 1973.

Celle de cuivre secondaire a totalisé 474,000 tonnes au lieu de 441,000 tonnes. Les importations de cuivre raffiné se sont élevées à 313,000 tonnes au lieu de 201,000 tonnes en 1973. Les principaux fournisseurs ont été le Canada, avec 118,000 tonnes au lieu de 130,000 tonnes, et le Chili, avec 66,000 tonnes au lieu de 27,000 tonnes.

# petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.

331-8961

### 101 propriétés à vendre

**RIVE-SUD:** BUNGALOW BRIQUE, TRÈS SPACIEUX, 2 SALLES DE BAINS, 5 ARBRES ADULTES SUR TERRAIN CLOSURE. PRIX \$32,000. COMPTANT À DISCUTER. PHOTO M.L.S. FERDINAND BERNER, 672-4358, 670-9011.

### TRUST GÉNÉRAL COURTIER

### 126 maisons mobiles

Maison mobile à vendre 1974. Entièrement meublée 64' x 14 pieds. \$2,200, comptant. Appeler: 473-4570.

### 147 terrains à vendre

**PAS D'ASTUCE** voulez-vous construire un **CENTRE D'ACHAT** couvert sur un **TERRAIN** À VENDRE situé à l'entrée (sortie) d'une ville touristique près de **MIRABEL** seulement \$250,000 comptant. Etés-vous prêt à enquêter et négocier?

### BIENTÔT

De nouveaux plans d'aménagement d'approche et d'entrée de la ville seront approuvés. Pas de **MEILLEURE OCCASION** 661-2193 (24 heures).

### 202 appartements à louer

**CENTRE VILLE** RUE DE LA MONTAGNE APPARTEMENT 1 1/2 À SOUS-LOUER, PISCINE, SAUNA, PRIX RAISONNABLE. APPELER 842-2029.

LONGUEUIL (LE SQUARE) 4 1/2 NEUF, PRÈS DU MÉTRO, 2 SALLES DE TOILETTE, MOQUETTE PLEIN PARQUET, GARAGE INTÉRIEUR, SAUNAS ET PISCINE COMMUNAUTAIRES, \$300. PAR MOIS, TAXE ET ÉLECTRICITÉ COMPRIS. LIBRE IMMÉDIATEMENT. TÉLÉPHONER: 733-8705.

### 2 1/2 À LOUER, LIBRE DE SUITE, VAN-HORNE. 731-1671 LE SOIR.

### 211 appartements et logements à partager

**CÔTE-DES-NEIGES**, APPARTEMENT 4 CHAMBRES CHAUFFÉ, MEUBLE, HOMME OU FEMME. TEL.: 735-0073.

### APPARTEMENT SITUÉ À VILLE LA SALLE À PARTAGER AVEC JEUNE HOMME. 363-9236.

### 214 logements à louer

LAVAL 4 1/2 PIÈCES, MODERNE, CHAUFFÉ, ENTRÉE LAVEUSE, SÈCHEUSE. TEL.: JOUR: 381-3363 SOIR 669-3092.

### 224 logements demandés

**CÔTE DES NEIGES**, OUTREMONT, PROFESSIONNELLE, CHERCHE GRAND LOGEMENT TRANQUILLE, PRÉFÈRE AVEC FOYER. DEMANDER DENISE ROUSSEL 473-4694, JOUR.

DÉSIRE TROUVER DANS OUTREMONT OU CÔTE DES NEIGES UN 6 PIÈCES PERSONNE SÉRIEUSE. DEMANDEZ FRANCE À 331-8961.

BESOIN D'UN LOCAL POUR STUDIO DE BALLET À BUT NON LUCRATIF DANS SECTION OUTREMONT, CÔTE DES NEIGES (2 SOIRS PAR SEMAINE). N'AVONS PAS LES MOYENS DE PAYER UN GROS LOYER. 733-0251 ENTRE 8H PM & 8H PM, 737-1959 ENTRE 11H AM & 4H PM.

### 248 propriétés à louer

AMHERST 2120-22-24, 1er MAI LOCAL 20 x 25, ET 3 1/2 PLUS DEUX 7 1/2 AUX ÉTAGES, 220VOLT, \$400. PAR MOIS NON CHAUFFÉ. JOUR: 526-5809 ou 728-7548, SOIR: 522-9333.

### 302 ameublement

**CANADIEN COLONIAL MODERNE** J'AI LES MEUBLES ET LES PRIX QUE TU DESIRES, APPELLE-MOI, NORMAND. 766-8646

### 305 antiquités à vendre

GROS LIT CUIVRE, 54 PO. PROPRE, \$750. 272-3454.

### 310 articles de ménage

RÉFRIGÉRATEUR, TÉLÉVISEUR 24 POUCES (MEUBLE) SÈCHOIR À CHEVEUX TRÈS BONNE CONDITION, AUCUNE OFFRE REFUSÉ. TEL.: 256-8184.

### 349 lingerie fourrure vêtements

POUR ACHAT DE VOS FOURRURES DE 50 À 80% EN ACHETANT DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE. ALTERNATION TRANSFORMATION, MANTEAUX FAITS SUR MESURE SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRE. PASSEZ NOUS VOIR SANS OBLIGATION. ACHETONS PEUX BRUTES. OUVERT DE 8H. À 6H. DU LUNDI AU SAMEDI, L'ESSARD ET REHEL, FOURRURES, 1449 RUE ST-ALEXANDRE, SUITE 312, MONTRÉAL, 849-2520.

### 379 divers à vendre

HABIT DE MARIÉ, GRANDEUR 40, BLEU, CHEMISE DENTELLE, TEL. 381-6983, SUR SEMAINE. (après 9h. p.m.)

### ROBE DE MARIÉE, GRANDEUR 12 ANS, VOILE, TEL. SUR SEMAINE (après 9h. p.m.) À 381-6983.

SECRÉTAIRE D'ÉTUDIANT EN BOIS D'ÉRABLE, 22 PO PAR 48 PO, TROIS TIROIRS, TRÈS BON ÉTAT. \$65. APRES 6H. 481-4186.

### 402 peintre

PEINTURE, TAPISSERIE, OUVRAGE GARANTI. 721-8886.

### 413 entrepreneur

RENOVATION, RÉPARATION, FOYER, PIERRE, BRIQUE, MENUISERIE GÉNÉRALE, GALERIE, ESCALIER, REDRESSONS PLANCHER, RÉPARATION DE SOLAGE, ASSURANCE INCLUSE. 642-4077.

### PROMOTION VENTE, REVÊTEMENT DE MAISONS ALUMINIUMS, PORTES ET FENÊTRES PREMIÈRES QUALITÉS. DÉTAILLANT AUTORISÉ ALCAN, 256-1627.

### 435 planchers

SABLAGE, FINITION PLASTIQUE, VARATHAN, NETTOYAGE TAPIS. TEL.: 721-7738.

### 438 déménagements - transport - camionnage

ACCEPTERAIS DÉMÉNAGEMENT À PRIX MODIQUE, LOCAL OU LONGUE DISTANCE. TEL.: 737-8009.

### ACCEPTERAIS DÉMÉNAGEMENT JOUR ET NUIT, PRIX RAISONNABLE. 272-9825.

### 440 service divers

**AMASO** SERVICE DE RENCONTRES SÉRIEUX, 822 EST RUE SHERBROOKE, SUITE 5, MARTHE GAUDETTE B.A., B. PÉD. B.P.H. LES LETTRES. TEL. 524-3852.

### 444 lavage - nettoyage

LAVAGE DE MUR, PLAFOND, PLANCHER, VITRE, TAPIS. ESTIMATION GRATUITE. M. ROGER 676-3332.

### NETTOYAGE TAPIS PROFESSIONNELS

PROCÉDER EXTRACTION PAR LA VAPEUR. PRIX DÉFIANT COMPÉTITION. BEAULIEU & FORTIER INC. TEL: 695-2973

### 455 impôts - tenue de livres

IMPÔT, JOUR OU SOIR, TRAVAIL GARANTI. PRIX SUIVANT TRAVAIL À COMPLÉTER. DOMICILE, BUREAU, ALLONS CHERCHER ET LIVRONS. YVES ROSAND 276-4823.

### DÉCLARATIONS D'IMPÔT

FORMULES DEPUIS 1968, TENUE DE LIVRE. TEL.: 381-5425.

### 807 couples demandés

TEMPS PARTIEL, COUPLE SÉRIEUX ET AMBITIEUX, TRAVAIL INTÉRESSANT ET RÉNUMÉRÉ. POUR RENDEZ-VOUS 622-2097.

### 830 hommes-femmes demandés

**GÉRANT DE COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE** Expérience en milieu étudiant. Envoyer votre curriculum vitae à COOP MONT-PÉTI 945 CHEMIN CHAMBLAY LONGUEUIL.

### 918 motocyclettes

HONDA: EXCLUSIF, NOUS NE VENDONS AUCUNE AUTRE MARQUE, BONNE REMISE SUR USAGÉ. MEILLEUR SERVICE EN VILLE. HONDA INC. 273-8879.

### 999 autos à vendre

**PRIX COUPÉS, CHEZ RENAULT LONGUEUIL**, SUR RENAULT 15 - 1974, NEUVES: \$3,895. TANT QU'IL EN RESTERA. ÉCHANGE ACCEPTÉ. FINANCEMENT À TAUX BANCAIRE SUR PLACE. RENAULT LONGUEUIL 465 OUEST, CURÉ-POIRIER 677-6361

### 999 autos à vendre

**VOLKSWAGEN 1972**, CAMPEUR, WESTPHALIA TOUTE ÉQUIPÉE, RADIO AM. FM., PNEUS MICHELIN, RÉFRIGÉRATEUR, LAVABO, ÉQUIPEMENT DE CAMPING. TOIT-OUVRANT \$3,550. ÉCHANGE ACCEPTÉ, FINANCEMENT SUR PLACE. RENAULT LONGUEUIL 465 OUEST, CURÉ-POIRIER 677-6361

### 999 autos à vendre

**OLSMOBILE 69**, 2 PORTES, TRÈS PROPRE EN PARFAITE CONDITION, AUBAINE. 323-4148.

### TOYOTA COROLA 1600

STATION-WAGON 72, 26,000 MILLES, PRIX À DISCUTER. AUBAINE. 651-0123.

### VOLKSWAGEN 69 À VENDRE

APPELER 255-0870, APRÈS 5h30.

### 999 autos à vendre

**RENAULT 12**, 1975, NEUVES, TOUTES ÉQUIPÉES: PNEUS RADIAUX, DÉGIVRAGE ÉLECTRIQUE, INTÉRIEUR CUIRÉTE, ANTI-ROUILLE. PRIX SPÉCIAL \$3,395. (OFFRE SPÉCIAL JUSQU'AU 18 AVRIL 1975 SEULEMENT). ÉCHANGE ACCEPTÉ, FINANCEMENT À TAUX BANCAIRE SUR PLACE.

### RENAULT LONGUEUIL LTEE

465 OUEST, CURÉ-POIRIER, 677-6361.

### 999 autos à vendre

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

## Appels d'offres

### Q Hydro-Québec

#### APPEL D'OFFRES

PME-75-19077 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 29 avril 1975

#### Région Mauricie

PEINTURE DE 152 PYLONES D'ACIER DE LA LIGNE DE TRANSPORT D'ÉNERGIE NO 1151 ENTRE TROIS-RIVIÈRES ET LOUISEVILLE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

#### Direction des Contrats

Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

### Q Hydro-Québec

#### APPEL D'OFFRES

CCL-75-19092 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 29 avril 1975

#### CONSTRUCTION DES MODIFICATIONS DE LA LIGNE À 120 KV

NORANDA-CADILLAC ET DES RACCORDEMENTS À ROUYEN ET PANDORA COMTE DE ROUYEN-NORANDA

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

#### Direction des Contrats

Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

### Q Hydro-Québec

#### APPEL D'OFFRES

PMN-75-19074 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 29 avril 1975

#### Région Manicouagan

LOCATION D'AUTOBUS POUR TOURS GUIDÉS MANICOUAGAN 3 / MANICOUAGAN 5 COMTE DE SAGUENAY (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

#### Direction des Contrats

Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

### Q Hydro-Québec

#### APPEL D'OFFRES

API-75-19089 pour 10h30 a.m. HEURE DE MONTRÉAL le mardi 29 avril 1975

#### TERRAINS VACANTS À VENDRE

DANS LA VILLE DE MONTRÉAL (Municipalité de la paroisse de Montréal)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

#### Direction des Contrats

Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester H2Z 1A4, Qué. Canada

Le document peut également être obtenu gratuitement par la poste en faisant parvenir une demande écrite à l'adresse mentionnée.

Un dépôt de DIX MILLE DOLLARS (\$10,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous conditions, doit accompagner la soumission.

Ces terrains seront vendus globalement selon l'offre reçue et il est entendu qu'aucune offre par item séparé sera considérée.

Seuls ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec se réservent le droit de refuser l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires, M.-A. DEMERS - W. E. JOHNSON Montréal, le 7 avril 1975

La Coopérative et LE JOUR présentent Les bandes dessinées québécoises

MONSIEUR CHOSE. ABONNEZ-VOUS à VIE DES BÊTES! grâce à l'agence internationale d'abonnements PERIODICA

LA VIE EST UNE ÉCOEURANTERIE! LA VIE EST MAGNIFIQUE!! une phrase les unit tous les foetus mortels, c'est des enfants GÂTÉS!

JAUNES D'OEUF. par TANGUAY als La Patapathèque c.p. 917 Ste Adèle

si un gros gars m'attaque, me défends-tu? BIEN SÛR! JE TE DÉFENDS DE M'APPELER AU SECOURS!!

Un ambule par tibo

le sombre vilain TROIS VOIS DE BANQUE CINQ VIOLS DE CURÉS QUATRE CRIMES ORAULEUX YA PAS À DIRE APRÈS UNE BONNE JOURNÉE DE TRAVAIL ON NE PEUX QUE DORMIR SUR SES DEUX OREILLES!

### 630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-050354-756

#### COUR SUPÉRIEURE

ELIAS WILFRID L'ITALIEN, rentier résident et domicilié au 5170 17e avenue à Montréal, dit district requérant

C./ DAME MARGARITA RUTTER, épouse commune en biens dudit Elias Wilfrid l'italien autrefois domiciliée en Angleterre et maintenant de lieux inconnus.

#### PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé Dame Margarita Rutter, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par l'intimé de signifier et de déposer sa comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre elle par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre elle.

Montréal ce 7 avril 1975

#### C. DUFOUR

REGISTRARE-ADJOINT Me Luc Alarie, Avocat du requérant 500 Place d'Armes suite 2378 Montréal P.Q.

#### Direction des Contrats

Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR-CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires M.-A. DEMERS - W. E. JOHNSON Montréal, le 3 avril 1975

### LOUER TV TOSHIBA

TÉL.: 376-0880 Livraison 1 heure aussi option d'achat.

4248 Bélanger est, Mtl. TRANS QUEBEC TV VOUS FAIT ÉCONOMISER

TELECOULEUR 14" \$399.

### À PRIX D'ESCOMPTE

## MATELAS

de toutes marques - grandeurs et qualités

### MANUFACTURIER

## MEUBLES NON PEINTS

Le plus grand choix de meubles non peints au Canada.

#### Tout pour la foyer

#### CUISINE-SALON-CHAMBRE-ANTIQUÉ-DIVERS.

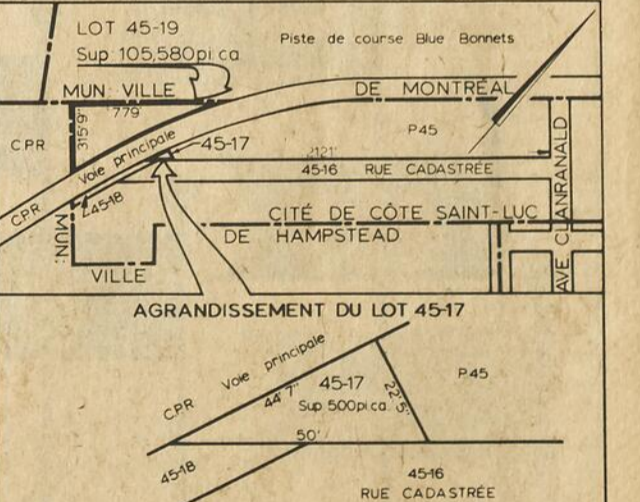
790 Atwater 935-8716

207 Beaubien est 276-9067

10192 boul. St-Michel 384-3044

7573 St-Hubert 276-5507

### LE MATELAS C'EST NOUS



Certains terrains vacants situés dans la Ville de Montréal, soit:

#### ITEM NUMÉRO 1:

Côté nord-ouest du chemin de fer (C.P.R.) étant la subdivision 19, du lot originnaire numéro 45, contenant une superficie de 105,580 pieds carrés;

#### ITEM NUMÉRO 2:

Côté sud-est du chemin de fer (C.P.R.) étant la subdivision 17, du lot originnaire numéro 45, contenant une superficie de 500 pieds carrés;

Le tout du cadastre de la municipalité de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal, province de Québec.

MISE À PRIX: \$100,000.00

#### VENTE AU COMPTANT:

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

#### Direction des Contrats

Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester H2Z 1A4, Qué. Canada

Le document peut également être obtenu gratuitement par la poste en faisant parvenir une demande écrite à l'adresse mentionnée.

Un dépôt de DIX MILLE DOLLARS (\$10,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous conditions, doit accompagner la soumission.

Ces terrains seront vendus globalement selon l'offre reçue et il est entendu qu'aucune offre par item séparé sera considérée.

Seuls ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec se réservent le droit de refuser l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires, M.-A. DEMERS - W. E. JOHNSON Montréal, le 7 avril 1975

# vie et culture

## Semaine du cinéma québécois Au Québec, le cinéma québécois c'est toujours l'ONF qui le fait

(par J.-P. L.) — Plus je regarde le programme de la Semaine du cinéma québécois plus je suis sidéré. Car il est une évidence qui sauve aux yeux: le cinéma québécois, c'est l'ONF qui le fait. De 19 heures 30 à minuit, chaque soir pendant cinq jours, c'est l'ONF qui fait à 95% la programmation de cette semaine. Et les principales premières nous viennent de l'ONF.

Les organisateurs de cette semaine nous ont dit avoir reçu très peu de collaboration du secteur privé, et que seul l'ONF a profité de l'occasion qu'on lui offrait là pour embarquer à fond dans l'aventure. Tant mieux pour l'ONF, et tant pis pour l'industrie privée. Cela reste néanmoins tragique. Car finalement c'est le secteur privé qui aurait le plus besoin d'une telle manifestation. Pourquoi n'en a-t-il pas profité?

Toujours par les organisateurs de la Semaine, nous avons appris qu'à

l'ONF on a bousculé les calendriers de production de certains films pour qu'ils soient prêts dans la semaine du 14 au 18. C'est beau, et c'est surtout fort malin. N'aurait-il pas été possible de le faire dans le secteur privé?

Mais je ne pense pas qu'on ait ici vraiment essayé d'explorer toutes les avenues qui s'offraient aux organisateurs. C'est fort bien d'avoir consacré une série sur le cinéma, produite par Via le Monde, consacrée à l'Amérique latine. C'est aussi fort bien d'avoir consacré une série entière avec ces films produits sur les indiens. Mais pourquoi, dans la série du cinéma d'animation n'avoir privilégié que celui qui se fait à l'ONF? Pourquoi n'avoir pas organisé une série sur le cinéma éducatif? Et une autre...

Je fais ces remarques parce qu'il était important de les faire dès le départ pour bien montrer que cette semaine, bien qu'import-

ante, pêche par certains côtés. Reste qu'elle est à suivre. Hier, on assistait à la salle Chevalier du cinéma St-Denis, à l'ouverture de la semaine avec la présentation de "Claude Gauvreau" de Jean-Claude Labrecque et d'un "Pélo le magnifique" de Valmont Jobin et Pierre Lacombe. Le premier a été réalisé par l'ONF; le second par l'OFQ. CANADA-QUÉBEC. L'honneur était sauf. On a donc eu droit à une réception.

Ces deux films seront repris ce soir à la salle Emile-Legault du Cégep St-Laurent, puisque les films présentés au Chevalier le sont le lendemain au Cégep de St-Laurent. Avec une importante exception cependant, le film d'André Forcier, "Night Cap". Car c'est au Cégep St-Laurent uniquement que sera présenté ce soir en avant-première le nouveau film de celui qui nous avait donné "Bar salon". C'est là aussi un événement que l'on ne

voudra pas manquer.

Aujourd'hui, on pourra voir à la salle Chevalier: "L'infonie inachevée" de Frappier; "Nos Otros Cubanos" de Daniel Bertolino; "Chissibi la mort d'un fleuve" de Richardson et Fournier; "La Gammick" de Jacques Godbout. En soirée, après la demi-heure de cinéma d'animation, ce sera "La fougère et la rouille" de Jacques Girardeau; "Les Tacots" d'André Melançon; "Les troubles de Johnny" de Jacques Godbout; "Rappelle-toi" de Cholo-kian et Dansereau.

Dans la section du cinéma artisanal, de 17 heures 30 à 19 heures 30: "Côte des Anges Sud" de Lamothe et Gagné; "L'immigrant" de Pelletier et Passet; "La mort dans l'oeuf" de Bruno Carrière; "Painting With Light" de Lois Siegel; "Je suis moi" film d'animation du groupe Quebec-Love; "Jean-Pierre Lefebvre" de Paul Crépeau.



William Klein

## William Klein à la Cinémathèque Un regard personnel et souvent violent

Le cinéaste américano-français William Klein est l'invité de la Cinémathèque québécoise à l'occasion de la rétrospective qui lui est consacrée jusqu'au 18 avril.

Considéré comme l'un des photographes les plus importants de l'histoire de la photographie, William Klein est également un cinéaste de premier plan dont l'oeuvre filmée constitue un témoignage exceptionnel sur la société contemporaine.

Qu'il utilise la fiction, comme dans "Qui êtes-vous Polly Magoo?" ou le reportage, comme dans "Eldridge Cleaver Black Panther" et "Festival Panafricain", Klein propose toujours au spectateur un point de vue éminemment personnel, souvent violent, et toujours critique sur la société qu'il regarde.

A l'occasion de cette rétrospective la Cinémathèque présentera en avant-première nord-américaine le film le plus récent de Klein "Muhammad Ali The Greatest".

Quant au film sur Eldridge Cleaver qui aurait dû être présenté vendredi dernier, il le sera mercredi à 21 heures 30. La raison de ce contretemps: les douanes canadiennes auraient retenu le film en raison de son titre. Ce n'est pas Eldridge Cleaver qui passerait facilement la frontière; même en photo!

● Mardi 15 avril, 19h30: "Loin du Vietnam"; 21h30: "Qui êtes-vous Polly Magoo?"  
● Jeudi 17 avril, 20h: "Muhammad Ali The Greatest"  
● Vendredi 18 avril, 19h30: "Le Café, Broadway By Light"; et autres; 21h30: "Festival Panafricain".

Quant au film sur Eldridge Cleaver qui aurait dû être présenté vendredi dernier, il le sera mercredi à 21 heures 30. La raison de ce contretemps: les douanes canadiennes auraient retenu le film en raison de son titre. Ce n'est pas Eldridge Cleaver qui passerait facilement la frontière; même en photo!

### Afrique-Québec

## Pourquoi des échanges de films?

Du 16 avril au 2 mai, quatre films africains circuleront à travers le Québec. Ces quatre films seront accompagnés par un critique africain, Tahar Cherif, et un réalisateur mauritanien, Med Hondo, dont on pourra voir le film "Les Bicotés Negres nos voisins". C'est le Conseil québécois pour la diffusion du cinéma (CQDC) qui organise la tournée. Son directeur, Lucien Hamelin, nous livre ici les raisons de cette tournée africaine au Québec.

La difficulté majeure des jeunes cinématographies nationales (Afrique, Québec, Monde Arabe, Belgique...) est la quasi impossibilité pour leurs films d'avoir un accès normal aux circuits de distribution commerciaux existants sur leur propre territoire et à l'étranger.

Ces circuits sont presque universellement monopolisés par des multinationales dont les intérêts sont incompatibles avec la promotion potentielle de tels cinémas nationaux. Et même dans le cas où ces circuits sont propriétaires d'intérêts nationaux, il arrive le plus souvent que les ressorts du profit maximum

écartent de la programmation tous les films qui rompent avec le modèle industriel courant.

C'est ainsi que nos cinéastes les plus inventifs et que les films progressistes produits de par le monde font l'objet d'une censure économique qui les condamne aux ghettos de la bonne conscience: les circuits d'art et d'essai et les ciné-clubs scolaires. Censure subtile et combien déjà bien archaïque, du siècle d'une morale officielle...et arbitraire.

Pour que vivent au Québec, des cinéastes et un cinéma profondément inscrit dans la vie du peuple;

échange qui conduira vraisemblablement un nombre égal de films et de cinéastes québécois en Tunisie, à l'automne prochain.

Nous espérons que les Soirées-Rencontres prévues au programme permettront aux spectateurs et à nos amis étrangers d'engager un dialogue qui, par-delà l'exotisme et le folklore dont on entoure trop souvent ces prises de contact, soit le moyen d'une solidarité concrète, profonde et chaleureuse.

## où irons-nous?

### Cinémas

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2934. "Les cinglés à la maternité": 2.50, 6.10, 9.30 "Viva Max": 1.10, 4.30, 7.50  
ATWATER I: Plaza Alexis Nihon (niveau du 930-4246: "Towering Inferno": 12.10, 10.16, 10.10, 9.10  
ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage moyen) 931-3313: "Scènes de mariage": 6.00, 9.00.  
AVENUE: 1224 Green Av., Westmount, 937-2747. "Prisonnier on the 2nd avenue": 12.45, 2.30, 4.10, 5.50, 7.40, 9.30  
BERRI: 1280 St-Denis. "L'homme au pistolet d'or": 1.10, 5.25, 9.40. "Un homme est mort": 3.20, 7.35.  
BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844-1832. "Split beaver girls": midi, 2.50, 5.40, 8.30 "Female chauvinist": 1.10, 4.00, 6.50, 9.40.  
CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180. "Les dernières neiges du printemps": 12.30, 3.45, 7.05, 10.25 "Junior Bonner": 2.05, 5.25, 8.40.  
CINÉ-AHUNSTIC: 9155 St-Hubert (auditorium de Cégep Ahunistic): "Harakiri": 12.30, 3.30, 7.30.  
CINÉ-CLUB ÉCRAN LIBRE: (Cégep Montmorency, auditorium St-Maxime) 3680 Boul. Lévesque. "Citizen Kane" et "Le cuirassé Potemkine": 7.30.  
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. "747 en péril": 2.35, 6.05, 9.40. "Duel": 1.00, 4.25, 7.55.  
CHATEAU I: 6956 St-Denis 271-4400: "Justice sauvage": 2.15, 5.40, 9.05 "Vingt pas vers la mort": 12.45, 4.10, 7.35.  
CHATEAU II: 6956 St-Denis 271-4400: "Ilsa, la louve des S.S." et "Des filles pour deux voyous".  
CINÉ-CENTRE I: 539 Ste-Catherine, 845-2000. "The Godfather part 2": 12.45, 4.15, 7.45.  
CINÉMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis 845-3222. SEMAINE DU CINÉMA QUÉBÉCOIS. Mardi: "L'infonie inachevée": midi. "Nos otros Cubanos": 1.30. "Chissibi la mort d'un fleuve": 2.30. "La gammick": 4.00. "Mémoires artisanales": 5.30. "Le corbeau et le hibou": "Rien qu'une petite chanson d'amour" et "The family that dwelt apart": 7.30. "La fougère et la rouille": 8.00. "Pow, pow, té mort": "Les tacots" et "Les troubles de Johnny": 9.00. "Rappelle-toi": 10.00.  
CINÉMA 2001: 855 Décarie, 277-2001: "Homebodies": 7.30, 9.30.  
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0032. "Nada": 7.00. "Amarcord": 9.25.  
CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996. "Sweet movie": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30  
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222. "Le mouton enragé": 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.  
CINÉMA V: 5550 Sherbrooke O., 489-5559. SALON ROUGE: "Sweet movie": 7.30, 9.30.  
CLAREMONT: 5083 Sherbrooke O., "Murder on the Orient Express": 1.35, 4.05, 6.25, 8.50.  
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Vincent, François, Paul et les autres": 7.20, 9.30.  
DAUPHIN: (McLaren): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Toute une vie": 7.15, 9.30.  
DAUPHIN: (Renoir): 2396 E. Beaubien 721-6060. "Scènes de la vie conjugale": 8.00, 9.00.  
ÉLYSÉE: 35 Milton, 842-6053. Salle Renoir: "Le femme de Jean": 7.30, 9.30.  
SALLE EISTEIN: "Le fantôme de la liberté": 7.30, 9.30.  
ELECTRA: 114 rue Ste-Catherine 522-3177. "Et si on jouait au papa et à la maman", "Dépravées sexuelles".  
EVE: 1229 St-Laurent, 861-3151. "Lovers by appointment" et "Bibi confessions of sweet sixteen".  
FESTIVAL: 1298 Ste-Catherine E., 525-8600. "Jenny Bruce performance": 7.00, 8.30, 10.00.  
FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3003. "Sweet movie": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.  
GREENFIELD I: 519 Boul. Taschereau, 871-8229. "Tout feu, tout femme": 7.00, 9.00.  
GREENFIELD II: 519 Boul. Taschereau 871-8129. "Ilsa, la louve des S.S." et "Des filles pour deux voyous".

### Variétés

JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 724-7000. "Les dernières neiges du printemps": 7.05, 10.25. "Un coit et le diable": 8.40.  
KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707. "Guffy Sport Egal": 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.10. "Strongest man in the world": 1.20, 2.25, 5.25, 7.30, 9.30.  
LAVAL I: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Tout feu tout femme": 7.00, 9.00.  
LAVAL II: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Ilsa, la louve des S.S.", "Mille et une nuits érotiques".  
LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "4 Musketeers": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.  
MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-2174. "Dernière maison sur la gauche": 6.50, 10.00. "Dorothea": 8.20.  
MERCIER: 4280 Ste-Catherine, 255-6224. "La moutarde me monte au nez": 8.00. "Mia ou donc est passée la 71ème compagnie": 6.30, 9.30.  
MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. "The conversation": 2.55, 7.30. "The Great Gatsby": 12.30, 4.50, 9.25.  
OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4145. "Les filles du Roy", "Pas de deux" et "Ballet-adagio": 7.30. "L'ange bleu": 9.30.  
PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-8981. "Yakusa": 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.25.  
PAPINEAU I: 4519 Papineau, 521-6853. "Vous intéressez-vous à la chose?": 7.30.  
PAPINEAU II: 4519 Papineau, 521-6853. "Monde de l'Ouest": 2.50, 6.20, 9.45. "Soleil vert": 1.00, 4.30, 8.00.  
PARC (Verdun) 7:30 Av. de l'Église, 728-2509. "Les amours d'une aristocrate": 6.30, 9.45. "Ilsa la louve des S.S.": 8.00.  
PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807. "Despote cruel", "Fureur de vaincre" et "Bruce Lee sa vie".  
PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Funny lady": 7.00, 9.30.  
PLACE VILLE-MARIE LARGÉ: 577 Dorchester O., 866-2644. "Lenny": 12.45, 2.55, 5.05, 7.20, 9.30.  
PLACE VILLE-MARIE LITTLE: 577 Dorchester O., 866-2644: "Reincarnation of Peter Proud": 12.15, 2.10, 4.00, 5.55, 7.50, 9.45.  
PLAZA: "Les dernières neiges du printemps": 12.30, 3.45, 7.05, 10.25. "Un coit et le diable": 2.05, 5.25, 8.40.  
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215. "The executive wives": midi, 2.50, 5.40, 8.30. "Mondo Erotica": 1.20, 4.10, 7.00, 9.50.  
RIVOLI I: 6906 St-Denis, 277-4129. "Le moine": 2.45, 6.00, 9.20. "Tu es feu": 1.15, 4.35, 7.50.  
RIVOLI II: 6906 St-Denis 277-4129: "Tout feu, tout femme": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.  
SNOWDON: 5225 Boul. Décarie 482-1322. "Chinatown": 12.30, 2.45, 4.55, 7.10, 9.25.  
SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine O. 932-1139: "Earthquake": 12.30, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30.  
ST-DENIS: 1504 St-Denis, 849-4211:

### Théâtres

LE PATRIOTE EN HAUT, 1474, Ste-Catherine, 523-1131. "Un jour, ce sera notre tour" de Serge Sirola, à 20.00. Relâche les lundi et mardi.  
MAISON DES ARTS DE LA SAUVEGARDE: 160 Notre-Dame est, 861-2658. Jeudi, vendredi et samedi: "Les voyages", "Les voyages", "Les voyages", "Le Misanthrope".  
NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 1200 rue Bleury, 866-1984. "Antigone" de Sophocle. Jeudi et vendredi 10.30, samedi 20.30.  
THÉÂTRE DE QUAT-SOUS: 100 est avenue des Pins, 845-7277. "La tragédie américaine de l'enfant prodige" par le Grand Cirque Ordinaire à 20.30. Relâche le lundi.  
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis. "L'autre Don Juan", d'Edouard Manet, à 20.00 jusqu'au 10 mai.  
PLACE DES ARTS: (Théâtre Port-Royal: La Compagnie Jean Dupeyron, présente: "Le gardien de Harold Pinter, à 20.30 samedi: 18.30 et 22.00. Relâche le lundi.  
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, Ste-Catherine, 861-0583. "Les fourberies de Scapin", de Molière, à 20.00. Relâche le lundi.  
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, 523-1211. Relâche.  
THÉÂTRE MAISONNEUVE (Place des Arts): The Stratford Festival Company présente: Comedy of errors" de Shakespeare, à 20.00.

### Théâtres

VILLAGE DE SÉRAPHIN STE-ADELE Prix "SPÉCIAUX pour groupes SAISON 1975 DU 17 MAI AU 14 OCTOBRE RÉSERVEZ MAINTENANT 514-229-4777 ou 4380 "ça c'est québécois..."

## La faim du monde avant la fin du monde

# OXFAM

# QUÉBEC - PARIS

EN LIEN DIRECT

a partir de \$ 292.00

DÉPART	NOMBRE DE JOURS	RETOUR	RÉSERVER AVANT LE	PRIX
25 juin	29	24 juillet	25 avril	\$339.00
16 juillet	22	7 août	16 mai	\$339.00
4 août	16	20 août	4 juin	\$339.00
19 août	21	9 sept.	19 juin	\$339.00
8 sept.	22	30 sept.	8 juillet	\$292.00

NOTE: Le vol du 28 mai est complet

TAXE CANADIENNE DE TRANSPORT: \$5.00 EN SUS

Tous les vols énumérés sont organisés conformément aux règlements ABC du Ministère des Transports du Canada et ont été approuvés par le comité des transports aériens.

Un dépôt minimum de 10% est exigé à la réservation qui doit, selon les règlements, être faite au plus tard 60 jours à l'avance. Ce dépôt est non remboursable sauf si le passager souscrit à une assurance annulation au moment de la réservation de sa place. Le solde du voyage est payable 45 jours avant la date de départ.

Tous les vols ci-dessus sont effectués en jets BOEING 707 de Québec air équipés du système de musique individuelle et cinéma à bord. Vol de nuit à l'aller de Québec à Paris et vol de jour au retour de Paris à Québec. Réglez facilement, dès maintenant, tous vos arrangements de séjour ou de transport en Europe. Réservez ou achat de voiture, circuits, réservations d'hôtels, etc.

## voies en liberté inc.

350 Chemin Sainte-Foy, Québec - 418 / 687-5550

Renseignements et réservations:

### LES PRODUCTIONS BEAU BEC PRÉSENTENT LE FESTIVAL MUSICAL

7-30	<b>TOUBABOU</b>
AVRIL 18	10-00 une présentation C.J.F. Musique 95.9
	<b>JESSE WINCHESTER</b>
	*billets chez FANTASMAGORIA
7-30	<b>Les Mimes Electriques</b>
AVRIL 19	10-00
	<b>PLUME POU DIGNÉ</b>
AVRIL 25	7-30 & 10-00
AVRIL 26	7-30 & 10-00
	<b>BEAU DOMMAGE</b>
	<b>MANEIGE</b>
	\$2.50 OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145
	*billets en vente au cinéma et à L'ALTERNATIF

### MONIQUE LEYRAC

# CHANTE NELLE

REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES RETENU À L'AFFICHE JUSQU'AU 27 AVRIL

musique des chansons: ANDRÉ GAGNON

REPRISE AU GESU du 1 au 15 avril mar. merc. 8h-30 jeu. ven. 9h-30 sam. 10h-30 dim. 7h-30 GESU, 1200 Bleury, Rés. 866-8914

### PAESANO

IL RISTORANTE ITALIANO 592 Cote des Neiges, près de Queen Mary, 731-8221

# le sport

2e match  
ce soir au Forum

## Bowman toujours prudent...

Fidèle à son habitude, l'instructeur Scotty Bowman s'est montré très prudent dans ses commentaires quant à la série quart-de-finale qui oppose présentement le Canadien aux Canucks de Vancouver.

Ce ne semble pas être toutefois le cas pour certains joueurs du Tricolore qui prévoient, pour leur part, un balayage de la série en quatre victoires consécutives.

"Ce n'était qu'un match, déclarait hier Bowman au sujet du triomphe facile de 6-2 des Montréalais dimanche soir au Forum. Les deux équipes ont été inactives depuis une semaine et ça se sentait. Les Canucks seront beaucoup plus difficiles à conte-

nir mardi soir." On sait par ailleurs que le Canadien n'a jamais subi la défaite aux mains des Canucks depuis l'entrée de ces derniers dans la Ligue nationale en 1970-71, soit une suite de 28 matches.

Le défenseur Serge Savard se montre un peu plus enthousiaste toutefois. "Si nous perdons un seul match contre Vancouver,

c'est parce que nous aurons été paresseux. Si on met l'accent sur la vitesse (et c'est le cas), il n'y a aucune comparaison possible. Nous sommes supérieurs."

Quant à Guy Lapointe, la vedette de la première rencontre, il admet que la qualité du spectacle n'a pas dû plaire tellement aux amateurs de vrai hockey en raison du jeu souvent échevelé, mais

"nous avons gagné et c'est ce qui compte..."

Les joueurs du Canadien ont tenu leur exercice dans un aréna des Laurentides près de leurs "quartiers d'éliminatoires" tandis que les Canucks pratiquaient au Forum. On s'attend d'autre part à ce que le jeune gardien Ken Lockett cède sa place ce soir au gardien numéro un Gary Smith.

## les capsules

de Christian Nobert

Par un beau temps ensoleillé, Allice (tout le monde le connaît) nous annonçait hier matin que les rayons chauds du soleil effaceraient d'ici peu de temps les derniers vestiges de la fameuse tempête du faux printemps. Merci Allice, nous avons retrouvé le sourire et les Expos pourront sûrement disputer leur premier match jeudi au parc Jarry contre les Phillies...et peut-être même gagner! Tout comme le Canadien qui a facilement battu dimanche les Canucks. D'ailleurs, ces derniers n'ont pas seulement perdu le premier match de la série quarts de finale, mais également les services du jeune ailier droit Denis Ververgaert qui a reçu, selon les médecins, un coup de genou qui l'empêchera d'être en uniforme ce soir.

Pendant ce temps, les Russes font la pluie et le ciel bleu au championnat du monde de hockey, dit-sur-glace. Hier, à Dusseldorf, les Soviétiques ont eu raison de la Finlande 5-2 (dont trois buts de Boris Mikhailov) et mènent toujours au classement du championnat devant la Tchécoslovaquie. Et, croyez-le ou non, le comité organisateur du 42e championnat n'a décelé jusqu'à présent aucun cas de dopage.

Hélas, le ciel n'est pas bleu pâle

pour tout le monde... Les dirigeants de la Ligue mondiale de football, qui a fêté sa première année d'existence, annoncent qu'elle tiendra très bientôt une importante conférence de presse où elle dévoilera si la ligue vivra ou mourra...

Par contre, Jack Nicklaus, surtout depuis qu'il a remporté le tournoi des Maîtres et empoché les \$40,000 de bourse, vit sous des jours meilleurs. Toutefois, il lui manque encore \$234 pour rejoindre Johnny Miller (second au tournoi des Maîtres) qui a amassé depuis le début de l'année \$149,476 et des poussières...

Après la pluie, le beau temps (pis après!)... Vous ne trouvez pas que cela ressemble (au sens figuré bien entendu) étrangement à la bataille Karpov-Fischer? Il y a plusieurs jours, la FIDE (Fédération internationale des échecs) avait déchu Bobby Fischer de son titre de champion du monde parce qu'il refusait de jouer contre Anatoly Karpov. Par la suite Karpov lançait un défi à l'Américain, "hors FIDE"... et maintenant Fischer est prêt à relever le défi, mais à ses conditions. Il faudrait s'entendre tout de même et ne pas jouer au "Mohammed Ali"! Sur ce, vive le printemps tardif...

## hockey

Matches d'hier non compris

### Ligue nationale

Séries quarts de finales quatre de sept

Série E

G	P	Bp	Bc	Pts	
Philadelphie	1	0	6	3	2
Toronto	0	1	3	6	0

Série F

G	P	Bp	Bc	Pts	
Buffalo	1	0	4	1	2
Chicago	0	1	1	4	0

Série G

G	P	Bp	Bc	Pts	
Montréal	1	0	6	2	2
Vancouver	0	1	2	6	0

Série H

G	P	Bp	Bc	Pts	
Pittsburgh	1	0	4	3	2
NY Islanders	0	1	4	5	0

### AUJOURD'HUI

Toronto à Philadelphie  
Chicago à Buffalo  
Vancouver à Montréal  
NY Islanders à Pittsburgh

### Compteurs

B	A	Pts	
Stackhouse, Pg.	2	4	6
Vickers, NYR	2	4	6
Schmaltz, Bos.	1	5	6
Ratelle, NYR	1	5	6
Vadnais, Bos.	1	5	6
IOr, Bos.	1	5	6
Esposito, Bos.	4	1	5
Parisi, NYL	4	1	5
Stoughton, Tor.	3	2	5
Boldirev, Chi	3	2	5

### Association mondiale

Série A

Pj	G	P	Bp	Bc	
Cleveland	3	1	2	11	15
Houston	3	2	1	15	11

Série B

G	P	Bp	Bc	Pts	
Québec	3	3	0	14	4
Phoenix	3	0	3	4	14

Série C

G	P	Bp	Bc	Pts	
Minnesota	3	1	2	11	16
N-Angleterre	3	2	1	16	11

Série D

G	P	Bp	Bc	Pts	
Toronto	1	0	1	3	5
San Diego	1	1	0	5	3

### Compteurs

B	A	Pts	
S. Bernier, Qué.	3	5	8
Huck, Min.	1	7	8
Mark Howe, Hou.	5	2	7
Houle, Qué.	4	2	6
Morrison, Min.	3	3	6
Adduano, SD	3	2	5
Hall, Hou.	3	2	5
Tardif, Qué.	2	3	5
Lacroix, SD	2	3	5

### Ligue majeure (Qué.)

#### Mercredi

Laval à Montréal (8:00) (si nécessaire)  
(5e partie, série demi-finale "E" 4 de 7)  
Chicoutimi à Sherbrooke (8:00) (si nécessaire)

#### Judi

Montréal à Laval (8:00) (si nécessaire)  
(6e partie, série demi-finale "E" 4 de 7)  
Sherbrooke à Chicoutimi (8:00) (si nécessaire)

#### Samedi

Laval à Montréal (8:00) (si nécessaire)  
(7e partie, série demi-finale "E" 4 de 7)  
Chicoutimi à Sherbrooke (8:00) (si nécessaire)

### baseball

#### Ligue nationale

##### Division Est

G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	3	0	1.000
Chicago	1	1	.750
St-Louis	4	2	.667
Philadelphie	2	3	.400
New York	1	3	.250
Montréal	1	5	.167

##### Division Ouest

G	P	Moy.	Diff.
Cincinnati	4	2	.667
San Francisco	3	2	.600
Houston	3	3	.500
San Diego	2	2	.500
Atlanta	3	4	.429
Los Angeles	2	4	.333

#### Ligue américaine

##### Division est

G	P	Moy.	Diff.
Boston	3	2	.600
Detroit	3	2	.600
Milwaukee	3	2	.600
Baltimore	2	2	.500
Cleveland	2	2	.500
New York	1	4	.200

##### Division ouest

G	P	Moy.	Diff.
Kansas City	4	1	.800
Oakland	4	1	.800
Californie	3	3	.500
Chicago	2	4	.333
Minnesota	2	4	.333
Texas	1	4	.200



## 'De l'eau d'érable dans la coupe Stanley...'

—Scotty Bowman

Je m'étais dit: "C'est comme rien, je pourrai jamais voir ma première partie des détails dans le jubé du Forum, va falloir que je reste à ma cabane à sucre pour faire bouillir."

Mais je m'en fous... Ça coule pas pantoutte. J'ai eu beau leur percer des trous, on dirait que mes érables sont pognés de la prostate, c't'année... Comme Trefflé Bellavance... ils ont la goutte rare... Je comprends pas ça, peau d'chien, j'ai pourtant une sucrerie chaude. Mais quoi veux-tu, c'est toujours capricieux à plein une sucrerie. Si ça gèle pas la nuit pis que ça dégele pas le jour, té fourré, tu fais des petits printemps.

C'est effrayant, nous autres, les habitants, comme on dépend du temps qu'il fait. C'est le temps qui mène notre affaire. Prenez, moi, l'été passé, j'ai vu l'heure que je finirais pas mes foins. Il a mouillé à scieux tout l'été. Il a mouillé assez, en t'cas, qu'on a été obligé de faire sécher le foin sur la corde à linge, peau d'chien... C'est pas ben d'avance, ça. Pis l'été d'avant, c'était le contraire: on a eu une sécheresse du maudit... Il faisait assez sec que mes vaches donnaient du lait en poudre!... C'est pas payant, ça non plus...

Ça fait que... Ben, j'en ai profité pour venir voir joué mes "Habitants". Ils m'ont pas décarculé dimanche. C'est vrai que l'opposition était pas terrible. Mais ça fait rien, le détail, c'est le détail: c'est pas la même affaire que pendant la saison régulière. Si tu prends pas garde, tu te fais fourrer deux dans trois pis c'est pas long. Regardez ce qui est arrivé aux "gros ours" de Boston, par exemple. Qui cé qui aurait dit qu'ils se seraient fait manger par les "Oiseaux Noirs de Chicago", hein? Pourtant c'est ça qui est arrivé. Si ils prennent ça trop à la légère, soi-disant qu'ils sont un bon club, la même chose peut arriver aux "Habitants".

Pis ça, je voudrais pas ça pour tout l'or du monde. Après la partie, dimanche, j'ai été dans la chambre des joueurs pour saluer les petits gars, pis féliciter mes deux Guy... Pis j'ai dit à Scotty: "Garde-les en forme, fatigue-les pas trop, mais fais-les patiner en masse. Parce que là, c'est pas des farces, là, c'est pour la coupe Stanley..."

C'est là qu'on sépare les hommes des enfants. "Scotty m'a répondu: "Craignez pas, le père, (parce qu'il parle français comme nous autres, Scotty; pis ça, c'est une affaire que j'aime ben de lui) vos poulains sont entre bonnes mains. Ils sont bien nourris et je leur garde le jarret nerveux... Pis ils me parlent de vous souvent à part de ça. Savez-vous ce qu'ils m'ont dit l'autre jour? Ils m'ont dit: "Pour faire plaisir au père, c't'année, au lieu du champagne, on va mettre de l'eau d'érable dans la coupe Stanley!"

Mettez-en, mes gars... moi, je me charge de verser un p'tit clou dedans, qui va vous mettre du bonheur dans la boîte à ragout. Parce que le p'tit boire à pépère Gédéon, ça colle au paquet, c'est pas une traînée. À la troisième gorgée vous allez avoir des oiseaux dans la tête pis le dessous des pieds rond!!

cultivateur maître charrre maire de St-Gerard depuis 1936 ex-président du Cercle agricole gagnant du trophée des Producteurs de sirop d'érable classe A

Le père Gédéon

## FIAT BOUL. ST. MARTIN AUTO FIAT

Spécial, (6) 128, 4 portes 1974 neuves. Economisez 1430 Boul. St-Martin, Laval, P.Q. Tél: 667-4960 5 minutes est de Hypermarché

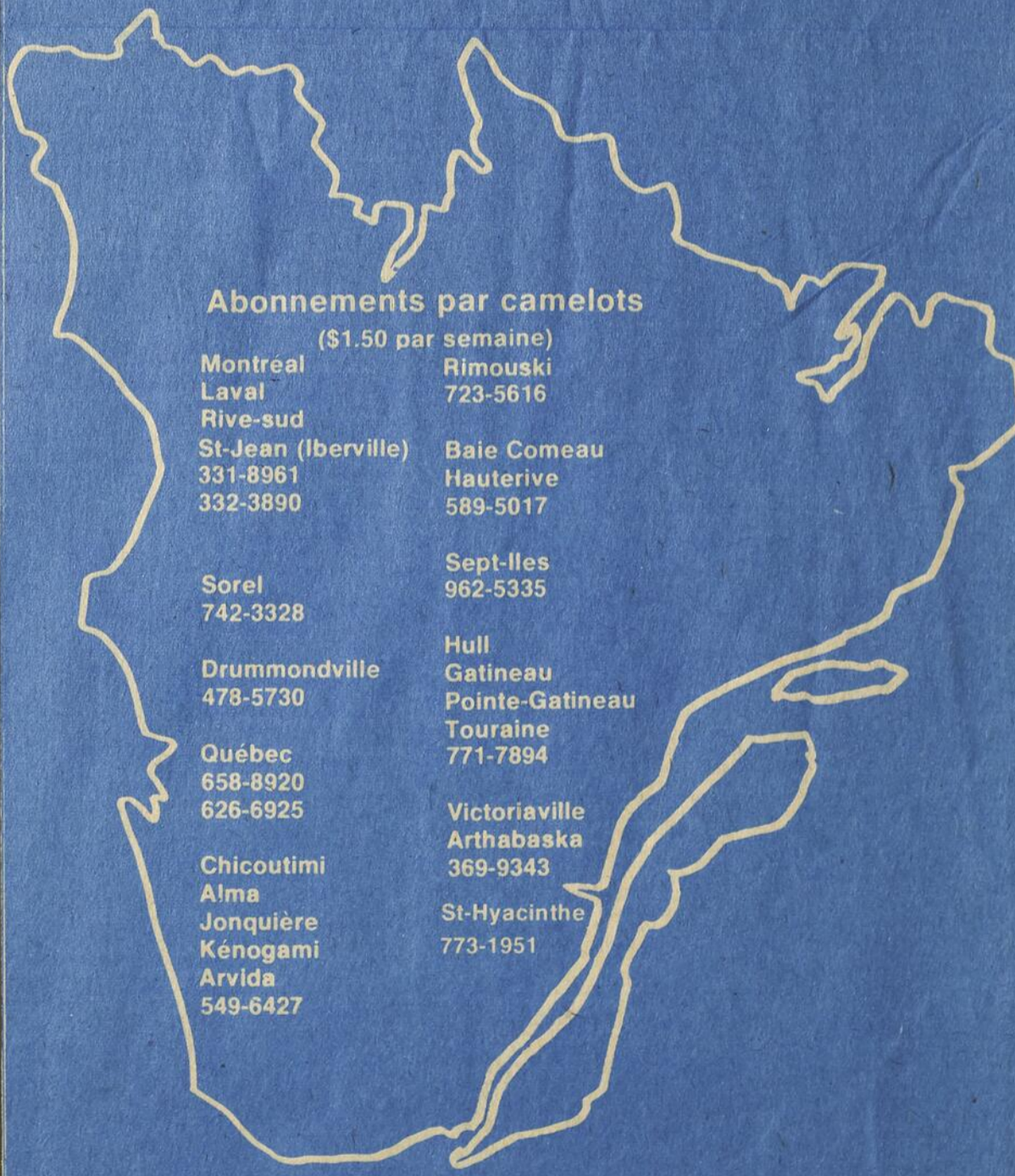
## Le boycott du JOUR

# VOTRE RÉPONSE à Trudeau, MacDonald, Lalonde, Ouellet, Bourassa & Cie c'est de trouver UN NOUVEAU LECTEUR du JOUR

- 1 dans votre rue ou à proximité de votre domicile, si vous êtes servi par camelot (\$1.50 par semaine) (Voir ci-dessous les numéros de téléphone pour chaque région)
- 2 en invitant un parent, un ami, une connaissance à souscrire un abonnement par la poste dans les régions non servies par camelot: 3 mois: \$18.00 - 6 mois: \$32.00 - un an: \$60. Édition-samedi: - \$15.00. (remplir le coupon ci-dessous).
- 3 en insistant auprès du syndicat, association ou groupement professionnel dont vous faites partie pour que celui-ci souscrive un abonnement annuel au JOUR, pour des fins de documentation. (\$60.)

Voilà des façons concrètes de lutter pour une presse libre et de répondre efficacement au boycott des libéraux

Une action à la grandeur du Québec.



### Abonnements par camelots

(\$1.50 par semaine)

Montréal	Rimouski
Laval	723-5616
Rive-sud	
St-Jean (Iberville)	Baie Comeau
331-8961	Hauterive
332-3890	589-5017
Sorel	Sept-Iles
742-3328	962-5335
Drummondville	Hull
478-5730	Gatineau
Québec	Pointe-Gatineau
658-8920	Touraine
626-6925	771-7894
Chicoutimi	Victoriaville
Alma	Arthabaska
Jonquière	369-9343
Kénogami	St-Hyacinthe
Arvida	773-1951
549-6427	

### Abonnements par la poste

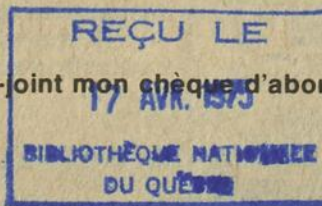
JE DÉSIRES RECEVOIR



PAR COURRIER

nouvel abonnement  
renouvellement

ci-joint mon chèque d'abonnement de:



\$18 pour 3 mois  
\$32 pour 6 mois  
\$60 pour 12 mois

Édition du samedi seulement: \$15 pour 12 mois

NOM:

ADRESSE:

VILLE:

TÉL:

LE JOUR

387 boul. Lebeau, Ville Saint-Laurent 331-8961